



CE SOIR À MALABO À 20H30: ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE
RÉEDITER L'EXPLOIT DE 2010

P. 26

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 1^{er} Février 2015 - 11 Rabie El Thani 1436 - N° 857 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Le Président Bouteflika charge Sellal de remettre des lettres à des chefs d'Etat membres de l'APPA

Mugabe
rend hommage
à l'Algérie pour
son rôle dans
la libération
de l'Afrique
du colonialisme

L'UA appelle
à ne pas participer
au Forum de
Crans-Montana
dans la ville de
Dakhla occupée

P.p 4-5

AFRIQUE 24^E SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

Paix, sécurité et développement occupent les débats



DÉVELOPPEMENT LOCAL

La nouvelle stratégie du gouvernement

HABITAT

11 800
logements sociaux participatifs seront livrés à Alger en 2015

P.3

LOUH DEVANT LE PARLEMENT:
La loi sur la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme revêt «un caractère urgent»

P.3

SANTÉ

ASTHME
Des traitements efficaces mais insuffisamment suivis

P.p 14-15

CULTURE

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Les projets de réhabilitation des routes livrés «fin mars»

P.20

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (18^E J)
Résultats

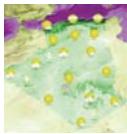
CR Belouizdad - USM Alger	2-1
RC Arba - MC Oran	1-0
USM El Harrach - CS Constantine	1-0
ES Sétif - MC El Eulma	1-1
MC Alger - NA Hussein Dey	1-0
MO Béjaïa - ASO Chlef	0-0
ASM Oran - JS Saoura	1-0
JS Kabylie - USM Bel-Abbès	0-1

P.25

SÉTIF

AÏN EL KEBIRA
Effondrement de trois habitations précaires

P. 12

Météo**Régions Nord : 17° à Alger**

Temps venteux et passagèrement nuageux notamment sur les régions côtières avec localement quelques pluies vers l'Est en fin de journée et soirée. Les vents seront assez forts notamment près des côtes.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés.

LES 2 ET 3 FÉVRIER AU CAIRE

Congrès arabe sur «L'égalité des femmes dans la zone arabe»



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera les 2 et 3 février au Caire (Egypte) aux travaux du Congrès arabe de haut niveau sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Beijing +20 : «Vers la justice et l'égalité des femmes dans la zone arabe».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Célébration de la Journée mondiale des zones humides

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, célébrera lundi 2 février la Journée mondiale des zones humides.

DU 3 AU 5 FÉVRIER À LA SAFEX

Salon International de la Pharmacie et de la parapharmacie

Sous le haut patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la 9^e édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie en Algérie (SIPHAL), se déroulera les 3, 4 et 5 février 2015 au Palais des Expositions Safex pavillon U.

DEMAIN AU PALAIS DES EXPOSITIONS

Journée d'étude sur «Les médias et la lutte contre la drogue»



La Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Fondation), en collaboration avec les ministères de la Communication et de la Jeunesse, organise demain lundi 2 février à partir de 8h30 au Palais des Expositions, Pins-Martin, Alger, une journée d'étude autour du thème «Les médias et la lutte contre la drogue».

DEMAIN À 11H

Abderrezak Makri invité du Forum de Liberté

Le président Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, sera l'invité pour une conférence-débat demain lundi 2 février 2015 à 11h au Forum de Liberté.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, reçoit ce matin à 9h30, au siège du ministère, une délégation du FCE conduite par son président Ali Haddad.

CE MATIN AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Rencontre Bouchouareb-Ali Haddad



DEMAIN À LA RÉSIDENCE EL MITHAK

Forum économique algéro-béninois

Dans le cadre de la promotion de la coopération économique et du renforcement du partenariat entre l'Algérie et le Bénin, un Forum économique algéro-béninois sera organisé demain lundi 02 février 2015 à partir de 10h à la Résidence El Mithak (Alger).

	Max	Min
Alger	11°	09°
Oran	14°	10°
Annaba	12°	07°
Béjaïa	11°	08°
Tamanrasset	22°	07°

Horaires des prières

Dimanche 11 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Isha	19:33

**HABITAT**

Tebboune à Constantine

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdellmadjid Tebboune, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Constantine.

**COMMUNICATION**

Grine demain à Tindouf



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera, demain lundi 2 février 2015, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tindouf.

**GALERIE AÏCHA HADDAD**

Exposition de Abderrahmane Azougli



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 7 février 2015, à la galerie d'arts Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de peintures de l'artiste peintre Abderrahmane Azougli.



Le message des Moudjahidine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a indiqué, hier à Aflou (wilaya de Laghouat), que le ministère dont il a la charge est dépositaire de plusieurs messages à transmettre aux générations montantes. "Le ministère des Moudjahidine est dépositaire de plusieurs messages qu'il se doit de transmettre aux générations montantes, de sorte à conforter leur culture en Histoire et à consolider leur patriotisme, sa mission ne se limitant pas à s'occuper du seul volet social", a affirmé le ministre, lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

Reuters et ...l'économie nationale

L'économie algérienne est confrontée à l'enjeu d'assurer ses équilibres financiers et de diversifier ses sources de revenus, largement dominées par les recettes d'exportation des hydrocarbures dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole, indique l'agence de presse Reuters. Selon un article publié par l'agence, les réserves de change de l'Algérie qui avoisinent les 200 milliards de dollars lui permettent d'éviter un choc similaire à celui qui menace le Venezuela, un autre pays de l'Opep, qui risque aujourd'hui de voir son économie s'effondrer, d'après l'agence de notation Moody's.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

La nouvelle stratégie du gouvernement

Walid B.

Conformément aux orientations données par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du dernier conseil ministériel, le gouvernement est appelé désormais à adopter une nouvelle stratégie qui doit englober l'ensemble des aspects liés au développement local dans ces régions enclavées.

Il s'agit d'associer l'ensemble des acteurs, en premier lieu la société civile en sa qualité de partenaire directement concernée par le développement de sa collectivité locale.

Les directives données en ce sens par le chef de l'Etat sont claires et ne souffrent aucune ambiguïté en vue d'accompagner la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal de développement, d'une amélioration de la gouvernance locale, en priorité au niveau des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux.

Le chef de l'Etat a instruit, à ce propos, le gouvernement à l'effet de promouvoir une plus grande participation de la société civile à la conception et au suivi du développement local, notamment des programmes communaux de développement.

Il a souligné que cette association des représentants de la population aux côtés des élus locaux et de l'administration territoriale, sera une consécration de la démocratie participative.



Le Président Bouteflika n'a eu de cesse d'instruire le gouvernement d'impliquer la société civile pour améliorer la qualité de la gouvernance et de faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques pour promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locale.

Il avait instruit les membres du gouvernement de renforcer cette démocratie participative par la mobilisation du concours de la société civile mais aussi en trouvant les mécanismes de mettre en oeuvre la réglementation en vigueur.

En effet, cette dernière accorde une importance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans les différentes lois, notamment les codes communal et de wilaya dont celui relatif au droit

du citoyen à assister aux délibérations des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Cette participation du citoyen à la gestion de sa collectivité constitue également un nouveau modèle de gouvernance, qui tend à mettre en place un relais, à travers le mouvement associatif, entre la société politique et la société civile, une démarche qui s'inscrit en droite ligne avec les directives du président de la République.

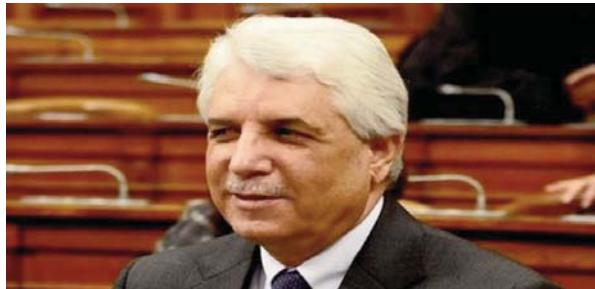
Il faut dire que les défis liés à la nouvelle conjoncture marquée par une chute sensible des cours du pétrole, sont énormes et obligent le gouvernement à s'orienter vers une nouvelle stratégie basée sur la nécessité d'accorder plus d'importance aux secteurs porteurs comme l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Dans ce sens, le gouvernement compte mettre l'accent sur la

nécessité de faire associer l'ensemble des intervenants dans la sphère économique et industrielle en vue d'élaborer une véritable matrice pour le futur de l'économie nationale.

Cette nouvelle approche vise également à faire de l'investissement et du partenariat un levier de la relance économique du pays et lui permettre d'impulser une nouvelle dynamique.

Dans ce sens, le Premier ministre avait assuré que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du programme du président de la République.

Il sera question notamment d'accélérer le rythme de réalisation pour permettre la réception, dans les délais prévus, de tous les programmes inscrits au titre du prochain quinquennat.



PARLEMENT

La loi sur la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme revêt «une caractère urgent»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé samedi que le texte de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme revêtait «un caractère urgent en raison de son lien avec les engagements internationaux» du pays.

Le ministre a souligné que «les amendements introduits à la loi n° 05-01 tendent à adapter le système législatif national aux normes internationales en la matière dans le sens de la mise en place des mécanismes préconisés par les conventions internationales et les résolutions du Conseil de sécurité, particulièrement les résolutions 1267 et 1373 et les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi).».

Présentant le projet de loi devant les membres de la commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'homme du Conseil de la nation, M. Louh a indiqué que le texte de loi modifiant et complétant la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme «re-

vêt un caractère urgent en raison de son lien avec les engagements internationaux» du pays.

Le ministre a souligné que «les amendements introduits à la loi n° 05-01 tendent à adapter le système législatif national aux normes internationales en la matière dans le sens de la mise en place des mécanismes préconisés par les conventions internationales et les résolutions du Conseil de sécurité, particulièrement les résolutions 1267 et 1373 et les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi).».

Les membres de la commission ont en outre débattu des dispositions du texte de loi et écouté les réponses du représentant du gouvernement sur la question.

11^e CONGRÈS DES SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS M. Mohamed Bouallag plébiscité à la tête de l'organisation



M. Mohamed Bouallag a été plébiscité vendredi à Alger par le 1^{er} congrès ordinaire des Scouts musulmans algériens (SMA) comme nouveau commandant général des SMA pour un mandat de quatre années en remplacement à M. Noureddine Benbrahim.

Le nouveau commandant des SMA a été élu à ce poste par les membres du nouveau conseil national de l'organisation, issu de ce congrès, lors d'une réunion à laquelle ont pris part 108 membres sur 113, a indiqué le président du bureau du congrès Belerkaa Abdelkrim. M. Bouallag a été par la suite plébiscité par le congrès dont les travaux ont débuté

jeudi en présence de 700 délégués.

A l'issue de son élection, M. Bouallag a déclaré qu'il continuera l'œuvre du fondateur des SMA, Mohamed Bouras, soulignant que la priorité sera accordée à l'unification de l'organisation et à la formation des nouveaux membres de la direction générale.

Après avoir salué le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'intérêt accordé aux SMA, le responsable a promis de préserver l'unité de l'organisation. Les travaux de la deuxième journée ont été consacrés à l'adoption des amendements du statut de l'organisation.

APS

S O M M E T D E L' U A À A D D I S A B E B A

M. Sellal appelle à une riposte «collective» et «coordonnée» à la menace terroriste

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé vendredi à Addis-Abeba à une riposte «collective» et «coordonnée» à la menace terroriste et la criminalité transfrontalière. «Pour des considérations de stabilité et de paix indispensables au développement de l'Afrique, ce phénomène (terrorisme) appelle une riposte collective autant forte que coordonnée du continent», a déclaré M. Sellal dans une allocution sur les questions de paix et de sécurité en Afrique. Il a indiqué que le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée constituent «une menace réelle avérée sur la paix du continent ainsi que sur le devenir des pays africains comme Etats, sociétés et nations». «Phénomène aux multiples et sournoises ramifications, le terrorisme prospère essentiellement sur le terrain social et ne cesse de réadapter son action destructive sur la cohésion humaine», a-t-il relevé.

Le Premier ministre a souligné l'urgence d'une coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité, qu'il a qualifiée de «vecteur essentiel» pour contrer les menaces qui se posent au continent.

«Nous devons poursuivre les efforts dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa), pour la pleine opérationnalisation de la Force africaine en attente», a-t-il ajouté. M. Sellal a également soutenu le mécanisme transitoire de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), «qui se met progressivement en place pour assurer pleinement le rôle qui lui est dévolu».

L'Algérie se félicite de la tenue, en décembre dernier, du premier sommet des Etats parties au processus de Nouakchott consacré à la coopération sécuritaire dans la région sahélienne, a-t-il dit. Le Premier ministre a indiqué que l'Algérie «soutient l'approche visant à créer la cohésion indispensable entre les trois pays africains membres du Conseil de sécurité de l'ONU, pour promouvoir une prise en charge cohérente des priorités de l'UA au sein de cette importante instance de gouvernance mondiale».

Il a rappelé que, dans le cadre de son engagement, l'Algérie a proposé, au cours du Sommet de Nairobi, d'abriter la réunion de Haut niveau sur le financement du terrorisme afin de cibler les mesures pratiques pour faire face «efficacement» à ce phénomène.

L'Algérie participe aussi, avec les Etats du Sahel, dans de nombreux cadres de coopération, dont les «pays du Champ», le Comité opérationnel d'Etat-major conjoint (Cémoc), l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), le Groupe de travail sur le Sahel co-présidé par l'Algérie et le Canada dans le cadre du Forum global contre le terrorisme.

Le Premier ministre a indiqué que l'Algérie, guidée par la séculaire solidarité de voisinage, conduit actuellement la Médiation internationale en vue de parvenir à un accord politique garantissant la préservation de l'intégrité territoriale du Mali frère, son unité nationale et sa souveraineté». «Ces mêmes principes guident aussi les efforts exploratoires que l'Algérie a entrepris pour promouvoir un dialogue inclusif entre les parties libyennes dans le cadre d'une solution politique négociée», a-t-il noté. M. Sellal a déclaré que «la situation dans plusieurs pays frères du continent, nous interpelle au plus haut point», soulignant qu'en République centrafricaine, l'Algérie «encourage la poursuite du processus de transition basé sur un dialogue national inclusif tout comme il appuie toute initiative d'accompagnement de la transition au Burkina Faso». Au plan régional, il a affirmé que l'Algérie soutient fermement l'action du président Joaquim Chissano, envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental dont la mission est de promouvoir un règlement juste garantissant l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies». «L'Algérie soutient, aussi, les efforts d'apaisement entre la République du Soudan et du Soudan du Sud, à travers le mécanisme conjoint de vérification et de surveillance des frontières, tout en appelant à la prise en charge de la crise humanitaire aiguë qui frappe cette région», a-t-il ajouté. Concernant la Tunisie, M. Sellal a salué «la réussite dans l'organisation de l'élection présidentielle qui constitue un jalon majeur dans la voie de la stabilité de ce pays frère». Il a souligné que l'Algérie considère que «la concertation, le dialogue, l'inclusion, la réconciliation, le respect de la dignité humaine et la solidarité doivent constituer l'armature de la gouvernance en Afrique pour pouvoir relever efficacement les défis du développement durable et la stabilité du Continent».

APS

Paix, sécurité et développement de l'Afrique occupent les débats

Les questions de paix et de sécurité ainsi que le développement de l'Afrique ont dominé les travaux de la 24^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) entamés vendredi à Addis Abeba.

Dans son allocution sur les questions de paix et de sécurité en Afrique lors de cette 26^e session, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, a appelé à une riposte «collective» et «coordonnée» à la menace terroriste et la criminalité transfrontalière. «Pour des considérations de stabilité et de paix indispensables au développement de l'Afrique, ce phénomène (terrorisme) appelle une riposte collective autant forte que coordonnée du continent», a déclaré M. Sellal, indiquant que le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée constituent «une menace réelle avérée sur la paix du continent ainsi que sur le devenir des pays africains comme Etats, sociétés et nations».

Le Premier ministre a en outre souligné l'urgence d'une coopération dans le domaine de la paix et de la sécurité, qu'il a qualifiée de «vecteur essentiel» pour contrer les menaces qui se posent au continent, tout en appelant à la poursuite des efforts dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa) pour la pleine opérationnalisation de la Force africaine en attente». M. Sellal a également soutenu le mécanisme transitoire de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), «qui se met progressivement en place pour assurer pleinement le rôle qui lui est dévolu». L'Algérie, a-t-il dit, se félicite de la tenue, en décembre dernier, du premier sommet des Etats parties au processus de Nouakchott consacré à la coopération sécuritaire dans la région sahélienne. Il a rappelé que, dans le cadre de son engagement, l'Algérie a proposé, au cours du Sommet de Nairobi, d'abriter la réunion de Haut niveau sur le financement du terrorisme afin de cibler les mesures pratiques pour faire face «efficacement» à ce phénomène.

L'Algérie participe aussi, avec les Etats du Sahel, dans de nombreux cadres de coopération, dont les «pays du Champ», le Comité opérationnel d'Etat-major conjoint (Cémoc), l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), le Groupe de travail sur le Sahel co-présidé par l'Algérie et le Canada dans le cadre du Forum global contre le terrorisme. Le Premier ministre a en outre indiqué que l'Algérie, «guidée par la séculaire solidarité de voisinage, conduit actuellement la Médiation internationale en vue de parvenir à un accord politique garantissant la préservation de l'intégrité territoriale du Mali frère, son unité nationale et sa souveraineté». «Ces mêmes principes guident aussi les efforts exploratoires que l'Algérie a entrepris pour promouvoir un dialogue inclusif entre les parties libyennes dans le cadre d'une



solution politique négociée», a-t-il noté. Au plan régional, il a affirmé que l'Algérie soutient fermement l'action du président Joaquim Chissano, Envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental dont la mission est de promouvoir un règlement juste garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies». «L'Algérie soutient, aussi, les efforts d'apaisement entre la République du Soudan et du Soudan du Sud, à travers le mécanisme conjoint de vérification et de surveillance des frontières, tout en appelant à la prise en charge de la crise humanitaire aiguë qui frappe cette région».

Le terrorisme perçu comme une menace à la sécurité collective

Revenant au terrorisme, Nkosazana Dlamini-Zuma, la présidente de la Commission de l'UA a pour sa part indiqué que «le terrorisme, en particulier la brutalité de Boko Haram contre nos populations, est une menace à notre sécurité collective et à notre développement». «Elle s'est désormais propagée à la région au-delà du Nigeria et nécessite une réponse collective, efficace et décisive», a-t-elle déclaré à l'ouverture des travaux. «Boko Haram (...) représente un danger pour la paix et la sécurité nationale (au Nigeria), régionale et internationale», a déclaré pour sa part le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à la tribune.

Durant la nuit, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a demandé la création d'une force militaire régionale de 7 500 hommes pour contrer Boko Haram, dont l'avancée au Nigeria et les attaques au Cameroun inquiètent les pays limitrophes. Depuis 2009, l'insurrection de Boko haram a fait plus de 13 000 morts.

Le développement de l'Afrique en bonne place aux débats

Outre la situation sécuritaire en Afrique, l'Agenda-2063 qui dessine les contours de l'Afrique des cinquante prochaines années occupe une bonne place lors des débats à Addis Abeba. Les chefs d'Etat et de gouvernement évoquaient ainsi l'Agenda-2063, un projet initié en 2013 par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, portant en particulier sur l'intégration économique régionale, démocratie et bonne gouvernance, à l'ombre du rayonnement culturel de l'Afrique.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a dans ce contexte relevé la volonté de l'Afrique de réaliser «pleinement» l'intégration continentale à la faveur de l'Agenda-2063. En se dotant de

l'Agenda 2063, l'Afrique «a clairement exprimé sa volonté à réaliser pleinement l'intégration continentale pour, à la fois, améliorer les conditions de vie de ses peuples et, en même temps, participer à la gestion des affaires mondiales et être partie prenante au progrès de l'humanité», a indiqué M. Sellal dans une intervention sur «Le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063». Le Premier ministre, qui s'exprimait en sa qualité de représentant du président Abdelaziz Bouteflika à ce sommet, a fait observer que les Etats africains sont «interpellés» pour accroître la mobilisation de leurs ressources et faire participer le secteur privé aux projets et programmes de l'Agenda 2063.

Il a estimé qu'il y a lieu, par conséquent, de «renforcer les efforts que déploie la Commission de l'UA et son agence du Nepad pour contribuer, à travers le renforcement des capacités des Etats africains et des Communautés économiques régionales, une mobilisation «optimale» de l'épargne privée et à une stimulation des investissements et du financement par le secteur privé.

S'agissant de la mobilisation des ressources publiques, il a indiqué qu'il existe, certes, une marge de manœuvre à travers la lutte contre la fuite des capitaux, la corruption, la fraude et l'évasion fiscale, ainsi que la rationalisation des dépenses publiques», estimant, cependant, que «les projections les plus optimistes indiquent que, malgré ces efforts, les Etats ne seront pas en mesure de disposer de la capacité financière suffisante nécessaire à la mise en œuvre de l'Agenda 2063». «Il leur revient, dès lors, de mettre en œuvre des politiques audacieuses pour faciliter une forte implication du secteur privé à travers l'investissement direct et des modalités variées de partenariats public-privé», a-t-il souligné.

Les représentants de plus de 50 Etats membres du bloc panafricain et des organisations internationales devraient discuter aussi de l'émancation des femmes et chercher des moyens pour promouvoir le développement durable pendant l'événement biannuel de deux jours.

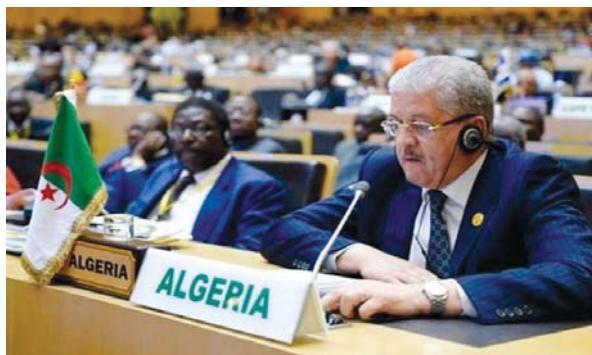
Le sommet de l'UA place l'année 2015 sous le thème «Année de l'autonomisation des femmes et du développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'Agenda 2063». Lors de la session d'ouverture du sommet, le président zimbabwéen Robert Mugabe a pris le poste de président tournant du bloc panafricain, succédant au président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, élu président de l'UA lors du 22^e Sommet de l'Union africaine en janvier 2014.

S O M M E T D E L' U A À A D D I S A B E B A

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE : Le Président Bouteflika charge Sellal de remettre des lettres à des chefs d'Etat membres de l'APPA

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le premier ministre, Abdelmalek Sellal, de remettre des lettres à des chefs d'Etat de pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) afin de se concerter suite à la chute des prix de pétrole, a indiqué vendredi à Addis-Abeba, le ministre délégué chargé des Affaires et maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«En marge des travaux du sommet de l'Union africaine (UA), M. Sellal a rencontré des chefs d'Etat de pays membres de l'APPA à qui il a remis des lettres du président Bouteflika, suite à la chute des prix du pétrole», a précisé M. Messahel en marge des travaux de ce sommet qui se tient dans la capitale éthio-



pienne. Ces lettres ont été remises aux Présidents du Gabon, de l'Angola, du Congo, de la Guinée-équatoriale et du Niger.

«Le président Bouteflika a pris cette initiative pour permettre aux pays africains de se concerter et de coordonner leurs efforts devant la crise que connaît le marché pétrolier», a encore expliqué Messahel.

«Le message (du chef de l'Etat) porte aussi sur les efforts communs africains au niveau des différentes instances internationales chargées de ce dossier afin de permettre une stabilisation des prix du pétrole», a-t-il poursuivi. M. Sellal a été chargé par le président Bouteflika de le représenter au Sommet de l'UA.

Mugabe rend hommage à l'Algérie pour son rôle pour la libération de l'Afrique du colonialisme



Le nouveau président en exercice de l'Union africaine, le chef de l'Etat Zimbabwéen Robert Mugabe, a rendu hommage à l'Algérie, samedi à Addis-Abeba pour son rôle et sa contribution dans la libération de l'Afrique du colonialisme.

M. Mugabe qui intervenait au deuxième et dernier jour du 24ème sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, a rendu un hommage à plusieurs pays africains qui ont contribué à la libération du continent du colonialisme et notamment «insisté sur le rôle de l'Algérie qui était à la ligne de front avec les Africains».

Le président de l'UA qui s'exprimait au terme de la séance de l'examen des questions paix et sécurité, a également salué la proposition de baptiser le nouveau siège du département paix et sécurité de l'UA au nom d'un illustre africain, le regretté Julius Kambarage Nyerere (1922-1999), surnommé «le mwaliwu» (l'instituteur). Il a été président de la Tanzanie entre 1964 et 1985.

L'UA appelle à ne pas participer au Forum de Crans-Montana dans la ville de Dakhla occupée

L'Union africaine a lancé, samedi à Addis-Abeba, un appel aux pays membres et à toutes les organisations de ne pas participer au Forum de Crans-Montana, prévu dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental) le mois de mars prochain et le considère comme une violation du droit international. «Nous, chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, lançant un appel aux Etats membres de l'UA, à la société civile et à toutes les organisations pour qu'ils ne participent pas à ce Forum prévu du 12 au 14 mars 2015 dans la ville occupée de Dakhla (Sa-

hara occidental)», est-il mentionné dans les résolutions de l'UA. L'UA demande aussi à l'Organisation internationale suisse Crans Montana et à «toutes les autres organisations d'annuler la réunion prévue dans la ville occupée de Dakhla (Sahara occidental) qui constitue une grave violation du droit international». En ce sens, l'UA considère «que l'organisation de toute conférence internationale dans les circonstances actuelles au Sahara occidental est en contradiction avec les efforts fournis par la communauté internationale pour résoudre le conflit au

Sahara occidental et ne peut engendrer qu'un climat de confrontation sur ce territoire». Par ailleurs, l'UA a rappelé que toutes les décisions et résolutions adoptées par l'OUA/UA et l'ONU sur la situation au Sahara occidental et garde ainsi l'esprit des efforts entrepris par l'ONU et l'UA pour parvenir à une solution juste et durable de la question du Sahara occidental en conformité avec la Charte des Nations Unies et la Résolution 1514 adoptée en 1960 relative à la décolonisation, est-il mentionné dans les résolutions de l'UA.

Ban Ki-moon salue la volonté de l'UA de créer une force régionale de lutte contre Boko Haram

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué samedi la volonté de l'Union africaine (UA) de créer une force régionale de lutte contre le groupe armé nigérian Boko Haram. «Je salue la décision de l'UA et des pays de la région d'établir une force multinationale contre Boko Haram», a-t-il déclaré devant la presse en marge du 24e sommet de l'organisation panafricaine qui s'est ouvert vendredi à Addis Abeba, capitale de l'Ethiopie. Dans la nuit de jeudi à vendredi, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a appelé à la création d'une force militaire régionale de 7.500 hommes pour contrer le groupe armé. «Les abus épouvantables de Boko Haram, sa cruauté indécible, son mépris total des vies humaines, ses destructions de biens totalement gratuites sont sans égales», avait indiqué la présidente de la

Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma. «Par conséquent, il est recommandé que les pays de la région soient autorisés à porter la Force multinationale à 7.500» hommes, avait-elle poursuivi dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion jeudi soir du conseil pour la paix et la sécurité de l'organisation. Boko Haram s'est emparé des territoires entiers du nord-est du Nigeria et multiplie les incursions au Cameroun voisin, à proximité du Tchad et du Niger. Une coopération militaire a été décidée fin 2014 entre les pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad). Mais cette force composée de quelque 700 hommes de chaque pays, ainsi que du Bénin, peine à se matérialiser du fait de dissensions entre Lagos et ses voisins.



APATRIDIE: Lancement d'une étude sur le droit à la nationalité en Afrique

Une étude sur le droit à la nationalité en Afrique a été lancée par la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples pour mettre un terme au problème d'apatrie dont souffrent plusieurs Africains dépourvus de nationalité, a-t-on appris samedi à Addis-Abeba auprès de la commission de l'UA.

L'étude a été lancée par cette commission après avoir constaté que plusieurs pays africains ont hérité, au lendemain de leur indépendance, de lois coloniales qui sont parfois discriminantes ou insuffisantes concernant la nationalité, alors que certains pays n'appliquent pas du tout ces lois, a indiqué à l'APS la Commissaire à la commission africaine des droits de l'homme et des peuples et rapporteur spécial sur les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées, Sahli-Fadel Maya.

Commentant cette étude, initiée par l'Union africaine et accompagnée par le haut comité des Nations unies pour les réfugiés, ainsi que l'ONG Open-society, Mme Sahli-Fadel a précisé que l'étude permettra de faire l'état des lieux et recenser le nombre d'apatriés en Afrique dans le but d'inciter les gouvernements et les Etat du continent à aller de l'avant et réduire ce phénomène.

Elle a également qualifié l'étude d'«importante», car elle constituera le point de départ pour l'élaboration d'un projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples sur le droit à la nationalité, expliquant que cela permettra aussi à l'Afrique de se doter d'un protocole additionnel sur le droit à la nationalité.

Pour ce qui est de l'Algérie, elle a indiqué que le pays dispose déjà d'un code de la nationalité, révisé en 2005 en ce qui concerne le transfert de la nationalité de la femme algérienne mariée à un étranger à ses enfants, soulignant à ce propos que l'Algérie est «en avance sur ce plan» comparativement aux autres pays africains, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne.

Zuma est une Algérienne née à El Oued

L'actuelle présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a révélé, dans son allocution lors du lancement de l'étude sur le droit à la nationalité en Afrique, qu'elle avait, elle aussi, vécu le problème d'apatrie après avoir fui son pays, l'Afrique du Sud, à cause du régime d'apartheid. Elle a ainsi rendu hommage à l'Algérie qui lui avait fourni un passeport algérien, car elle était apatride, précisant qu'elle détenait un passeport algérien, mais elle ne parlait pas l'arabe. Aujourd'hui elle garde jalousement ce passeport sur lequel il est mentionné qu'elle est née dans la wilaya d'El Oued, au Sud-est algérien.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue d'Indonésie à Addis-Abeba

Le Ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec son homologue d'Indonésie, Mme Retno Marsudi, à Addis-Abeba en marge de la 24^e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine.

M. Lamamra a évoqué avec son homologue indonésien les préparatifs de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement célébrant le 60^e anniversaire de la Conférence de Bandung et le 10^e anniversaire du Nouveau partenariat stratégique Afrique-Asie, prévu en Indonésie à la fin du mois d'avril 2015. Les ministres ont passé aussi en revue l'état des relations et les échéances bilatérales.

GAZ DE SCHISTE

Ce que révèlent les premières évaluations du potentiel de l'Algérie

Par Nacera Rabia

L'Algérie dispose de 4.940 trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%, selon des évaluations réalisées par Sonatrach avec des compagnies pétrolières internationales sur cinq bassins sahariens, précise à l'APS une source près du groupe pétrolier national.

Ces réserves récupérables ont été calculées pour les prospects d'Ahnet, Timimoun, Moudyir, Il-lizi et de Berkine. Avec un TR de 15%, l'Algérie occupe la 4^e position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les Etats-Unis (dont le TR varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, ajoute la même source, citant le rapport 2013 de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste.

Pour ce qui concerne les réserves à l'état liquide (pétrole, condensat...) dans les cinq bassins cités, elles s'élèvent à 248 milliards de barils.

La même source fait savoir que ces estimations de réserves d'hydrocarbures non conventionnels ont été obtenues grâce à un plan

d'action pour l'évaluation du gaz de schiste, entamé en 2009 et devant s'étaler jusqu'à 2018-2020.

Ces études d'évaluation du potentiel de gaz de schiste ainsi que la conception et l'exécution des opérations de fracturation et de la stimulation des réservoirs de ce gaz non conventionnel ont été réalisées avec le concours des compagnies de service américaines.

Durant la première phase de ce plan, étalement entre 2009 et 2010, le groupe Sonatrach a réalisé une évaluation régionale en exploitant les données disponibles (cartographie sismique, diapragmes, indices de forage...).

En 2009, Sonatrach a réussi à consolider sa base de données en matière de schiste en acquérant des données complémentaires qui l'ont aidée à affirmer les volumes en place le long des sections ciblées.

Depuis 2011, Sonatrach mène une vaste opération d'évaluation du potentiel de gaz de schiste dans les bassins sahariens pour déterminer les zones les plus favorables pour l'implantation de projets pilotes.

C'est en 2013 que le groupe est passé à une autre étape, celle du forage de puits pilotes afin de connaître, entre autres, la productivité de la formation et le type de fracs à réaliser, et de faire l'évaluation économique du projet. Selon la même source, Sonatrach a retenu, pour cette étape, la réalisati-

tion de trois forages horizontaux dans le bassin d'Ahnet avec le concours de trois sociétés de services, sachant qu'elle a déjà fait appel aux services d'une première société pour le premier puits réalisé, et devrait aussi se faire assister par une autre société pour le deuxième puits.

Le projet pilote d'Ahnet devrait s'achever à la fin 2015, affirme-t-on auprès du groupe lequel a également inscrit, dans cette phase de ce plan d'action, la réalisation, à partir de 2016 et jusqu'à 2020, de deux puits pilotes en partenariat sur les bassins de Berkine et Nord Timimoun.

Richesse des bassins sahariens algériens

Les résultats des études d'évaluation menées dans le cadre de ce plan d'action ont révélé que les argiles du Frasni et du Silurien des bassins sahariens algériens sont classées comme des «roches mères de première classe», et ayant un contenu très élevé en carbone organique total (COT).

Selon les mêmes études, les roches frasniennes de ces bassins sont de «première classe mondiale» en termes de richesse en matière organique, de maturité (contenant du gaz sec et du gaz humide), de porosité et de perméabilité qui sont très élevées.

Les premières conclusions de l'étude géomécanique effectuée sur ces roches indiquent qu'il n'y a pas beaucoup de différence par



rapport à d'autres formations rocheuses productives aux Etats-Unis.

Schiste: une industrie coûteuse

La phase exploitation des hydrocarbures non conventionnels nécessite des technologies de pointe et de grandes capacités opérationnelles et financières dont dispose un nombre réduit de compagnies», indique encore la même source. C'est pour cette raison que l'exploitation du schiste appelle, généralement, à une «démarche prudente» qui consiste à faire appel à des sociétés spécialisées sous la forme d'un partenariat ciblé avec des compagnies qui ont un savoir-faire avéré, à l'instar de ce qui a été fait par de grandes

compagnies comme Exxon Mobil avec XTO, Eni avec Quicksilver, BG avec Exco Ressources et Statoil avec Chesapeake, explique-t-on.

En effet, les coûts estimés pour l'exploration et le développement de schiste, en dehors des Etats-Unis, restent plus élevés en raison du manque d'équipement et des chaînes d'approvisionnement, relève-on de même source.

A titre d'exemple, un puits vertical de 3.200 m avec un drain horizontal de 1.200 m dans les gisements de Haynesville (Etats-Unis) coûte environ 8 millions de dollars contre 14 à 16 millions de dollars pour un même forage en Pologne où l'industrie de schiste est encore immature.

APS

L'Union internationale du gaz préconise une évaluation objective des préoccupations environnementales

Les préoccupations environnementales, liées à l'exploitation de gaz de schiste dans le monde, doivent faire objet d'une évaluation «rationnelle et objective» devant aboutir à des approches opérationnelles et réglementaires assurant le développement de cette source d'énergie, estime l'Union internationale du gaz (UIG).

Dans une publication, intitulée «Gaz de schiste: les réalités sur les préoccupations environnementales», l'UIG relève que, jusqu'ici, le débat sur l'impact environnemental s'est limité à opposer des avis contradictoires entre partisans et opposants à la fracturation hydraulique «sans jamais s'axer sur une évaluation fondée, rationnelle et objective» de ces craintes.

Ce travail d'évaluation devra aider à mettre en place des approches opérationnelles et réglementaires devant accélérer et réguler le développement du gaz de schiste «qui joue désormais un rôle fondamental dans le mix énergétique mondial», souligne ce rapport de l'UIG, une association internationale regroupant 91 pays membres dont l'Algérie à travers l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG).

La révolution du gaz de schiste aux Etats-Unis a, en effet, bouleversé la donne énergétique mondiale et donc l'impact sur les perspectives d'approvisionnement en gaz naturel à court et à moyen terme est déjà perceptible, relève encore l'UIG.

Le rapport répond avec des précisions détaillées sur huit préoccupations environnementales souvent soulevées par les détracteurs de l'exploitation de gaz de schiste.

Concernant la préoccupation selon laquelle la fracturation hydraulique pourrait

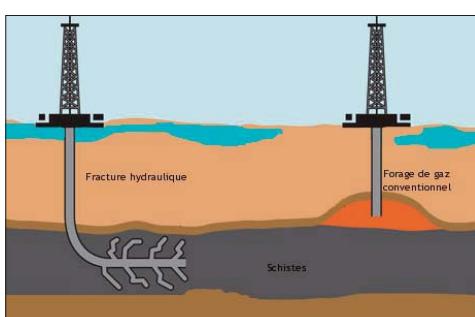
avoir des effets néfastes sur les nappes d'eau, l'UIG précise que ce ne sont pas seulement les forages horizontaux qui traversent les nappes d'eau puisque même les forages verticaux, qui sont une pratique bien établie dans la production du pétrole et du gaz conventionnel, traversent des aquifères en toute sécurité sans pour autant provoquer des incidents.

«Des millions de puits verticaux ont été forés depuis l'avènement de l'industrie pétrolière, sans enregistrer des incidents majeurs», souligne l'organisation dans son rapport.

Selon l'UIG, «des rares incidents de contamination des eaux souterraines sont dues à des tubages de puits défectueux, d'où la nécessité d'assurer une bonne cimentation de ces installations. En outre, ces incidents ont été vite résolus et maîtrisés par les compagnies pétrolières».

De même, l'Union estime que les inquiétudes liées à l'utilisation d'énormes quantités d'eau dans la fracturation hydraulique ne sont pas fondées puisque la production de gaz de schiste ne consomme pas systématiquement plus d'eau que dans la production d'autres formes d'énergie.

A titre d'exemple, la quantité d'eau utilisée pour produire de l'énergie est de cinq litres (1,3 gallons) par million BTU pour le gaz de schiste contre plus de 9.500 litres (2.500 gallons) par million de BTU pour les biocarburants, sachant que les quantités



d'eau varient en fonction des exigences de la géologie et du type de la fracturation, explique l'UIG.

Actuellement, l'industrie pétrolière tente de réduire les quantités d'eau utilisées en les réutilisant lorsque cela est possible et en améliorant le processus de la fracturation hydraulique, relève-t-elle.

De même, les préoccupations croissantes sur les additifs chimiques utilisés dans la fracturation hydraulique, ne sont pas justifiées, juge-t-elle en faisant savoir que beaucoup de ces additifs sont présents dans des produits commercialisés.

Le fluide de la fracturation hydraulique est composé généralement de 99,5% d'eau et de sable et de 0,5% de produits chimiques. Une fracturation hydraulique nécessite l'utilisation de 3 à 12 additifs chimiques mais cela dépend, en fait, des ca-

ractéristiques de l'eau et de la nature de la roche à fracturer.

Concernant les tremblements de terre provoqués par la technique de fracturation hydraulique, cette organisation mondiale explique que l'activité sismique générée parfois par cette technique est moins intense que les niveaux d'activité sismique naturelle ressentis par les êtres humains. Quant aux craintes liées à l'impact environnemental des rejets générés par l'exploitation du schiste, l'organisation note que les eaux de la fracturation hydraulique, évacuées des puits après l'achèvement du forage, sont gérées, traitées et recyclées grâce à différents procédés dont dispose l'industrie pétrolière actuellement.

L'UIG relève aussi que la réglementation relative à l'activité de l'exploitation du schiste est en constante évolution, particulièrement en Amérique du nord, contrairement à ce qu'avancent les anti-schistes.

Aux Etats-Unis, pas moins de cinq lois ont été promulguées pour réguler cette nouvelle activité telles la loi nationale sur l'environnement ou celle sur l'eau potable.

Dans d'autres pays, où l'exploitation du schiste est envisagée, des réglementations similaires sont prévues et seront appliquées dès l'entame de la production, indique l'organisation qui insiste toutefois sur le maintien d'une surveillance appropriée de cette activité.

SELON L'EXPERT ABDELMADJID ATTAR

Le schiste doit venir «en appoint» aux besoins internes de l'Algérie et non pas comme une rente

Le gaz de schiste en Algérie doit avoir sa place à long terme comme une ressource complémentaire dans le mix énergétique national et ne doit, en aucun cas, être considéré comme «une rente», affirme à l'APS l'expert Abdelmadjid Attar.

Pour l'ex-PDG de Sonatrach, toute confirmation technique et rentable de gaz de schiste dans les cinq années à venir ne pourrait faire l'objet d'une éventuelle exploitation qu'à-delà de dix à quinze ans. Cette production devra venir, à ce moment, en appoint aux besoins internes du pays et non en tant que rente», explique-t-il, en insistant pour que ce gaz soit considéré comme une «une alternative partielle et un simple complément à la sécurité énergétique du pays au-delà de 2030».

Actuellement, insiste-t-il, l'Algérie est seulement au stade de l'exploration, c'est-à-dire l'étape d'évaluation du potentiel récupérable si les techniques actuellement existantes permettent son extraction sans risques, dira-t-il. A ce propos, il estime que c'est une «phase obligatoire» avant d'envisager toute exploitation laquelle exige une autorisation du Conseil des ministres conformément à l'article 23 bis de la loi sur les hydrocarbures.

Il indique aussi que des pays comme la Chine, l'Argentine, le Royaume-Uni,

l'Espagne, l'Afrique du Sud et même l'Arabie Saoudite sont aussi en phase exploratoire de leur gaz de schiste avançant qu'il y va de la sécurité énergétique de chacun de ces pays dans l'immédiat ou à moyen terme. «Dans une décennie, le problème de la sécurité énergétique en Algérie deviendra de plus en plus préoccupant vu la croissance de la consommation interne», avise-t-il, soulignant que le gouvernement est en face d'un «grand défi» qui est celui de mettre en place un modèle de consommation énergétique comprenant en priorité l'investissement dans le renouvelable, l'impulsion d'un programme d'économie d'énergie et la préservation d'une rente minimale pour financer une nouvelle économie productrice de richesses. A ce titre, il considère qu'il est prématûr de parler de moratoire sur les forages de schiste en Algérie, tel que revendiqué par des citoyens et des partis politiques tant que la phase exploration n'est pas encore achevée. «Un moratoire nécessite un débat ouvert et

transparent sur la base de données concrètes, d'où la nécessité de dépasser le stade exploratoire et d'en débattre sur la base de données algériennes et non de données ou de modèles étrangers dont le contexte géographique, économique et même humain est complètement différent», soutient M. Attar.

Interrogé sur l'impact environnemental de l'exploitation du schiste, M. Attar tient à préciser que les risques enregistrés en début d'exploitation aux Etats-Unis et en Pologne sont «dus à l'absence de mesures de prévention et un contexte géologique, hydrogéologique ou topographique qui n'existe absolument pas en Algérie».

A ce propos, il observe qu'il n'y a pas d'activité sans risques y compris même dans le domaine de l'agriculture laquelle génère parfois des dégâts en matière de surexploitation des eaux et de leur pollution. «Il y a eu aussi des problèmes (environnementaux) dans le secteur pétrolier mais à chaque fois, les sociétés pétrolières ont apporté les solutions adéquates», relève-t-il.



La perception des risques «souvent excessive»

La perception des risques attribués à l'exploitation du gaz de schiste est «souvent excessive», alors que l'industrie pétrolière dispose de moyens lui permettant de maîtriser ces risques pour peu que les mesures adéquates soient prises, affirme l'expert pétrolier Francis Perrin dans un entretien à l'APS.

«La perception des risques associés au gaz de schiste est souvent excessive. Il existe, aujourd'hui, les moyens de travailler correctement sur le gaz de schiste compte tenu de l'évolution des techniques et de l'expérience considérable accumulée aux Etats-Unis», soutient M. Perrin, président de la société Stratégie et politiques énergétiques (SPE), une société qui édite cinq publications énergétiques, dont *Pétrole et Gaz Arabes* (PGA).

Selon lui, «il faut regarder les réalisations d'aujourd'hui et pas celles des années 2000 car beaucoup de choses ont progressé depuis».

Il explique que les risques de polluer les nappes phréatiques relèvent plutôt d'un non-respect des normes assurant l'intégrité des forages: «Le forage d'un puits qui n'est pas effectué dans les règles de l'art représente un danger pour l'environnement qu'il s'agisse du gaz ou de pétrole de schiste ou des hydrocarbures conventionnels».

Sur ce point, il cite l'exemple de l'une des plus grandes marées noires de l'histoire, survenue en 2010 dans le Golfe du Mexique avec le puits Macondo foré par la firme BP, provoquée, pourtant, d'un forage d'exploration de pétrole conventionnel et non de pétrole ou de gaz de schiste».

M. Perrin rappelle, à ce titre, que la fracturation hydraulique, qui suscite des appréhensions, «est utilisée depuis plusieurs décennies par les compagnies pétrolières sans, pour autant, provoquer des controverses jusqu'à ce que l'on parle tout récemment des gaz de schiste».

4 conditions-clés pour une exploitation du schiste sans risque

Le même expert soutient que pour réduire au maximum les risques environnementaux, quatre conditions-clés doivent être réunies: des acteurs pétroliers compétents et responsables, l'utilisation des techniques les plus récentes, un Etat qui exerce correctement son rôle de régulation et de supervision de l'industrie et une société civile vigilante.

Au sujet de l'opportunité pour l'Algérie d'aller vers une éventuelle exploitation du schiste, le président de Stratégie et politiques énergétiques affirme qu'il appartient à chaque pays de prendre ses propres décisions sur cette question, en signalant que plusieurs pays développent ou vont développer leurs ressources non conventionnelles comme l'Arabie Saoudite, la Pologne, l'Ukraine, la Chine, l'Australie, l'Argentine et le Royaume-Uni. Interrogé sur la rentabilité de l'exploitation coûteuse du schiste dans un contexte baissier des prix du gaz, M. Perrin explique que seuls les forages d'exploration permettent d'affiner les évaluations en terme de coûts.

Sur la question des prix, explicité-t-il, il faudra distinguer deux situations: «A court terme, l'effondrement des prix est, bien sûr, une menace pour la rentabilité de l'exploitation des hydrocarbures à coût élevé dont le gaz de schiste. Mais nous ne devons pas extrapoler car entre le moment où un pays décide de se lancer dans l'exploration et le moment où sa production sera importante, plusieurs années se seront écoulées et les prix du gaz ne vont pas toujours rester à la baisse».

Abordant les chances pour l'Algérie de trouver des débouchés pour son gaz de schiste si elle venait à l'exploiter, M. Perrin prédit que le pays «a, à l'avenir, les moyens d'affronter une concurrence très vive avec l'émergence de nouveaux pays producteurs et exportateurs de gaz».

Néanmoins, considère-t-il, l'Algérie «doit prendre les bonnes décisions politiques, trouver les bons partenariats pour Sonatrach, fournir un cadre législatif et contractuel incitatif et adopter sa politique commerciale aux combats de demain et d'après-demain et pas à ceux du passé».

APS

SELON CHEMS EDDINE CHITOUR : L'exploration du gaz de schiste doit se poursuivre pour évaluer les réserves

Les études d'exploration lancées par Sonatrach pour le gaz de schiste doivent se poursuivre pour permettre d'évaluer les réserves réelles de cette énergie non conventionnelle, a affirmé à l'APS l'expert, Chems Eddine Chitour.

«L'étude de gaz de schiste doit se poursuivre, nous devons terminer rapidement la phase d'exploration pour procéder aux évaluations réelles de la ressource», souligne M. Chitour qui regrette le fait que la seule estimation faite dans ce sens provient d'une étude américaine.

A ce propos, il considère que le gaz de schiste est une richesse à exploiter rationnellement et que les forages d'exploration sont nécessaires pour maîtriser la technique, ajoutant que leur faible nombre «n'hypothèque pas les fondamentaux de la vie au Sahara».

Pour autant, il a estimé que ce gaz ne fera partie du mix énergétique national qu'une fois la technologie de production sera mature.

En effet, renchérit-il, l'Algérie doit, d'abord, donner la priorité à la formation des

compétences nécessaires et à la prise des précautions en terme d'environnement avant d'envisager toute éventuelle exploitation.

«Quand nous serons prêts technologiquement, en formant les ingénieurs et les techniciens de géologie, de géophysique, de forage, de mécanique, d'électrotechnique et sans oublier les spécialistes de l'environnement,

ment, le gaz de schiste jouera pleinement son rôle», préconise-t-il.

M. Chitour estime aussi que le gaz de schiste aurait toute sa place dans le cadre d'une stratégie énergétique à long terme, basée avant tout sur la «sobriété énergétique». Mais l'expert pétrolier plaide également pour un «plan Marshall» pour les énergies vertes, rappelant

que les énergies renouvelables représentent moins de 0,1% du bilan électrique algérien.

Selon lui, il est temps d'élaborer une stratégie de rationalisation de l'énergie et de l'augmentation progressive de ses tarifs, ce qui nécessite de redéfinir la politique sociale et le soutien de l'Etat aux classes défavorisées.

Les additifs chimiques utilisés dans la fracturation hydraulique

Les additifs chimiques généralement utilisés dans la fracturation hydraulique varient en fonction des conditions spécifiques du puits à fracturer et des caractéristiques de l'eau utilisée, indiquent les données de Sonatrach.

En général une fracturation typique nécessite entre 3 et 12 additifs chimiques qui comprennent un ou plusieurs des éléments suivants:

- **Acides:** utilisés dans la phase de pré-fracturation pour nettoyer les perforations et initier la fissuration

- **Gomme de Guar et autres agents gélifiants solubles dans l'eau:** utilisés pour augmenter la viscosité du fluide de fracturation pour aider à transporter l'agent de soutien qui est le sable dans la roche.

- **Chlorure de sodium**

(sel): utilisé pour retarder la rupture des chaînes de polymère du gel.

- **Polycrylamide:** diminue la turbulence de l'écoulement du fluide de fracturation et aussi la friction dans les pipes, permettant ainsi aux pompes de pomper à un taux plus élevé sans avoir une plus grande pression en surface.

- **Ethylène Glycol:** empêche la formation de dépôts dans les conduites (pipes)

- **Contrôle du fer (Iron Stabilizer):** empêche la précipitation des oxydes métalliques.

GAZ DE SCHISTE Mouvements de protestation à travers des villes du Sud du pays

Des actions de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste ont été organisées samedi à travers plusieurs villes du Sud du pays.

Des dizaines de personnes ont observé un sit-in «pacifique» au niveau de la place «Souk Lahdjar» de Ouargla, pour réclamer l'arrêt du projet «d'exploitation du gaz de schiste», a constaté un journaliste de l'APS.

Ces manifestants ont hissé des banderoles contre l'exploitation de cette énergie non conventionnelle.

Lors de cette manifestation, des intervenants ont mis en avant «les risques du projet sur l'environnement et la santé humaine, liées à l'usage des produits chimiques durant la phase d'exploitation de cette énergie», avant de se disperser dans le calme.

En parallèle, le mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste s'est poursuivi samedi à In-Salah (wilaya de Tamanrasset), selon une source locale.

Dans ce cadre, une marche «pacifique» contre ce projet a été organisée à travers les principales artères de la ville, avant que les manifestants ne rejoignent un sit-in maintenu devant le siège de la daïra d'In-Salah, selon la même source.

Un groupe de représentants des contestataires d'In-Salah devrait être reçu par les pouvoirs publics à Alger, pour débattre ce sujet, a fait savoir la même source.

Dans la commune de Metili (45 km au sud de Ghardaïa), une centaine de citoyens se sont rassemblés, le même jour, pour dénoncer le projet d'exploitation du gaz de schiste à In-Salah, selon une source locale.

Un peu plus vers le Nord, à Batna (Est), quelque deux cents (200) personnes se sont rassemblées pour exprimer leur opposition à l'exploitation du gaz de schiste, a-t-on constaté.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait indiqué mardi dernier, lors d'un Conseil restreint, que les forages tests initiés à In Salah, «seront achevés à très brèves échéances» et que l'exploitation proprement dite de cette énergie nouvelle «n'est pas encore à l'ordre du jour».

M. Bouteflika a précisé également que si l'exploration de ces nouvelles ressources nationales en hydrocarbures s'avère une nécessité pour la sécurité énergétique du pays à moyen et long terme, le gouvernement devra cependant «veiller avec fermeté» au respect de la législation par les opérateurs concernés, pour «la protection de la santé de la population et la préservation de l'environnement».

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE La nouvelle orientation des pouvoirs publics pourrait favoriser l'investissement



L'économie algérienne est confrontée à l'enjeu d'assurer ses équilibres financiers et de diversifier ses sources de revenus, largement dominées par les recettes d'exportation des hydrocarbures dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole, indique l'agence de presse Reuters.

Selon un article publié par l'agence, les réserves de change de l'Algérie qui avoisinent les 200 milliards de dollars lui permettent d'éviter un choc similaire à celui qui menace le Venezuela, un autre pays de l'Opep, qui risque aujourd'hui de voir son économie s'effondrer, d'après l'agence de notation Moody's.

Toutefois, les autorités algériennes sont contraintes de reporter la réalisation de certains projets dans le secteur du transport ferroviaire, tandis que le projet de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger sera financé par des crédits bancaires dans un souci de diversifier

les sources de financement des projets au lieu de se limiter au Trésor public.

En outre, des économistes cités par l'agence ont affirmé que de nouvelles opportunités d'investissement hors hydrocarbures privés et étrangers pourraient s'offrir à l'Algérie permettant ainsi de réduire le recours au budget de l'Etat.

«Il est très important de maintenir les grands équilibres économiques, alors que l'Algérie s'efforce d'attirer plus d'investissements étrangers pour contribuer à augmenter la production de l'énergie qui représente aujourd'hui 60% des revenus de l'Etat», a-t-on souligné.

Dans son analyse de la situation actuelle et des perspectives de l'économie algérienne dans une conjoncture internationale de chute des prix de pétrole qui a perdu plus de 60% de sa valeur depuis juin dernier, l'article rappelle les mesures prises récemment par les pouvoirs publics, notamment celles relatives à la rationalisation des dépenses publiques, le gel du recrutement dans certains secteurs et le financement de certains projets par les banques au lieu du Trésor public.

Cette analyse a également évoqué la prochaine introduction des licences d'importation afin de contribuer à limiter les importations, relevant que les subventions qui coûtent à l'Etat 30% du produit intérieur brut (PIB) du pays et le déficit budgétaire constituent aujourd'hui autant de défis pour l'économie du pays.

Selon l'agence, la situation du pays sur le plan économique est beaucoup mieux comparativement à celle de 1986, lorsque les prix du pétrole avaient fortement chuté sur le marché international. Elle en veut pour preuve, le niveau atteint par les réserves de change dont dispose l'Algérie et qui sont de l'ordre de 185 milliards de dollars et le recul de l'endettement grâce au paiement anticipé de la dette extérieure.

Les pouvoirs publics devraient, à moyen terme, accorder la priorité à la stabilité sociale en se basant sur l'hypothèse que la baisse actuelle des prix du pétrole ne va pas se poursuivre au-delà d'une année ou deux, selon Reuters.

Citant des experts en économie, l'agence a écarté aussi des baisses dans les dépenses destinées aux secteurs sociaux.

TÉLÉPHONIE

Le Fonds national d'investissements prend le contrôle d'OTA-Djezzy, six années après le début des négociations

Six années après le début des négociations en vertu du droit de préemption, l'Algérie vient d'acquérir, via le Fonds national d'investissements (FNI) 51 % du capital d'OTA-Djezzy pour un montant de 2,6 milliards de dollars.

Le ministère des Finances a indiqué dans un communiqué que «le FNI est désormais en partenariat avec Global Telecom Holding (GTH)». À Amsterdam, siège de Vimpelcom, le communiqué du groupe se félicite de cet accord, qui apporte du cash-flow au groupe.

GTH est une filiale dont les actions sont détenues en majorité par le 5^e opérateur mondial de téléphonie, le russe Vimpelcom, alors que l'accord entre les deux parties a été conclu selon les modalités définies par le pacte d'actionnaires qui a été conclu en avril 2014 à Paris entre les deux parties.

L'accord stipule en fait qu'en termes de gouvernance, ce pacte laisse à VimpelCom le management opérationnel d'OTA, et confère au FNI des droits de veto sur les grandes décisions stratégiques, précise le communiqué du ministère des finances.

«Grâce à la concrétisation de cette opération et à la stabilité conférée par son nouvel actionnaire, Djezzy va pouvoir poursuivre son développement dans un marché dynamique et intensifier les investissements dans son réseau et équipe-

ments, afin d'exploiter au maximum les possibilités offertes par les évolutions technologiques récentes, et notamment la 3G», explique-t-on.

Pour le financement de cette opération le FNI a organisé un tour de table au niveau des banques et sociétés d'assurance algériennes. Le Fonds s'est adressé le 12 novembre 2014 au marché des capitaux en Algérie, et, dans le même temps, a lancé un emprunt obligataire d'un montant de 160 milliards de DA.

Cet emprunt obligataire a été clôturé le 19 novembre 2014 avec succès, dans la mesure où il a permis de réunir le montant sollicité et où il a vu la participation de plusieurs banques publiques et privées et de deux (2) compagnies d'assurances, confirmant, ainsi, l'intérêt réservé par le marché à cette opération.

L'accord entre le FNI et Vimpelcom n'a, par ailleurs, aucun impact sur la prochaine restructuration interne de Djezzy, ni sur ses conditions d'exploitation, dont les ressources humaines et l'emploi au sein d'OTA-Djezzy, rassure par ailleurs le ministère des finances.

Par ailleurs, Vimpelcom précise dans son communiqué que cet accord met un terme définitif aux litiges, qui opposaient les parties impliquées et à la procédure d'arbitrage international engagée contre l'Etat algérien.

En outre, le pacte des actionnaires prévoit le maintien de Djezzy sous le contrôle opérationnel de Global Telecom Holding (GTH), filiale de Vimpelcom cotée à la bourse du Caire, selon la même source.

Le groupe Vimpelcom ajoute par ailleurs que la Banque d'Algérie a levé les restrictions d'importations et de change imposées à Djezzy, après le paiement de 1,1 milliard de dollars au Trésor public, au titre d'une amende infligée au groupe, explique le communiqué de Vimpelcom.

Jo Lunder, P-DG de Vimpelcom, a dans une déclaration reprise par le communiqué du groupe, indiqué que Djezzy est «meilleur placé que jamais sur le marché algérien grâce à ce partenariat public-privé à long terme».

Pour Jo Lunder, l'accord avec le FNI «fera du bien au groupe en libérant du cash-flow, qui va permettre à GTH et Vimpelcom de régler leurs dettes».

Droit de préemption

Le processus entamé dès 2009 par l'Algérie pour l'acquisition de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a été déclenché sur la base d'une des dispositions de la loi de finances complémentaires de 2009.

Cette disposition stipule notamment que l'Etat ainsi que les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de

participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers, pour mieux protéger et réguler le patrimoine économique algérien.

Ce droit de préemption permet à l'Etat de récupérer les projets qu'un investisseur étranger, qu'il désire transférer à une partie tierce. C'est ce qui s'est passé avec Djezzy lorsque son propriétaire, l'égyptien Naguib Sawiris, avait vendre à un opérateur sud-africain.

Après l'ex-ministre de la Poste et des TIC Hamid Bessalah, Karim Djoudi, alors ministre des Finances, qui a été chargé de gérer ce dossier.

Il a confirmé «le droit de préemption de l'Etat algérien sur toute cession de l'opérateur téléphonique Orascom Télécom Algérie (filiale du groupe égyptien Orascom) à un opérateur étranger».

S'ensuit alors une longue course vers un accord au début presque impossible: OTH, la maison-mère d'OTA réclame 7 milliards de dollars comme prix de cession, et menace d'aller vers un arbitrage international. L'Algérie refuse, et fait appel à un grand cabinet-conseil parisien, Shearman and Sterling LLP, pour l'accompagner dans cette longue opération.

Les deux parties ont annoncé aujourd'hui un accord global qui met fin à un long processus.

Le pétrole en hausse à New York, poussé par l'espoir d'une baisse de l'offre américaine

Les cours du pétrole ont clôturé en hausse vendredi à New York, prenant près de quatre dollars, encouragé par l'espoir d'une baisse de l'offre américaine.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars a bondi de 3,71 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à 48,24 dollars. Il s'agit de la plus forte hausse quotidienne pour un contrat de référence depuis le 8 mars 2012.

Le cours du baril s'est envolé peu avant la clôture pour retrouver son niveau de la mi-janvier après s'être contenté d'une petite hausse pendant la majorité de la séance.

Les prix du pétrole ont monté également vendredi en cours d'échanges européens, mais restaient à des ni-



veaux très bas, pénalisés par une baisse de la demande mondiale d'or noir. Dans l'ensemble, les fondamentaux de l'offre et de la demande continuent d'exercer une forte pression sur les cours. En effet, la demande mondiale reste morne tandis

que l'offre demeure surabondante, un mélange qui a fait perdre environ 60% de sa valeur au pétrole depuis la mi-juin. Le surplus d'offre en pétrole, alimenté par l'essor de la production américaine et la réticence de l'Organisation des pays exportateurs

Ce projet est toutefois menacé du veto du président Barack Obama. Et en Arabie saoudite, le plus gros producteur au sein de l'Opep, le nouveau roi Salmane a déjà indiqué que sa politique s'inscrirait dans la continuité de son prédécesseur.

L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro baissait de nouveau face au dollar vendredi, dans un marché balotté par la nouvelle baisse des prix dans la zone euro, et le ralentissement de la croissance américaine au quatrième trimestre.

La monnaie européenne valait 1,1296 dollar vendredi soir, contre 1,1317 dollar jeudi soir. Elle poursuivait son repli face à la monnaie nipponne, à 132,58 yens contre 133,93 yens la veille au soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 117,34 yens contre 118,34 yens jeudi.

L'euro s'était ressaisi légèrement jeudi, les cambistes ne trouvant pour l'heure pas de raison de faire encore baisser une monnaie européenne déjà très affectée par la divergence monétaire de plus en plus manifeste entre l'Europe et les Etats-Unis.

La politique monétaire de plus en plus volontariste de la Banque centrale européenne (BCE), qui a annoncé la semaine dernière un programme rachats d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros par mois à partir de mars 2015 et au moins jusqu'à fin septembre 2016, contraste avec celle de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui laisse de moins en moins de doute quant à un relèvement prochain de ses taux d'intérêt, actuellement proches de zéro.

Les rachats d'actifs de la BCE, dont le but est de stimuler l'activité économique au sein de l'Union monétaire par le biais d'injections massives de liquidités, va avoir pour effet collatéral de diluer la valeur de l'euro et donc de le rendre moins intéressant pour les investisseurs.

De son côté, la Fed a mis un terme en octobre à ses propres rachats d'actifs massifs et pourrait commencer, selon certains observateurs, à relever ses taux d'intérêt dès mi-2015, ce qui rendrait le billet vert plus rémunérant et donc plus attrayant pour les investisseurs spéculatifs.

La Grèce continuait par ailleurs à retenir l'attention des opérateurs du marché. La livre britannique restait quasi stable face à la monnaie européenne, à 75,16 pence pour un euro, et baissait face au dollar, à 1,5028 dollar pour une livre.

Le franc suisse repartait à la hausse face à l'euro, à 1,0410 franc pour un euro, et comme face au billet vert, à 0,9215 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2506 yuans pour un dollar, contre 6,2467 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.260,25 dollars au fixing du soir, contre 1.268,75 dollars jeudi.

Le taux de chômage au Japon en 2014 au plus bas depuis 17 ans



Le taux de chômage au Japon a baissé à 3,6% en moyenne sur l'ensemble de 2014, quatrième année de recul d'affilée et meilleur millésime depuis 1997, a annoncé hier le ministère des Affaires intérieures.

En décembre, le taux de chômage au Japon était de 3,4% (-0,1) le plus bas depuis 17 ans et 4 mois, a encore précisé le ministère japonais des Affaires intérieures.

Le Japon se trouve dans une situation de quasi plein emploi et les offres sont plus nombreuses que les demandes, mais pour autant la situation économique du pays n'est pas flamboyante, à en juger par les autres statistiques.

Le taux de chômage donné est dit intégral, car il ne prend en compte que les personnes n'ayant pas travaillé du tout sur la période considérée.

En moyenne en 2014, l'archipel comptait 2,36 millions de chômeurs (-290.000), pour une population totale de plus de 127 millions d'individus dont 63,51 millions de travailleurs, parmi lesquels 6,8 millions ont plus de 65 ans.

Le recul du chômage observé en 2014 tient à une diminution de 0,6 point du taux relatif aux hommes, à 3,7%, et de 0,3% de celui des femmes à 3,4%. En décembre, ces proportions étaient respectivement de

3,6% et 3,2%, dans les deux cas en repli sur un mois.

Le taux général évolue souvent au gré des mouvements des femmes japonaises qui vont et viennent sur le marché en fonction de leur perception des possibilités de trouver un emploi.

En partant à la recherche d'un travail, elles font soudainement irruption dans les statistiques

comme chômeuses dans un premier temps avant de trouver un poste ou de renoncer et de disparaître ainsi des bases de données.

Le marché de l'emploi au Japon apparaît globalement dans une très bonne situation. On observait en décembre 115 offres d'emploi pour 100 demandes, un ratio inédit depuis 22 ans, et la moyenne pour 2014 était de 109 pour 100. Il existe toutefois de grandes disparités entre les régions (les mégapoles de Tokyo, Na-

goya et Osaka étant privilégiées) et entre les secteurs, mais il est vrai que la qualité de main-d'œuvre est visible dans certains secteurs comme la restauration et le commerce : de très nombreuses enseignes de Tokyo affichent en vitrine leur besoin de personnel, à temps complet ou partiel.

Les offres d'emploi sont apparemment importantes aussi dans le domaine du bâtiment, une tendance qui devrait se renforcer avec l'approche des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, ainsi que dans le domaine des soins aux personnes, à cause du vieillissement rapide de la population.

Les Japonais n'avaient pas bénéficié d'un tel environnement aussi favorable depuis plus de deux décennies, sur le plan statistique du moins, une amélioration que le Premier ministre Shinzo Abe est tenté de mettre directement au compte de sa politique économique «abonomics», même si elle ne donne pas de très bons résultats par ailleurs comme le montrent les autres indicateurs également publiés vendredi.

La question est désormais de savoir si les statistiques du chômage bien orientées peuvent ou non être perçues comme une sorte d'indicateur avancé qui augurerait donc d'une embellie à venir pour les autres données économiques.

RUSSIE

La croissance du PIB confirmée à 0,6% en 2014

La Russie, dont l'économie pâtit des sanctions liées à la crise ukrainienne et de la chute des cours du pétrole, a enregistré une croissance de son produit intérieur brut de 0,6% en 2014, contre 1,3% en 2013, selon des statistiques officielles publiées vendredi. Cette première évaluation du service des statistiques Rosstat est conforme à l'estimation du ministère de l'Economie, qui a déjà prévenu qu'une lourde récession était à prévoir pour 2015. Pour l'instant, le gouvernement prévoit une contraction de 0,8% du PIB mais il prépare actuellement de nouvelles prévisions prenant en compte l'aggravation de la crise monétaire en fin d'année et la dégringolade des cours du pétrole, qui représente avec le gaz la majorité des revenus budgétaires du pays. Ces nouvelles prévisions seront basées sur un baril de brut à 50 dollars en moyenne et serviront de base à une nouvelle version du budget, a précisé jeudi le ministre de l'Economie Alexei Ouloukaïev. Ce dernier a prévenu récemment que la chute du PIB pourrait atteindre 5% cette année faute de rebond des cours du pétrole. Il a déjà prévenu que la consommation des ménages pourrait chuter de plus de 5% cette année et les investissements de plus de 10%.

MEXIQUE

Le gouvernement suspend son projet de TGV pour des raisons financières

Le gouvernement mexicain a annoncé la suspension de projets de construction d'infrastructures ferroviaires, dont un projet de train à grande vitesse en raison de coupes budgétaires. Les cours instables du pétrole sont parmi les raisons principales derrière les coupes budgétaires de 2015 de 124,3 milliards de pesos (environ 8,42 milliards de dollars américains), soit l'équivalent de 0,7% du produit intérieur brut du pays, a indiqué le ministre mexicain des Finances Luis Videgaray. Le ministre a toutefois précisé que ces coupes n'affecteront pas les projections de

croissance économique pour l'année en cours, même si l'implique «l'annulation assurée» d'une ligne ferroviaire trans-péniplinaire proposée entre les Etats mexicains du Quintana Roo et du Yucatan (sud-est), ainsi que la suspension d'un projet de train à grande vitesse qui aurait relié Mexico, la capitale nationale, à l'Etat du Queretaro (centre). Le gouvernement mexicain a annulé l'appel d'offres du projet de TGV, qui avait été estimé à 3,75 milliards de dollars et aurait été le premier du genre en Amérique latine.

APS

DISPOSITIF DE L'ANGEM 2.680 micro-projets financés en 2014 à Ouargla



z votre micro-entreprise dans le dor

Au moins 2.679 micro-projets ont été financés en 2014 par le biais de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès des responsables locaux de cet organisme.

Quelque 2.463 de ces micro-projets ont été financés selon la formule bipartite (Agence-bénéficiaire) pour une enveloppe de 337 millions DA permettant au promoteur d'acquérir les matières premières, a indiqué le coordinateur local de l'ANGEM.

Ces projets sont versés notamment dans les services, les travaux publics et bâtiment (BTP), l'agriculture, et l'artisanat traditionnel, et ont créé 3.694 emplois, a précisé Lamine Saïdi.

Concernant la formule tripartite (Agence-Banque-bénéficiaire), 216 projets ont été financés pour un volume de 55 millions DA et ont généré 325 emplois, a-t-il ajouté. Les dossiers sont répartis entre les services, le BTP, l'artisanat et le commerce, selon le même responsable.

Plus de 1.200 projets financés par l'ANGEM durant l'année 2014, ont été montés par la gent féminine, a-t-il encore fait savoir.

L'ANGEM a lancé une campagne de sensibilisation à travers les différentes régions de la wilaya, afin de se rapprocher au mieux du citoyen et lui exposer les diverses formules de financement de projets par cet organisme d'aide à l'emploi, a signalé M. Saïdi.

La ville d'El Khroub (Constantine) commémore le 3^e anniversaire de la mort d'Abdelhamid Mehri

La ville d'El Khroub (Constantine) a commémoré samedi le 3^e anniversaire de la mort d'Abdelhamid Mehri, ancien ministre du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et l'une des figures du mouvement national.

Des amis du défunt, entourés de moudjahidine, d'universitaires et de simples citoyens, ont rappelé, après avoir salué sa mémoire, le parcours du défunt qui fut arrêté en novembre 1954 et gardé en détention jusqu'en avril 1955.

Aïssa Boussam, ex-directeur des moudjahidine de Constantine, aujourd'hui en retraite, a rappelé qu'Abdelhamid Mehri (1926-2012) se distinguait par sa «bonne éducation, son respect des autres, sa maturité politique et son engagement total pour la cause nationale qu'il plaçait au-dessus de toute autre considération».

Cette commémoration a été initiée par l'Office des sports, de la culture, des loisirs et du tourisme (OSCULT) et l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub.

Le regretté Abdelhamid Mehri fut désigné au sein de la délégation extérieure du Front de libération nationale (FLN) et occupa le poste de membre du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA), puis celui de membre du Comité de coordination et d'exécution (CCE), a-t-on rappelé. A la constitution du GPRA, il occupa le poste de ministre des Affaires nord-africaines, puis celui de ministre des Affaires sociales et culturelles. Il fut également, après l'indépendance, ministre de l'Information avant d'occuper le poste d'ambassadeur dans plusieurs capitales. Sa dernière fonction officielle fut celle de secrétaire général du parti du Front de libération nationale, de 1988 à 1996.

APS

HABITAT 11.800 logements sociaux participatifs seront livrés à Alger en 2015

Plus de 11.800 logements sociaux participatifs (LSP) seront livrés à Alger en 2015, a annoncé hier le directeur du logement de la wilaya d'Alger, Smail Loumi. Sur les 11.884 unités à distribuer en 2015, 4.503 le seront progressivement à partir d'avril, a annoncé M. Loumi lors d'une visite du wali, Abdelkader Zoukh, au chantier LSP d'Alger.



La construction de ces 4.503 logements situés à Saoula, Aïn Malha, Hammamat, Draria, Aïn Benian, Heuraoua, les Eucalyptus, Bordj El Bahri et Reghaïa, est achevée et les travaux de viabilisation et de réseaux divers sont en cours de réalisation, a-t-il expliqué. Dans ses prévisions pour 2015, la direction du logement de la wilaya d'Alger compte également livrer 7.384 logements LSP en cours de finalisation. Le programme LSP d'Alger compte 42.248 unités : 11.709 ont été livrées, 11.884 seront réceptionnées en 2015 et 15.304 en chantier seront distribués en 2016. A signaler que 8% du programme représentant 3.351 unités ne sont pas encore lancés, selon la même source.

Lancement en mars prochain de 9 tours de 14 étages à Jijel

Neuf (9) tours de 14 étages totalisant 590 logements promotionnels seront lancés en travaux «en mars 2015» à Jijel, a indiqué le wali, Ali Bedri, hier à l'APS. Un engagement a été pris dans ce sens par les promoteurs concernés lors d'une réunion présidée par le chef de l'exécutif local, consacrée au suivi des projets d'investissement validés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Caplire).

Il a également été question, au cours de cette séance de travail, d'autres investissements portant sur la réalisation et l'équipement de huit (8) cliniques médicales

AÏN DEFLA - RENCONTRE SUR LA GOUVERNANCE, LA PROFESSIONNALISATION ET LA REFONTE PÉDAGOGIQUE « Impliquer l'équipe pédagogique, l'élève et sa famille »

Salim Ben contre est de connaître l'évaluation est de déterminer « Une nouvelle approche pour l'évaluation des élèves, notamment ceux de terminale ». M. Mekki, chef service de l'orientation scolaire a expliqué aux présents que tous les partenaires sont responsables par cette évaluation : « Nous devons travailler en collaboration afin de localiser les besoins de nos élèves et les orienter vers un parcours plus crédible et efficace ». La nouvelle vision du ministère de l'Education nationale repose sur la gouvernance, la professionnalisation et la refonte pédagogique, a indiqué, M. Mekki. Cette vision consiste à développer chez tous les directeurs et inspecteurs la démarche de la gouvernance, de la médiation et de la résolution des conflits.

Durant les quatre séminaires régionaux qui ont eu lieu ce dernier janvier à Tlemcen, Constantine, Alger et Laghouat, les participants avaient pour objectifs de préparer l'organisation de l'opération



Defla, Teboune Mahmoud Fawzi, a insisté sur une formation aux enseignants afin de les sensibiliser des modalités pratiques relatives à la fiche d'évaluation du travail continu des élèves, et ce, dans le but de les préparer à l'examen du BAC dans des conditions paisibles.

CANCER DU POUMON**Une moyenne de 3500 nouveaux cas par an en Algérie**

Une moyenne de 3.500 nouveaux cas/an d'atteintes par le cancer du poumon, ou cancer bronchique, est recensée en Algérie avec un taux de 80% de cas incurables, car détectés à un stade avancé de la maladie, ont révélé hier à Blida des médecins spécialistes.

«Le diagnostic tardif de la maladie explique en grande partie la hausse des cas d'atteinte», a regretté le Pr Kettfi, du service de pneumatalogie de l'hôpital de Rouiba (Alger), en marge des 9^e Journées scientifiques sur le cancer du poumon, expliquant par là le «peur de chance de guérison du malade, en dépit de l'investissement matériel considérable qui y est consacré».

Pour ce spécialiste, le tabagisme devient la cause principale d'atteinte par ce type de cancer chez les hommes. Il a souligné que le risque lié à cette maladie est élargi à tout l'environnement du fumeur, dont les enfants notamment, qui, en inhalant la fumée, deviennent des fumeurs passifs. «Le tabagisme passif est à l'origine d'un taux de 40% des cas d'atteintes», a-t-il assuré.



Aussi, les médecins participants à cette rencontre scientifique se sont accordé sur la nécessité d'activation et application des lois interdisant le tabagisme dans les lieux publics, parallèlement à l'intensification des campagnes de sensibilisation sur le sujet, en milieu scolaire et en direction des adolescents, notamment.

La rencontre, qui a donné l'opportunité à la présentation de différentes techniques relatives au traitement du cancer bronchique, ainsi qu'à la détection des tumeurs cancéreuses, «participe à la sensibilisation contre le cancer du poumon», a indiqué le président de l'association El Badr d'aide aux malades atteints de cancer, Dr Mustapha Mousaoui.

Il a signalé l'élaboration, programmée à la clôture de cette manifestation, d'un guide sur le cancer du poumon, sachant que l'association a déjà édité de nombreux guides similaires consacrés aux cancers du sein, du colon et de la prostate.

AIN TEMOUCHENT**30 interventions chirurgicales sur scoliose à l'EHS «Dr Benzerdjeb»**

Pas moins de 30 interventions chirurgicales sur scoliose ont été effectuées, depuis mai 2014, sur la table artisanale fabriquée à l'EHS «Dr Benzerdjeb» de Ain Temouchent, a-t-on appris du docteur Bennmansour du service de chirurgie infantile (CCI).

Adaptée aux interventions chirurgicales d'enfants atteints de scoliose ou déformation de la colonne vertébrale, cette table, appelée «Table de Cotrel», fabriquée dans les ateliers de l'établissement hospitalier «Dr Benzerdjeb», a permis d'opérer 30 malades atteints de scoliose, a-t-on indiqué, en marge de la dernière visite du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans la wilaya. Cet équipement revenant à 12 millions DA à l'importation

a été fabriqué localement pour un coût de 200.000 DA, a souligné à l'APS le Dr Bennmansour, ajoutant qu'il permet un gain de temps d'une heure et demie lors de la préparation du malade pour l'intervention.

S'inspirant d'une photographie de cet équipement médical, plusieurs travailleurs de l'EHS ont pu fabriquer ce prototype de table d'intervention en inox dans un délai de deux mois, grâce à des dons de bienfaiteurs, s'est-il réjoui, ajoutant que ces travailleurs ont confectionné également des fauteuils roulants spéciaux pour la préparation des enfants devant subir ces interventions.

«Ceux-ci ont la particularité de contribuer à la tractation de la tête des enfants», a-t-il souligné.

RASFA (SÉTIF)**3 morts et 2 blessés dans un grave accident de la route**

De Sétif ! Azzedine Tiouri

Un grave accident de la route survient, hier durant la nuit, a causé la mort de trois personnes et blessé deux autres. Selon nos sources, ce drame s'est produit sur la RN 28, dans la commune de Rasfa, dans la wilaya de Sétif, à la suite d'une collision frontale entre une voiture de tourisme Peugeot 405 et un véhicule utilitaire du type Renault Master, après un dépassement dangereux. Les victimes, un chauffeur D.S, âgé de

44 ans, demeurant à Boutaleb, L.B de Bir Haddada et B.M de Rasfa, âgées respectivement de 28 et 29 ans ont trouvé la mort sur le coup. Il est à signaler que deux des trois victimes décédées et deux

blessés sont des étudiants de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila qui regagnaient leurs villes respectives pour passer le week end en famille. La gendarmerie a ouvert une enquête.

**ORAN****5 blessés dans un carambolage à Es-Sénia**

Cinq (5) personnes ont été blessées dans un carambolage de plusieurs véhicules, survenu vendredi au niveau du pont d'Es-Sénia douar (Oran), a-t-on appris hier du directeur de la wilaya de la protection civile. Quatre véhicules ont été endommagés dans cet accident causé par la chute d'un panneau d'indication arraché par la force des vents ayant soufflé durant cette journée, a indiqué à l'APS le colonel Mohamed

Ferroukhi. Il a ajouté que la violence des vents a provoqué vendredi après-midi la chute de plusieurs câbles d'électricité et des coupures de courant, notamment à Bousfer, Ain El Turk et Gydyl, indiquant que des équipes de Sonelgaz ont procédé au rétablissement du courant électrique.

Selon la même source, un poteau d'éclairage est tombé également sur la voie publique au niveau du quartier «El-

louz» (ex Les Amandiers) vendredi soir, sans faire de victime. Le bilan de la protection civile de la wilaya d'Oran durant les 24 dernières heures fait état de 124 interventions de ses agents dont trois dans des incendies d'origine électrique, 11 dans des effondrements et risques d'effondrement. Parmi ces interventions, 94 suite au déracinement des arbres, chute de panneaux publicitaires, poteaux et câbles élec-

ACCIDENTS**DE LA ROUTE****Des véhicules banalisés pour lutter contre le phénomène dans les wilayas du Centre**

Des véhicules banalisés sont utilisés par le Commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN) de Blida pour lutter contre les accidents de la route dont le phénomène est en hausse ces dernières années, a révélé hier son chef d'Etat-major, le colonel Taher Meghalet.

«Cette expérience, fort positive, consiste en l'utilisation, par les éléments de la GN lors de leurs opérations sur le terrain, de véhicules et de motos banalisés (ne comportant aucun signe distinctif de ce corps constitué)», a expliqué le colonel Meghalet, dans un point de presse consacré au bilan annuel des activités de ce commandement régional de la Gendarmerie nationale.

«L'opération a été lancée, il y a deux (2) mois, dans ces wilayas, notamment au niveau de l'autoroute Est-Ouest et des (autres) voies rapides», a-t-il assuré, signalant que l'expérience sera généralisée, dans le futur, aux wilayas de l'Est et de l'Ouest.

Soulignant que le Commandement régional de la Gendarmerie de Blida dispose de véhicules de toutes marques, il a relevé que l'élément qui utilise la voiture banalisée «ne procède pas personnellement à l'arrestation du chauffeur, qui commet l'infraction, mais le dénonce aux services concernés en donnant tous les détails concernant son véhicule, son immatriculation et le type de l'infraction constatée».

Le colonel Meghalet a signalé le relèvement, dans le cadre de cette opération, de 331 infractions relatives à l'utilisation de la bande d'urgence, 117 concernant des manœuvres dangereuses, 38 la circulation dans la direction interdite et 17.636 infractions relatives à l'utilisation du portable lors de la conduite.

Le bilan présenté à l'occasion a fait, en outre, cas d'une hausse des accidents de la route, en 2014, avec l'enregistrement de 8.781 accidents, ayant causé la mort de 1.193 personnes, et des blessures à 15.571 autres, avec une majorité d'accidents (soit 981) signalés au niveau des voies rapides.

L'élément humain est cité en cause dans 91% des accidents, suivi par les défauts mécaniques des véhicules.

Selon une étude réalisée par ce Commandement régional sur les accidents de la route, les chauffeurs âgés de 18 à 34 ans constituent la catégorie d'âge la plus irrespectueuse du code de la route, alors que les accidents enregistrent un pic en saison estivale (juillet et août).

Parmi les mesures préventives prises aux fins de réduire le nombre des accidents de la route, ce responsable a cité l'intensification de la présence de ses éléments au niveau des points noirs de la circulation routière, le renforcement des centres de contrôle sur l'autoroute, l'exploitation des équipements de surveillance (radars), ainsi que la multiplication des campagnes de sensibilisation sur le sujet.

Le 1^{er} Commandement régional de la Gendarmerie nationale englobe 11 wilayas : Blida, Alger, Ain Defla, Chlef, Tipasa, Djelfa, Boudrerdès, Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa et M'sila.

AÏN EL KEBIRA (SÉTIF): Effondrement de 3 habitations précaires



Azzedine Tiouri

Les importantes chutes de neige enregistrées dans l'ensemble de la wilaya de Sétif, la semaine écoulée n'ont pas été sans conséquences pour les citoyens, notamment les plus démunis, habitants des régions isolées ou des habitations précaires. Suite à l'amoncellement de la poudreuse sur les toits en grande quantité, trois petites habitations se sont effondrées en fin de semaine dernière dans la commune de Ain El Kebira, située à une trentaine de km au nord du chef-lieu de wilaya Sétif. Cet incident, où il y a eu plus de peur que de mal, a causé beaucoup de dégâts matériels, mais n'a fait heureusement aucune victime. Selon nos sources, une de ces maisons occupée par une

famille composée de cinq membres, est située à la cité Garidi, dans la localité d'Aïn Touila. La seconde maison située dans le quartier El Djaouda est habitée par quatre personnes. Quant à la troisième, elle est située à la cité El Kater et occupée par une famille de six membres.

Les causes de ces effondrements sont dues essentiellement, nous signalent-on, à la précarité et l'ancienneté des maisons construites avec du bois, de l'acier et d'anciens matériaux datant de l'ancienne époque qui n'ont pas pu résister au poids de l'amoncellement de la neige.

Dès l'annonce du sinistre, une délégation de la municipalité et de la Protection civile de Ain El Kebira s'est rendue pour s'enquérir de la situation des habitants.

PROTECTION CIVILE

4.609 interventions en

Durant la période du 29 au 31 janvier 2015 arrêté ce matin à 8 h. Les unités de la Protection civile ont enregistré 4609 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 11 les plus mortels ayant causé le décès de 14 personnes sur les lieux d'accidents et 22 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières,

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Chlef avec 2 personnes décédées, suite à la collision entre 2 véhicules légers sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune d'El Attaf.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile, ont pu sauver et secourir 14 personnes incommodées par le gaz monoxyde de carbone CO2 émanant des appareils de chauffages, durant la même période au niveau des wilayas : 9 personnes d'une même famille à Annaba, à la cité des Crêtes commune d'El Bouï, et à Mila, à la cité Ouled Salah au niveau de la commune de Telghema. Des soins de première urgence ont été prodigués sur les lieux avant de transférer les victimes vers les établissements hospitaliers.

A noter aussi l'intervention des unités de la Protection civile pour l'extinction de 8 incendies urbains et industriels au niveau des wilayas d'Alger, Médéa, Tizi Ouzou, Béchar, Annaba, Mila, Chlef et Ain Témouchent. Ces

ALGER

5 ans de prison ferme pour chacun des trois malfaiteurs

Sid Ali âgé de 36 ans, Halim âgé de 39 ans et Salah âgé de 43 ans, repris de justice notoire, accusés de cambriolage commis dans des appartements, ils réussissent ainsi à emporter l'argent, bijoux et autres objets précieux.

A.Ferrag

Les mis en cause ont été présentes devant le parquet et placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs et vols qualifiés. Le dossier a été déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui



mène le cours de cette affaire.

Le jour du procès, en ce mois de janvier 2015, Sid Ali, Halim et Salah reconnaissent les faits retenus contre eux. Le président rappelle aux trois accusés leur passé judiciaire en leur faisant remarquer qu'ils n'étaient pas à leur premier vol.

Le ministère public relatant les faits contenue dans le dossier

requiert la peine de 7 ans de prison pour chacun.

L'avocat de la défense, quant à lui, demande à la cour les circonstances atténuantes et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de ses clients.

Après délibérations, les trois mis en cause sont condamnés à 5 ans de prison ferme.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BOISSONS ALCOOLISÉES Saisie de 343 bouteilles de différents types

Salim Ben

Les éléments de la police urbaine de la commune de Sidi Lakhdar dans la daïra de Khemis Miliana ont réussi une importante opération de saisie de bouteilles de boissons alcoolisées au lieu Fonal.

Les policiers ont saisi 237 bouteilles de différentes types, alors que les présumés vendeurs ont pris la fuite. Alors que la deuxième opération a été menée par la BMPJ de la première sûreté urbaine de Khemis Miliana au niveau du quartier Boutane où les poli-



ciers ont saisi 105 bouteilles alcoolisées dans les maisons abandonnées.

La marchandise appartient à deux frères qui ont pris la fuite mais ils ont été identifiés par la police. Cette saisie est le fruit des campagnes que mène la

brigade afin de combattre tous les fléaux de crimes et délits dans le district de la ville.

Les éléments de la police ont déclenché une recherche pour arrêter ces quatre personnes qui ont pris la fuite.

OPÉRATION COUP-DE-POING A KHEMIS MILIANA 2 personnes recherchées arrêtées

Les éléments de police de la sûreté de wilaya d'Aïn Defla ont mené, hier en début de soirée, une opération coup-de-poing au niveau de la ville de Khemis Miliana qui leur a permis d'arrêter deux personnes recherchées.

Les policiers ont ciblé des lieux considérés comme le lieu de la criminalité au niveau de cette ville, très touchée par plusieurs fléaux, comme les boissons alcoolisées, la violence et la criminalité. Cette opération a permis aux policiers d'interroger trente personnes, de différents âges et contrôler des voitures suspectes. Les policiers

ont serpenté les quartiers Wiam, Adja, Souffey et aussi la gare routière qui sont les points les plus chauds dans cette ville, selon le communiqué. Deux personnes recherchées ont été arrêtées pour plusieurs incriminations. 100 policiers ont été mobilisés pour mener cette opération qui a été bien accueillie par la population locale. D'autres villes feront l'objet d'opérations similaires, car cela s'inscrit dans « le nouveau dispositif sécuritaire dans une démarche préventive et de vigilance ».

Salim Ben

ILLIZI: Marche pacifique à Bordj Omar Idriss pour réclamer le développement

Plus de 200 personnes ont participé vendredi après-midi à une marche pacifique à Bordj Omar Idriss (700 km au nord d'Illizi), pour dénoncer « la mauvaise gestion » de l'Assemblée populaire communale (APC) actuelle et son « incapacité à concrétiser les différents programmes de développement que lui a accordés l'Etat », a-t-on appris d'une source locale.

Les protestataires ont marché à travers les principales artères de la ville scandant des slogans appelant au « départ de l'actuelle APC », à « l'amélioration des prestations offertes au citoyen », à « la levée du blocage entravant l'exécution du budget » et à « l'impulsion de l'action de développement » à travers la commune, a précisé la source.

Ils ont également appelé à « accélérer la distribution des logements sociaux réalisés sur le territoire de la commune. Au terme de leur marche, les protestataires se sont dispersés dans le calme, selon la même source locale.

LUTTE CONTRE EBOLA : L'ONU appelle la communauté internationale à plus d'efforts



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a appelé la communauté internationale à consacrer davantage de ressources à la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

«Le mois dernier, je me suis rendu dans les pays touchés par Ebola et constaté les progrès de la lutte contre l'épidémie. Je re-

mercie les gouvernements et les peuples africains pour leur solidarité dans cette bataille», a affirmé M. Ban lors du sommet de l'Union africaine (UA), dont les travaux ont débuté vendredi à Addis Abeba.

Le chef de l'ONU a appelé la communauté internationale à consacrer davantage de ressources à la lutte contre l'épi-

démie d'Ebola qui a touché plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

«Cette épidémie a confirmé les risques que les systèmes de santé fragiles posent à notre monde interconnecté», a-t-il insisté.

Le virus Ebola a fait quelque 9 000 morts en un an essentiellement au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone.

L'Oaci instaure le suivi des avions en vol d'ici la fin de l'année

Tous les avions en vol pourront être suivis d'ici la fin de l'année, grâce à l'émission d'un signal chaque minute en cas de problème ou de situation de détresse, pouvant permettre de localiser avec précision un appareil abîmé en mer, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci).

Un peu moins d'un an après la disparition du MH370, le Boeing 777 de la Malaysia Airlines, au sud de l'océan Indien, l'Oaci a établi un plan d'actions graduées pour détecter rapidement un vol en difficultés, qui s'inscrit dans le tout nouveau Système mondial de détresse et de sécurité aéronautique (Gadss).

Les directives de la Commission de la navigation aérienne de l'Oaci ont été adoptées, a-t-on indiqué vendredi de source diplomatique. Elles seront présentées aux représentants des 191 Etats membres lors de la conférence sur la sécurité aérienne qui se

déroulera de lundi à jeudi à Montréal. «Ces pays membres ont trois mois pour faire leurs remarques puis, trois mois plus tard, «une proposition définitive sera soumise au vote du Conseil» pour une adoption avant la fin de l'année, a indiqué une source diplomatique citée par l'AFP. En situation normale de vol, les compagnies aériennes devront obligatoirement suivre chacun de leurs avions grâce à un signal émis toutes les 15 minutes.

En cas d'une situation anormale «c'est le déclenchement de rapports de position toutes les minutes en situation incidentelle qui est la partie la plus efficace à court terme», a-t-on fait valoir à l'Oaci. A la réception de ces signaux, la salle des opérations d'une compagnie aérienne devra les analyser et, en cas d'urgence, prévenir le contrôle aérien de la zone responsable du vol à ce moment précis, a expliqué une source proche du dossier.

JAPON: 5 morts dans un accident de la route

Cinq personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu samedi à Takamatsu, dans l'ouest du Japon, ont rapporté des médias locaux. Selon ces sources, une voiture a heurté le pilier d'un pont d'autoroute en banlieue de Takamatsu, dans la préfecture de Kagawa et les cinq personnes à bord du véhicule, trois hommes et deux femmes, ont toutes péri. D'après la police, la voiture aurait roulé à vitesse excessive lorsqu'elle a heurté la bande médiane et s'est écrasée contre le pilier du pont.

INDE Des centaines d'enfants réduits en esclavage secourus

Des centaines d'enfants réduits en esclavage et travaillant jusqu'à 16h par jour ont été secourus par la police dans une opération menée depuis plusieurs jours dans des boutiques d'Hyderabad dans le centre de l'Inde, a annoncé vendredi un responsable de la police.

La police a également procédé à l'arrestation d'une trentaine de trafiquants, a ajouté ce responsable.

L'opération de perquisition a permis également à la police de découvrir jeudi 120 enfants, dont plusieurs étaient malades, sous-alimentés et traumatisés, a déclaré le commissaire-adjoint V. Satyana-rayana, chargé du sud d'Hyderabad.

«Ils ont des maladies de peau chroniques et sont sous-alimentés. Ils sont visiblement en état de choc», a ajouté le policier, soulignant que les enfants esclaves étaient détenus dans des locaux sordides sans ventilation et exposés à des gaz nocifs.

«Les enfants ont affirmé être obligés de travailler 16 heures par jour sans pause, et être menacés de violences et de privation de nourriture s'ils n'obéissaient pas aux ordres», a-t-il poursuivi.

Après avoir été vendus par leurs parents à des trafiquants pour une somme comprise entre 5 000 (80 dollars) et 10 000 roupies (160 dollars) beaucoup d'enfants ont été transportés en 2014 à Hyderabad en provenance de l'Etat pauvre du Bihar (nord), selon des témoignages rapportés par l'agence AFP.

Près de 220 enfants dont certaines ne dépassaient pas six ans, avaient déjà été secourus la semaine dernière lors d'une opération similaire, à la suite d'informations fournies par des défenseurs des droits des enfants et des indicateurs de la police.

Selon des chiffres officiels parus en 2014, près de 4 millions d'enfants indiens travaillent en tant que domestiques, dans des restaurants et dans des usines de confection de vêtements, mais les défenseurs des droits des enfants estiment que ce nombre est sous-évalué.

Le Canada confirme un deuxième cas de grippe aviaire H7N9



Le Canada a confirmé vendredi un deuxième cas de grippe aviaire H7N9, après des tests menés sur le mari d'une Canadienne qui avait récemment contracté la grippe aviaire au retour d'un voyage en Chine.

Selon les autorités de la santé, le couple âgé d'une cinquantaine d'années a développé les premiers symptômes de la grippe aviaire deux jours après son retour en Colombie-Britannique (ouest).

La femme avaient subi des tests qui avaient confirmé lundi qu'elle était atteinte par le virus H7N9. Alors que le diagnostic de son mari a été confirmé jeudi soir.

«Puisque les deux cas sont devenus symptomatiques à un jour d'intervalle, ils résultent probablement d'une exposition à une source commune, plutôt qu'à la

transmission du virus d'une personne à l'autre», a estimé Gregory Taylor, administrateur en chef de la Santé publique du Canada.

Aucun d'entre eux n'a dû être hospitalisé et ils sont en convalescence, confinés chez eux.

Le responsable a ajouté que «le risque de contracter le virus H7N9 est très faible, car il n'y a pas de preuve d'une transmission inter humaine soutenue».

La Chine a signalé 470 cas de virus H7N9 chez des humains depuis l'apparition de cette nouvelle souche en 2013, dont 281 se sont avérés mortels.

Les cas de transmission du virus H7N9 entre humains sont rarissimes et cette souche n'est pas présente dans les élevages de volailles en Amérique du Nord, d'après les responsables canadiens.

EXPLOSION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DANS LE SUD DE L'INDE: 10 morts



Dix personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées samedi matin dans l'explosion d'un centre de traitement des déchets dans l'Etat du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, a annoncé la police.

Le réservoir de traitement des déchets de cette installation située à Ranipet, à quelque 120 km de Chennai, chef-lieu de l'Etat du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, a

annoncé la police. Les employés qui dormaient dans la pièce voisine du réservoir ont été ensevelis sous les déchets provenant d'usines de tannerie et ont été tués lors de cet incident.

CHINE: Deux morts et quatre blessés dans l'explosion d'une usine

Au moins deux personnes ont été tuées, et quatre autres blessées à la suite d'une explosion survenue samedi dans une usine de la province orientale du Shandong, ont annoncé les autorités locales.

L'accident s'est produit vers 7h55 lors d'une révision du matériel dans une usine de la Yehua Coking Co. Ltd., dans le district de Luozhuang de la ville de Linyi. Deux personnes sont mortes sur place, et les quatre blessés ont été envoyés à l'hôpital, selon le gouvernement du district. L'enquête sur la cause de l'accident est en cours.

LES ACARIENS BÊTE NOIRE DES ASTHMATIQUES

Les acariens aggravent l'asthme sévère. Ils favorisent indirectement l'accroissement des cellules musculaires lisses des bronches, ont découvert des chercheurs de l'Inserm.

Vous faites de l'asthme sévère mais n'êtes pas allergique aux acariens ? Peu importe, fuyez-les. Des chercheurs de l'Inserm mettent en garde les asthmatiques après avoir publié une étude qui associe les acariens à l'aggravation de la maladie. Leurs travaux montrent que les micro-arachnides contribuent à la l'augmentation des cellules musculaires lisses des bronches chez les asthmatiques sévères. Or cette prolifération participe au remodelage bronchique qui accroît la contraction et réduit le diamètre des conduits respiratoires.

La prolifération des cellules musculaires lisses a été mise en évidence après prélèvement par fibroscopie de cellules épithéliales et de cellules musculaires lisses sur des asthmatiques sévères et des volontaires sains. Ces cellules, une fois cultivées, ont été exposées aux acariens. Résultat, chez les personnes atteintes d'asthme sévère (résistant aux traitements), les cellules musculaires lisses prolifèrent quand les cellules épithéliales (qui tapissent les organes) sont stimulées, en l'occurrence ici en présence d'acariens.

Les cellules épithéliales libèrent alors différents facteurs d'inflammation, comme les leucotriènes, qui sont happés en



quelque sorte par les cellules musculaires lisses, explique l'Inserm. «Les acariens ne sont pas la cause de tout : il est clairement démontré que les cellules musculaires lisses des patients asthmatiques sévères sont déjà remodelées en l'absence de ces micro-arachnides. Mais ces travaux montrent que les acariens représentent une contribution supplémentaire au remodelage», précise l'auteur de l'étude Patrick Berger, chercheur à l'Inserm/université de Bordeaux.

Une piste à creuser

Pour lutter contre ce remodelage bronchique, une solution se trouve peut-être du côté du montelukast, un médicament qui bloque les récepteurs aux leucotriènes. Des travaux menés sur les souris tendent à confirmer cette hypothèse.

En attendant, les asthmatiques sont appelés à rester vigilants face aux ennemis invisibles : «Les mesures pratiques recommandées aux allergiques, comme l'évitement des moquettes, des doubles rideaux, l'utilisation de housses anti-acariens, sont également utiles chez les asthmatiques sévères non allergiques», rappelle l'étude.

ASTHME : DES TRAITEMENTS EFFICACES MAIS INSUFFISAMMENT SUIVIS

Selon des spécialistes réunis à un congrès de pneumologie, l'asthme est une maladie de plus en plus fréquente qui bénéficie de traitements plutôt efficaces. Pourtant, ceux-ci ne sont pas toujours bien suivis par les patients.

Cette année, l'asthme a été désignée comme le thème principal du 19^e congrès francophone de pneumologie, qui se tient à Lille du 30 janvier au 1^{er} février. Selon les spécialistes réunis pour faire le bilan de l'état actuel de cette maladie, si les traitements qui existent sont satisfaisants, trop peu de patients les observent à la lettre.

«La prise en charge de l'asthme entre dans une nouvelle ère, celle de la médecine personnalisée, avec le développement de traitements plus adaptés aux différents types d'asthme, mais des tests biologiques plus performants sont aussi nécessaires», résume le Professeur Alain Didier, pneumologue au CHU de Toulouse, lors d'une conférence de presse de présentation du congrès.

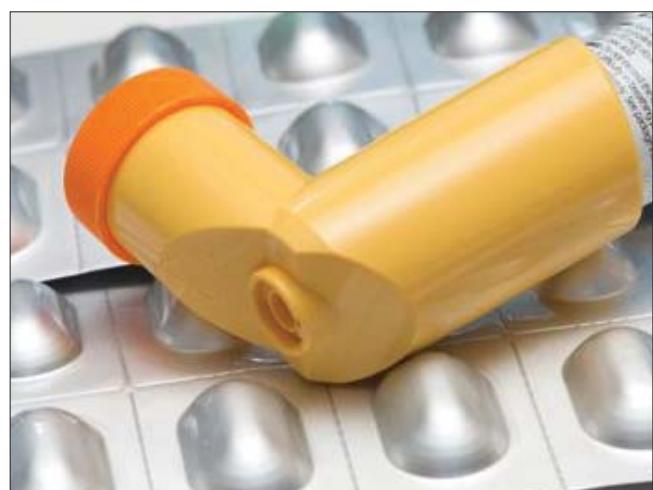
«La plupart des asthmatiques peuvent mener une vie normale, avec un traitement adapté», assure le pneumologue. Malheureusement, et selon les résultats d'une étude récente, seuls 15% des asthmatiques suivraient correctement leur traitement. Pour Chantal Raherison-Semjen, professeure de pneumologie au CHU de Bordeaux, «on ne traite encore trop souvent que l'épisode aigu» lorsqu'un enfant est pris de bronchite sifflante récidivante. Or,

dans l'idéal, un traitement de fond est indispensable pour empêcher de nouvelles crises, même en l'absence de symptômes.

La plupart du temps d'origine allergique, l'asthme touche 6 à 7% de la population française adulte, et environ 10% des enfants de moins de 10 ans. En tout, 3,5 à 4 millions de personnes seraient donc concernées. Cette maladie chronique des bronches entraînerait 900 décès et près de 60 000 séjours à l'hôpital par an, selon les dires de l'Institut de veille sanitaire. Si l'asthme se développe, c'est d'abord à cause de prédispositions génétiques, expliquent les spécialistes. Cependant, le déclencheur de crise est le plus souvent une substance allergène, comme les acariens, les poils d'animaux, les moisissures ou encore les pollens.

Chez un petit nombre de patients, les traitements actuels ne suffisent pas toujours à tel point la maladie est inflammatoire. Dans ce cas, l'utilisation de corticoïdes ne suffit plus, ce qui a conduit les chercheurs à mettre au point de nouvelles molécules, notamment des anticorps spécifiques, capables de neutraliser la réaction allergique. Des équipes de l'Inserm et du CNRS travaillent quant à eux au développement d'un vaccin contre l'asthme allergique.

Par ailleurs, l'impact des changements climatiques et de la pollution influe aussi sur l'asthme, alertent les spécialistes. «L'asthme est vraiment une maladie envi-



ronnementale, donc impactée par les changements climatiques», explique la Pr Chantal Raherison-Semjen. «La chaleur a probablement un effet direct sur la muqueuse des bronches et via des mécanismes de régulation cardiovasculaire. Il s'y ajoute un effet indirect, par le biais des polluants atmosphériques dont la concentration augmente en cas de fortes chaleurs.»

Pour limiter les crises, les spécialistes conseillent de ne pas fumer bien-sûr, mais recommandent aussi de bien ventiler son habitat «en ouvrant les fenêtres pendant un quart d'heure par jour», d'utiliser des couettes et oreillers en matière synthétique, de mettre des housses anti-acariens, de régulièrement laver les peluches ou encore de se débarrasser de la moquette. «Très irritantes pour les bronches», les huiles essentielles sont également à éviter.

ASTHME DE L'ENFANT : DORMIR AVEC UN ANIMAL RÉDUIT LE RISQUE



Dormir avec un animal de compagnie pendant les trois mois qui suivent la naissance permettrait de réduire le risque de souffrir d'asthme infantile. Une étude présentée lors du Congrès international de l'European Respiratory Society (ERS), qui se tient cette semaine à Munich (Allemagne) revient sur une idée reçue. Alors que l'on conseille souvent aux jeunes parents de ne pas laisser leur animal de compagnie venir dans la chambre des enfants, il semblerait, au contraire, que dormir avec un animal de compagnie (ou avec une peau de mouton par exemple) protégerait de l'asthme infantile.

Une équipe du centre de recherche Helmholtz Zentrum de Munich a suivi plus de 2 400 enfants de leur naissance à leurs 10 ans. Leur objectif : déterminer si dormir sur de la fourrure animale a un impact sur l'asthme allergique. Plus de la moitié des enfants suivis avait dormi à proximité d'un animal au cours des trois mois suivant leur naissance.

Les résultats de leur étude peuvent sembler surprenants puisque le risque d'asthme était réduit de 79% chez les enfants de 6 ans ayant dormi près de la fourrure animale. Cet effet protecteur chute quelque peu ensuite mais reste de 41% à 10 ans.

Ce n'est pas la première étude qui pointe du doigt l'effet protecteur des animaux de compagnie sur la santé de l'enfant.

Recemment, une étude finlandaise avait montré que vivre avec un chien ou un chat pendant les douze premiers mois de vie diminuait de 30 % leur risque de présenter des infections de l'oreille ainsi que des symptômes d'infections respiratoires comme la toux, la fièvre, la rhinite. L'asthme allergique est une maladie chronique qui touche les voies aériennes supérieures et affecte 1 million de personnes en France. Alors que cette pathologie était quasiment inexistante à la fin du 19ème siècle, la prévalence mais aussi la sévérité de cet asthme se sont fortement accrues au cours des dernières années.

CANCER DE LA BOUCHE Le thé vert combat les cellules des tumeurs

Dans une étude scientifique, des chercheurs américains ont mis en évidence le bénéfice d'un composé du thé vert pour lutter contre les cellules tumorales du cancer de la bouche.

Après ses bienfaits minceur et antioxydants, le thé vert pourrait bien devenir une arme contre les cancers de la bouche, à en croire les résultats d'une nouvelle étude américaine. Parue dans la revue scientifique Molecular Nutrition and Food Research, l'étude montre qu'un des composés du thé vert brise les défenses des tumeurs, sans endommager les cellules saines.

S'inspirant de plusieurs études précédentes, les chercheurs de l'Université d'Etat de Pennsylvanie (Etats-Unis) ont choisi de travailler sur l'épigallocatéchine-3-O-gallate (EGCG), un polyphénol du thé vert, déjà considéré comme un potentiel agent anticancéreux.

Pour tester l'efficacité du EGCG contre les cancers buccaux, les chercheurs l'ont disposé dans une boîte de pétri contenant des cellules tumorales, ainsi que dans une boîte contenant des cellules saines humaines de la bouche. L'EGCG a été administré à la même concentration dans les deux boîtes, proche de celle qui suit la mastication d'un chewing-gum au thé vert. A l'aide de colorants fluorescents, l'équipe a ensuite mesuré le processus de stress oxydatif (phénomène qui induit la mort programmée d'une cellule) dans les deux types cellulaires.

« Il semble que l'EGCG provoque la formation d'espèces réactives de l'oxygène », expliquent les chercheurs. « Ce fort stress oxydatif contribue à endommager leurs mitochondries (composants des cellules qui produisent de l'énergie), ce qui entraîne la mort cellulaire programmée des cellules. » En somme, l'action du composé EGCG du thé vert engendre un cercle vicieux qui ne cesse qu'à la mort des cellules cancéreuses.



Un effet protecteur inattendu sur les cellules saines

Dans les cellules buccales saines en revanche, l'EGCG n'induit pas cet effet. Au contraire, le composé aurait un effet positif, à travers l'activation de la protéine STIR3. Inactive dans les cellules cancéreuses, celle-ci permettrait aux cellules saines de se protéger

du stress oxydatif et donc de la mort cellulaire.

Pour confirmer les résultats au vu d'un éventuel essai sur l'homme, les chercheurs planifient d'étudier ce mécanisme chez l'animal, et espèrent qu'il sera observable sur différents types de cancer. A la clef, un potentiel traitement anticancéreux plus naturel, bien loin des effets indésirables de la chimiothérapie

L'HEURE DU COUCHER A UN IMPACT SUR LES PERFORMANCES SPORTIVES



Les habitudes de sommeil des sportifs influencent grandement les résultats sportifs. C'est la conclusion d'une étude réalisée par des chercheurs de l'université de Birmingham en Angleterre.

Etes-vous plutôt du matin ou du soir ? Si vous êtes une grande sportive, cette question a une importance significative. Chez les sportifs de haut niveau, un manque de considération de son horloge biologique peut coûter une médaille. C'est ce qu'assurent des chercheurs de l'Université de Birmingham dans la revue scientifique Current Biology. Ils ont découvert que les performances variaient de 26 % dans la journée. Et l'horloge biologique rendrait plus compétitif soit le matin soit le soir, suivant ses habitudes de sommeil.

Pour le comprendre, les universitaires ont choisi 20 joueurs de hockey à qui ils ont demandé de réaliser plusieurs séries de courses sur 20 m sur un temps de

plus en plus court. Ils ont mesuré leurs résultats à six moments de la journée, étalés entre 7h du matin et 22h le soir.

Bilan des courses, si globalement les tests confirment un pic de performance en fin d'après-midi, reconnu par des travaux précédents, les résultats diffèrent suivant que les sportifs étaient du matin ou du soir.

Pour les lève-tôt, les matinaux, le pic de performance était

atteint à midi. Pour les intermédiaires (ni lève-tôt ni couche-tard), le pic était ressenti à 16 heures. Pour les oiseaux de nuit (les lève-tard et couche-tard), le pic était franchi à 20h.

Adapter son coucher aux heures des compétitions

Pour le Dr Roland Brandstaetter, auteur de l'étude, ces données doivent être prises en

compte par les sportifs s'ils veulent donner le meilleur d'eux-mêmes pendant les compétitions. « Les athlètes et les entraîneurs retireraient de grands bénéfices à connaître le moment optimal ou sous-optimal de performance ». Autrement dit, un athlète du matin (à son pic de performance à midi) devrait changer son rythme de sommeil quand il a une compétition le soir. « Si vous avez un championnat le soir et que vous êtes un lève-tôt, vous pouvez être entravé dans vos performances. Vous devriez donc adapter vos heures de sommeil de manière à vous lever plus tard, explique le chercheur à la BBC.

Ces résultats pourraient bouleverser le classement des équipes européennes. Le Dr Roland Brandstaetter avance en effet que cette différence d'habitudes de sommeil explique pourquoi les Espagnols ont plus de succès au championnat de foot européen.

ÉGYPTE: La justice déclare «terroriste» la branche militaire du Hamas

Un juge des référés en Egypte a interdit et classé hier comme organisation «terroriste» la branche militaire du mouvement palestinien Hamas, les brigades Ezzedine al-Qassam, selon un responsable du tribunal.

Le pouvoir égyptien accuse également le Hamas de soutenir la confrérie des Frères musulmans.

Le jugement d'hier fait suite à la plainte d'un avocat accusant la branche armée du Hamas d'être directement impliquée dans des «opérations terroristes» dans le Sinaï, a indiqué le responsable du tribunal.

L'avocat accusait également le mouvement d'utiliser des tunnels clandestins à la frontière entre l'Egypte et Gaza pour le trafic d'armes et les attaques contre la police et l'armée, d'après la même source.

L'armée égyptienne annonce régulièrement la destruction de plusieurs de ces tunnels, utilisés par les contrebandiers pour faire entrer notamment du carburant et des matériaux de construction dans l'enclave palestinienne. Israël et l'Egypte suspectent que ces tunnels servent également au passage d'armes et de militants.

En mars, l'Egypte avait déjà interdit le Hamas et proscrit ses activités sur le sol égyptien, ordonnant le gel de ses avoirs.

ATTENTATS DANS LE SINAÏ: L'Espagne condamne fermement des attentats terroristes «lâches»

L'Espagne a condamné dans «les termes les plus forts» les attaques terroristes «lâches» ayant visé jeudi les forces de sécurité égyptiennes dans le nord du Sinaï, en Egypte, faisant plus de 30 morts et 47 blessés.

Le gouvernement d'Espagne réitère «sa condamnation totale du terrorisme de toute nature, son appui total et sa solidarité avec les autorités égyptiennes dans leur lutte contre ce terrible fléau», souligne le ministère espagnol des affaires étrangères et de la coopération dans un communiqué.

L'exécutif espagnol «exprime ses condoléances aux familles des victimes, pour la plupart des militaires et des membres des forces de l'ordre, ainsi qu'à leurs collègues, aux autorités et au peuple égyptien et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», ajoute le texte.

Les attaques coordonnées de jeudi soir ayant fait plus de 30 morts et 47 blessés sont les plus meurtrières contre les forces de sécurité égyptiennes depuis des mois. Elles ont été revendiquées par «Ansar Beit al-Maqdess», le principal groupe terroriste du pays.

La présidence centrafricaine dénonce l'accord de Nairobi entre factions armées

La présidence centrafricaine a dénoncé hier l'accord signé à Nairobi par des factions armées comme une tentative de préparer le terrain à une amnistie générale de ceux «susceptibles de poursuites judiciaires pour crimes contre l'humanité».



D'ex-rebelles centrafricains de la Séféka et miliciens anti-balaka ont appelé vendredi la communauté internationale à reconnaître leur accord de cessez-le-feu signé à Nairobi, à l'issue de pourparlers en l'absence des autorités centrafricaines. «Ce qu'il est convenu d'appeler accord de Nairobi renferme pour l'essentiel, des dispositions qui constituent clairement une tentative de reformatage de l'architecture actuelle de la transition en République centrafricaine afin de préparer le terrain à une amnistie générale de tous ceux qui au cours de cette crise sont susceptibles de poursuites judiciaires pour crimes

contre l'humanité», indique un communiqué de la présidence de transition.

Une faction des ex-rebelles de la Séféka et une autre des miliciens anti-balaka qui s'affrontent en Centrafrique ont négocié pendant deux mois dans la capitale kényane.

A ces discrètes négociations ont aussi participé l'ex-président François Bozizé, renversé en mars 2013 par la rébellion majoritairement musulmane de la Séféka, et Michel Djotodia, chef de celle-ci qui lui avait succédé à la tête de l'Etat avant d'être contraint à la démission par la communauté internationale en janvier 2014. Les multiples exactions

commises par les rebelles de la Séféka à leur arrivée au pouvoir en mars 2013 contre les populations majoritairement chrétiennes du pays ont débouché sur la création de milices d'autodéfense anti-balaka, qui s'en sont pris à leur tour aux civils musulmans, plongeant la Centrafrique dans une crise sécuritaire, humanitaire et politique sans précédent.

Le 24 septembre, la Cour pénale internationale (CPI) avait annoncé mercredi avoir ouvert une enquête sur une liste «interminable» d'atrocités commises par des milices armées en Centrafrique.

Les pays de l'Afrique centrale rejettent l'accord de Nairobi entre ex-Séléka et miliciens anti-balaka

Les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEAC) ont rejeté hier le récent accord signé à Nairobi entre d'ex-rebelles centrafricains de la Séféka et des miliciens anti-balaka, selon le président tchadien Idriss Déby, a rapporté hier Radio France internationale.

«L'accord ne pouvait pas aider la République centrafricaine à parvenir à la stabilité et à la paix», a déclaré le président Déby en marge du sommet de l'UA à Addis Abeba.

«Donc nous revenons à la case départ et nous reprenons tout ce que nous avions arrêté à Brazzaville», a-t-il ajouté, assurant les autorités

de transition centrafricaines du soutien de l'organisation sous-régionale.

En juillet 2014 à Brazzaville, un fragile accord de cessez-le-feu qui réclame le remplacement des autorités de transition en RCA, avait été arraché entre ex-Séléka et les milices anti-balaka, majoritairement chrétiennes.

A l'inverse de celui signé à Nairobi, il ne comprenait pas de volet DDR (désarmement, démantèlement et ré-intégration) et n'avait pas empêché les affrontements et violences intercommunautaires de se poursuivre.

«Donc nous revenons à la case départ et nous reprenons tout ce que nous avions arrêté à Brazzaville», a-t-il ajouté, assurant les autorités

refusé de participer au gouvernement de large ouverture formé dans la foulée.

Samedi dans un communiqué, la CEEAC a estimé que «le processus de Brazzaville (était) le seul susceptible de permettre l'organisation apaisée des élections» cette année «et d'ouvrir la voie à une vie politique normale en République Centrafricaine». «Tout accord ou arrangement signé en dehors dudit processus est nul et de nul effet», a-t-elle poursuivi.

Après deux mois de discrètes négociations à Nairobi, une faction des ex-rebelles de la Séféka et une autre des miliciens anti-balaka ont signé mercredi un ac-

cord de cessez-le-feu, de cessation des hostilités et de DDR. Les deux parties, qui réclament le remplacement des autorités de transition, se sont aussi entendues sur la mise en place d'un mécanisme de «vérité, justice et réconciliation nationale» devant conduire à une amnistie générale.

A ces négociations avait participé l'ex-président François Bozizé, renversé en mars 2013 par la rébellion de la Séféka, et son tombeur, Michel Djotodia, chef de la Séféka qui lui avait succédé à la tête de l'Etat avant d'être contraint à la démission par la communauté internationale en janvier 2014.

RDCONGO: L'armée affirme avoir «engagé» son action contre les rebelles hutus rwandais des FDLR

L'armée de la République démocratique du Congo (RDC) a «engagé» son action contre les rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), qui sévissent dans l'est du pays, a assuré hier à Addis-Abeba (Ethiopie), le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda. «L'action est engagée et elle ne va pas s'arrêter tant que nous n'aurons pas neutralisé ces forces négatives», a déclaré M.

Tshibanda, cité par l'AFP. «La détermination du gouvernement est telle qu'il n'y aura pas de répit tant que nous n'en aurons pas fini avec ce groupe», a-t-il ajouté, s'exprimant à l'issue d'une réunion sur les Grands Lacs organisée en marge d'un sommet de l'Union africaine (UA).

La RDC a annoncé jeudi le lancement d'une offensive contre ces miliciens, dont plusieurs chefs sont accusés d'avoir pris une part active au génocide de 1994 contre

les Tutsi au Rwanda, offensive menée sans la force de l'ONU dans le pays (Monusco).

Le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui, s'est félicité hier de cette annonce, estimant que les FDLR continuaient de «recruter» des combattants.

La RDC a également reçu le soutien du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui a «salué le recours à la force

militaire contre les FDLR» et assuré que la Monusco «se tient prête à participer à ces opérations» pour «éliminer la menace posée par les FDLR une fois pour toute».

Les rebelles, qui compteraient aujourd'hui 1.500 à 2.000 combattants disséminés dans les montagnes boisées de l'est congolais, sont toujours considérés par Kigali comme la «menace la plus grave» à la sécurité régionale.

APS

DOITS DE L'HOMME AU MAROC

La Constitution de 2011 n'a pas permis d'améliorer les pratiques

Les nouvelles dispositions introduites dans la constitution marocaine de 2011 relatives aux droits de l'homme «n'ont pas permis d'améliorer les pratiques ou de réviser les lois répressives» durant l'année 2014, a relevé l'organisation internationale de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW).

Dans son rapport annuel mondial sur la situation des droits de l'homme publié jeudi, HRW a estimé que les dispositions introduites dans la constitution marocaine de 2011 «n'ont pas permis d'améliorer les pratiques ou la révision des lois répressives», durant l'année écoulée. «Même si les Marocains ont exercé leur droit de manifester pacifiquement dans les rues, la police a continué à les disperser violemment (à) et les tribunaux continuent à condamner et à emprisonner des manifestants et les dissidents ne bénéficient pas de procès équitables», a déploré l'ONG.

Le rapport a aussi noté que le Haut Commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, en visite au Maroc en mai 2014, avait cité plusieurs domaines de préoccupation, dont la torture, les restrictions imposées à la liberté d'expres-



sion, et la nécessité de mettre en œuvre des lois qui garantissent les droits énoncés dans la constitution 2011.

Sur la situation au Sahara occidental occupé, l'organisation a confirmé que la police marocaine «interdit tous les rassemblements publics hostiles à la présence du Maroc dans les territoires sahraouis en bloquant toutes les issues aux lieux des rassemblements, en usant souvent de la force pour disperser les manifestants».

HRW a fait état par ailleurs de l'expulsion, entre avril et octobre 2014, par les autorités marocaines de 40 visiteurs étrangers au Sahara occidental occupé, précisant que la plupart de ces personnes étaient notamment des partisans de l'autodétermination du peuple sahraoui ou des journalistes indépendants.

L'ONG a également déploré le refus des autorités marocaines de reconnaître au Sahara occidental toutes les organisations des droits de l'homme qui soutiennent l'indépendance de ce territoire.

Elle a rappelé que des tribunaux marocains avaient condamné des accusés sahraouis sur la seule base de leurs aveux, sans enquêter sur les plaintes selon lesquelles la police a extorqué ces aveux sous la torture et les mauvais traitements.

HRW a déploré que «le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé le mandat de la Minurso, sans l'élargir pour inclure la surveillance des droits humains, un point pour lequel le Maroc s'y oppose fermement».

MALI

Une personne tuée par une roquette, une vingtaine d'autres brièvement enlevées à Tombouctou

Une personne a été tuée et une vingtaine d'autres brièvement enlevées vendredi lors d'une attaque d'un village de la région de Tombouctou (nord-ouest du Mali) par un groupe armé non identifié, ont indiqué samedi un élu local et l'ONU.

Vendredi, le village de Kano (75 km à l'est de Tombouctou) a été attaqué par des hommes armés. Une vingtaine de personnes (des habitants) ont été brièvement enlevées. Par ailleurs, un habitant du village a été tué par une roquette tirée contre sa maison par les assaillants, a déclaré Abdoulaye Maïga, un élu local.

L'enlèvement a duré «quelques heures» avant que la vingtaine de personnes ne soient libérées par les ravisseurs à la suite d'une «intervention de notables» de la zone, a indiqué la même source.

«Les assaillants, des hommes à la peau claire, qui appartiennent à un groupe armé évoluant sur le terrain et dont certains étaient enturbannés, ont emporté des biens appartenant aux villageois et détruit quelques cases», a-t-elle affirmé, sans préciser les auteurs de cette attaque.

Une source militaire au sein de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a confirmé l'information. La vingtaine de personnes enlevées ont été, selon elle, conduites à bord de plusieurs véhicules dans la localité de Ber, à 15 km de Kano, avant d'être libérées.

Par ailleurs, un autre village, Bamba, situé à 245 au nord de Gao, a également été attaqué vendredi soir par des hommes armés, a affirmé un élu local cité par l'AFP.

Le nord du Mali est tombé en 2012 sous la coupe de groupes armés liés au réseau terroriste Al-Qaïda, qui en ont été chassés en grande partie par l'opération militaire «Serval», à l'initiative de la France, à laquelle a succédé en août 2014 l'opération «Barkhane».

Mais le nord malien, où sévissent aussi d'autres groupes armés a enregistré ces derniers mois une recrudescence d'attaques.

CAMEROUN

Trois soldats tchadiens et plus d'une centaine d'hommes armés tués lors d'attaques de Boko Haram

Trois soldats tchadiens et 123 éléments armés ont été tués lors d'attaques menées par le groupe islamiste nigérian Boko Haram dans le nord du Cameroun, a indiqué l'état-major des armées tchadiennes.

Selon un communiqué de l'état-major, les deux attaques ont été menées jeudi et vendredi dans la région de Fotokol, où un contingent tchadien est déployé.

Le bilan est de «trois morts et 12 blessés» au sein de l'armée tchadienne et de 123 islamistes tués, a-t-on ajouté de même source qui a précisé que les militaires tchadiens ont été tués «par des engins explosifs de fabrication artisanale». D'après l'armée tchadienne, Boko

Haram a lancé une première attaque jeudi à Bodo, dans la région de Fotokol, mais a été repoussé, avant de mener «une nouvelle tentative d'incursion» qui a également été «violemment repoussée» par les forces de défense et de sécurité tchadiennes. Arrivées au Cameroun le 17 janvier, les troupes tchadiennes, ont commencé mercredi à se déployer à Fotokol, ville frontalière en face de la ville nigériane de Gamboru, tenue par Boko Haram, selon des sources sécuritaires camerounaises.

Un officier supérieur de l'armée camerounaise a indiqué qu'il s'agit d'«actions préliminaires» à l'engagement de l'armée tchadienne qui doit combattre Boko Haram aux côtés des Camerounais.

LIBYE

Un avion-cargo explose près de Tripoli

Un avion-cargo militaire a explosé vendredi sur une base aérienne dans près de la capitale libyenne Tripoli, ont indiqué des responsables, assurant qu'aucune victime n'a été enregistrée.

«Les employés de l'aéroport ont entendu une forte explosion et vu des flammes s'échappant de l'avion», a indiqué un responsable à la base aérienne militaire de Mitiga, située à 30 km à l'est

de Tripoli. L'appareil aurait été «piégé», selon ce responsable sous couvert de l'anonymat, cité par l'AFP.

Pour sa part, un porte-parole de la salle des opérations pour la sécurité de Tripoli a affirmé que l'explosion avait eu pour origine «une défaillance technique».

Des témoins, quant à eux, ont rapporté avoir entendu «un tir au lance-ro-

NIGERIA

L'armée nigériane affirme avoir repris à Boko Haram une ville du nord-est

L'armée nigériane a indiqué vendredi avoir repris la ville de Michika, dans le nord-est du pays, tombée aux mains du groupe armé Boko Haram en septembre 2014.

L'armée nigériane a précisé qu'elle menait «une vaste opération de nettoyage» après être parvenue à «chasser les terroristes qui opéraient dans la ville et ses environs».

Plusieurs soldats nigérians ont été blessés dans les combats pour la reprise de la ville, selon le porte-parole de l'armée, Chris Olukade, qui a fait état d'un «retour à la normale».

D'après un élu local, plus de 70% de la population avait fui la ville, de nombreux habitants se réfugiant dans les montagnes voisines, afin d'échapper à Boko Haram.

La reprise de Michika à Boko Haram marquerait un succès pour l'armée nigériane face à ce groupe armé qui a multiplié les violences depuis 2009 et s'est emparé ces derniers mois de territoires entiers dans le nord-est.

Plus de 13 000 personnes ont été tuées dans les attaques menées par Boko Haram et leur répression par l'armée, et plus de 1,5 million d'habitants ont été déplacés par les violences.

L'IGAD soutient la Somalie dans son processus de paix et de construction

L'Autorité intergouvernementale sur le développement en Afrique de l'Est (Igap) a appelé vendredi les autorités somaliennes à travailler ensemble pour conclure rapidement le processus de nomination du cabinet et concentrer leurs efforts sur la stabilisation et la reconstruction du pays.

«Le leadership somalien doit agir dans le meilleur intérêt des Somaliens.

Les Etats membres de l'Igap restent déterminés à soutenir la Somalie dans son processus de paix et de stabilité», a déclaré le bloc régional dans un communiqué publié à Nairobi. La récente conférence régionale des ministres des Affaires étrangères à Mogadiscio a incité à la stabilité politique entre maintenue et 2016, et souhaite voir rapidement désigner un cabinet capable de produire les mesures politiques et sécuritaires phares envisagées dans la Vision 2016, selon l'Igap.

«Pour éviter plus de retards et mettre fin à la crise politique prolongée, il est vital que le président, le Premier ministre et le leadership du parlement travaillent ensemble pour faire en sorte que le nouveau cabinet soit en place avant la fin de l'actuelle session parlementaire», a indiqué le communiqué.

Mardi, le Premier ministre somalien Omar Abdirashid Ali Sharmanne a nommé un cabinet de 20 membres pour la deuxième fois consécutive en deux semaines, suite aux consultations extensives avec le leadership du pays.

Le gouvernement somalien a pour mission de produire la vision 2016, dont la tâche la plus importante sera l'organisation d'élections nationales, le référendum pour un projet de constitution et la formation d'Etats fédéraux.

quette (RPG) avant l'explosion de l'avion».

La capitale libyenne est contrôlée par «Fajr Libya», une coalition de milices notamment islamistes, qui a installé un gouvernement parallèle à Tripoli après en avoir chassé le gouvernement reconnu par la communauté internationale.

APS

LIBAN-ISRAËL

Le Hezbollah «ne veut pas de guerre avec Israël»

Le mouvement de résistance libanais Hezbollah «ne veut pas de guerre avec Israël», a affirmé le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah, ajoutant qu'il n'exclut pas de «riposter à toute agression».

«Nous ne voulons pas la guerre (...) mais la Résistance, (le Hezbollah, ndlr) n'hésitera pas à y faire face si elle s'impose à nous et nous en sortirions victorieux, si Dieu le veut», a-t-il ajouté en s'adressant sur un écran géant à ses partisans dans le sud du Liban. Hassan Nasrallah a affirmé qu'«après l'assassinat» le 18 janvier de «six de ses combattants sur la partie syrienne du plateau du Golan» (...) Il est de notre devoir légal, moral et humain de faire face à toute agression, n'importe où, à tout moment et de la façon que nous jugerons appropriée».

JAPON-IRAK-SYRIE-JORDANIE
Tokyo juge les négociations avec l'EI «dans une impasse»

Un vice-ministre du Japon estime «dans une impasse» les négociations face au groupe Etat islamique (Daech) qui menace de mort un pilote jordanien et un journaliste japonais, tout en attendant de nouvelles informations sur la situation des deux hommes, ont rapporté hier les médias nippons. Les discussions sont «dans une impasse», a déclaré un vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Yasuhide Nakayama, depuis Amman où il a été dépêché par le gouvernement nippon pour y conduire les opérations en lien avec les autorités jordanienes.

«Nous allons continuer de rassembler et analyser les informations», a encore dit M. Nakayama, selon le radiodiffuseur public japonais NHK.

L'EI avait alors menacé de tuer le pilote jordanien Maaz al-Kassasbeh, retenu en otage, à moins que la Jordanie ne libère une irakienne, Sajida al-Rishawi, condamnée à mort et emprisonnée en Jordanie pour sa participation à une vague d'attentats en 2005 à Amman.

Amman s'est dit prêt à libérer al-Rishawi, mais en échange de son pilote et en ayant au préalable obtenu la preuve qu'il est toujours en vie. En l'absence de cette garantie, Amman n'a pas encore bougé et l'ultimatum de l'EI a expiré il y a plus de 36 heures.

IRAK-SYRIE
L'armée américaine annonce la mort d'un «expert en armes chimiques» de Daech dans un bombardement en Irak

L'armée américaine a annoncé vendredi la mort d'un «expert en armes chimiques» de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech) dans un bombardement allié samedi dernier près de Mossoul en Irak.

L'annonce a été faite par le commandement militaire américain au Moyen-Orient (Centcom).

Il s'agit de «Abou Malik» aussi connu sous le nom de «Saleh Jassim Mohammed Falah al-Saba» un «expert en armes chimiques qui a travaillé dans l'usine Al-Muthanna de Saddam Hussein, avant de rejoindre Al-Qaïda en 2005», a affirmé un responsable du Pentagone. D'après ce responsable, «Abou Malik» a été «impliqué» dans la production d'armes chimiques en 2005, et planifié des attaques à Mossoul avec Al-Qaïda en Irak.

«Sur la base de son entraînement et de son expérience, on le jugeait capable de créer de dangereuses substances chimiques», a-t-il ajouté, estimant que cet élément de l'EI représentait «une menace potentielle pour des civils innocents de la région». La coalition mène des frappes aériennes en Irak depuis début août et en Syrie depuis fin septembre. Elle estime avoir stoppé l'avancée de Daech en Irak, mais les éléments de cette organisation armée conservent pour l'instant l'essentiel de leurs positions.

PALESTINE

Israël poursuit la colonisation, les Palestiniens dénoncent «un crime de guerre»...

Israël a décidé de construire 450 nouveaux logements pour des colons en Cisjordanie occupée, un plan dénoncé comme «un crime de guerre» par la direction palestinienne qui a appelé la Cour pénale internationale (CPI) à «se saisir de la question des colonies».

Les autorités d'occupation israéliennes ont publié vendredi les appels d'offres pour l'extension de colonies déjà existantes en quatre points de la Cisjordanie occupée: 156 logements à Elkana, 114 à Adam, 102 à Kiryat Arba et 78 à Alfei Menashe, selon l'observatoire anticolonial Terrestrial Jerusalem et l'organisation la Paix maintenant.

Pour les organisations israéliennes anticolonialistes, il s'agit d'une «manoeuvre électorale» du Premier ministre Benjamin Netanyahu pour gagner le vote des colons, disputé par les autres partis de droite, en vue des législatives anticipées du 17 mars.

Les Palestiniens en appellent à la CPI

Dans une réaction immédiate au nouveau plan de colonisation israélien, la direction palestinienne a dénoncé un «crime de guerre», qui devrait relever de la CPI à laquelle elle



vient de demander son adhésion.

«Il s'agit d'un crime de guerre qui devrait pousser la Cour pénale internationale à se saisir de la question des colonies», a déclaré Wassel Abou Youssef, un des dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Les Palestiniens ont dit, en demandant leur adhésion à la CPI, que la colonisation et tous les crimes qui y sont liés selon eux devaient faire partie du champ d'investigation de ce tribunal, chargé de juger les actes de génocide, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre.

En représailles à cette demande d'adhésion, Israël a suspendu le versement à l'Autorité palestinienne de 106 millions d'euros de taxes qu'il collecte pour son compte. Ces paiements sont vitaux pour l'Autorité déjà en grande difficulté financière, car ils représentent plus des deux tiers de ses recettes budgétaires propres et contribuent au paiement de plus de 150.000 fonctionnaires.

nancière, car ils représentent plus des deux tiers de ses recettes budgétaires propres et contribuent au paiement de plus de 150.000 fonctionnaires.

Mises en garde contre de nouvelles tensions

La poursuite de la colonisation est considérée comme un obstacle majeur à une résolution du conflit israélo-palestinien. Dans ce contexte, la Maison-Blanche a estimé que le projet israélien de construction de 450 nouveaux logements juifs en Cisjordanie occupée, «aura un impact préjudiciable sur le terrain».

«Nous avons de réelles inquiétudes concernant ces annonces très controversées de construction de logements», a déclaré vendredi soir Josh Earnest, porte-parole de la Maison-Blanche. «Elles auront un impact préjudiciable sur le

terrain, alimenteront les tensions déjà élevées avec les Palestiniens et isoleront un peu plus les Israéliens sur la scène internationale», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis, comme la communauté internationale, considèrent illégales les colonies érigées en Cisjordanie occupée et à El-Qods-Est annexé.

Pour sa part, l'Union européenne (UE) a appelé Israël à mettre un terme à sa politique de colonisation dans les territoires palestiniens, après l'annonce du nouveau projet de colonisa-

tion. «Israël doit revenir sur sa décision et mettre ainsi un terme à l'expansion des colonies», a indiqué vendredi la porte-parole du service diplomatique de l'UE.

La décision de construire de nouveaux logements pour les colons en Cisjordanie occupée «risque d'enflammer une situation déjà très tendue», a mis en garde la porte-parole du service européen pour l'action extérieure, appelant à cet égard à la retenue et à «éviter tout acte susceptible d'exacerber les tensions».

La porte-parole a ajouté qu'au cas où la décision de construire de nouvelles colonies est mise en œuvre, elle «minera davantage la viabilité de la solution de deux Etats».

«La poursuite de la politique de colonisation est contraire au droit international et constitue un obstacle à la paix», a-t-elle réaffirmé.

...La poursuite de la colonisation en Cisjordanie occupée aura «un impact préjudiciable sur le terrain»...

La Maison-Blanche a estimé que le projet israélien de construction de 450 nouveaux logements pour des colons en Cisjordanie occupée, «aura un impact préjudiciable sur le terrain».

«Nous avons de réelles inquiétudes concernant ces annonces très controversées de construction de logements», a déclaré vendredi soir Josh Earnest, porte-parole de la Maison-Blanche.

«Elles auront un impact préjudiciable sur le terrain, alimenteront les tensions déjà élevées avec les Palestiniens et isoleront un peu plus les Israéliens sur la scène internationale», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis, comme la communauté internationale, considèrent illégales les colonies érigées en Cisjordanie occupée et à El-Qods-Est annexé.

Les autorités d'occupation israéliennes ont publié vendredi les appels d'offres pour l'extension de colonies déjà existantes en quatre points de la Cisjordanie. Ces appels d'offres sont lancés dans un climat de vives tensions entre Israéliens et Palestiniens qui, exaspérés, viennent de demander leur adhésion à la Cour pénale internationale (CPI) pour poursuivre les dirigeants israéliens.

...L'UE appelle Israël à mettre un terme à sa politique de colonisation dans les territoires palestiniens

L'Union européenne (UE) a appelé Israël à mettre un terme à sa politique de colonisation dans les territoires palestiniens, après l'annonce d'un nouveau projet de construction de 430 logements pour des colons en Cisjordanie occupée.

«Israël doit revenir sur sa décision et mettre ainsi un terme à l'expansion des colonies», a indiqué vendredi la porte-parole du service diplomatique de l'UE.

La décision de construire de nouveaux logements pour les colons en Cisjordanie occupée «risque d'enflammer une situation déjà très tendue», a mis en garde la porte-parole du service européen pour l'action extérieure, appelant à cet égard à la retenue et à «éviter tout acte susceptible d'exacerber les tensions». La porte-parole a ajouté qu'au cas où la décision de construire de nouvelles colonies est mise en œuvre, elle «mi-

nera davantage la viabilité de la solution de deux Etats». «La poursuite de la politique de colonisation est contraire au droit international et constitue un obstacle à la paix», a-t-elle insisté.

Les autorités d'occupation israéliennes ont publié vendredi les appels d'offres pour l'extension de colonies déjà existantes en quatre points de la Cisjordanie occupée.

UKRAINE

Kiev espère la signature d'une nouvelle «trêve», les séparatistes menacent d'élargir l'offensive

Les pourparlers de paix à Minsk entre Kiev et les séparatistes, encadrés par la Russie et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à l'appel du président ukrainien Petro Porochenko, se poursuivaient hier avec l'espoir de signer un accord de paix entre les parties en conflit au moment où les combats regagnent en intensité.

L'ex-président ukrainien Léonid Koutchma, qui représente Kiev dans ces négociations, a déclaré espérer la signature d'une nouvelle «trêve» hier dans la capitale bélarussie.

«Nous espérons signer un document pour développer le mémorandum» signé en septembre, a déclaré M. Koutchma. Les rebelles exigent eux que Kiev nomme un représentant «capable de mettre en œuvre les accords conclus», critiquant implicitement le choix de l'ex-président Koutchma.

L'OSCE qui participe, de même que la Russie, aux pourparlers de paix a déclaré qu'un «document contraignant sur un cessez-le-feu immédiat et le retrait des armes lourdes de la ligne de contact» devrait être signé samedi dans la capitale bélarussie où avaient été conclus les accords de paix de base pour l'est de l'Ukraine en septembre.

Ce document contient une série de mesures concrètes en vue d'une désescalade, a souligné l'OSCE dans un communiqué publié dans la nuit de vendredi à samedi.

En mauvaise posture sur le plan militaire, le président Petro Porochenko avait appelé jeudi à des négociations de paix d'urgence à Minsk.

Menace de poursuite de combats en cas d'échec des pourparlers

Alors que les combats font rage sur toute la ligne du front, les séparatistes



La diplomatie étrangère en soutien à Kiev

ont menacé de «poursuivre l'offensive jusqu'à la libération totale des régions de Donetsk et de Lougansk», dont une grande partie est toujours contrôlée par le gouvernement de Kiev, en cas d'échec de négociations de paix. «En cas d'échec des négociations et de poursuite des tirs visant les localités dans les deux républiques, nous nous réservons le droit de poursuivre l'offensive jusqu'à la libération totale des régions de Donetsk et de Lougansk».

Sur le terrain, les combats étaient particulièrement violents, mais ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut avec au moins 19 personnes tuées, au cours des dernières 24 heures, dans des bombardements à Donetsk.

L'armée a pour sa part annoncé avoir perdu cinq soldats, tandis que le dirigeant de la république séparatiste de Donetsk Alexandre Zakhartchenko a appelé les militaires ukrainiens de Debaltseve à se rendre.

«J'aimerais m'adresser à tous les militaires ukrainiens: déposez les armes et partez! Vous avez une chance de sauver vos vies», a-t-il lancé sur une chaîne de télévision russe.

Sur le front diplomatique, l'Ukraine va recevoir le 5 février le secrétaire d'Etat américain John Kerry qui apportera à Kiev «un soutien sans failles» dans le conflit dans l'Est avant de se rendre à Munich pour la conférence sur la sécurité où il devrait rencontrer son homologue russe Sergueï Lavrov. L'Union européenne a accru de son côté cette semaine sa pression sur la Russie pour son rôle dans la crise ukrainienne, en prolongeant de six mois les sanctions ciblées adoptées en mars contre des personnalités séparatistes, et en élargissant la liste noire déjà longue de 132 personnes visées par un gel de leurs avoirs et une interdiction de voyager dans l'UE. Réagissant vendredi matin, Moscou a estimé qu'il était «temps que l'UE réfléchisse enfin à sa (politique) de confrontation à coups de sanctions qui ne mène nulle part et qui ne fait que porter préjudice aux peuples et aux économies de nos pays». Et à Paris, la France et la Pologne ont appelé à «un cessez-le-feu immédiat» et demandé à la Russie de cesser «toute forme de soutien aux séparatistes».

ITALIE

Sergio Mattarella nouveau président de la République italienne

Le juge constitutionnel Sergio Mattarella a obtenu hier matin les 505 votes de grands électeurs nécessaires pour devenir président de la République italienne, selon le décompte des voix encore en cours au Parlement.

Sergio Mattarella, 73 ans, est un Sicilien héritier de la démocratie chrétienne passé à gauche parce qu'il trouvait que sa famille politique se rapprochait trop de M. Berlusconi.

Lui qui se destinait à être professeur de droit était entré en politique après



l'assassinat par la mafia de son frère président de la région Sicile en 1980.

Parlementaire pendant 25 ans, cinq fois ministre, il est jugé à la Cour constitutionnelle depuis 2011. Veuf et père de trois enfants il vit dans un petit appartement de fonction à deux pas du Quirinal, le palais présidentiel.

Le nouveau président italien Sergio Mattarella succédera au président sortant Giorgio Napolitano qui aura 90 ans cette année, et avait démissionné début janvier avant la fin de son second mandat, en raison de son âge.

ONU-CHINE

Un émissaire chinois appelle à «une meilleure protection» des femmes dans les régions en conflit

Le vice-représentant permanent chinois aux Nations unies, Wang Min, a jugé nécessaire de «mieux protéger» les femmes et les filles dans les régions en conflit afin de promouvoir la paix et le développement, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle.

«Les femmes et les filles sont souvent les plus grandes victimes de conflits régionaux, de violence, d'attaques terroristes et de crimes frontaliers, et constituent le groupe le plus vulnérable lors de telles attaques», a affirmé vendredi M. Wang lors

d'un débat ouvert du Conseil de sécurité sur le sujet.

«La communauté internationale devrait attacher une grande importance à la protection globale des droits des femmes et des filles, et se coordonner et coopérer étroitement pour avoir un impact», a proposé M. Wang, avant de mettre l'accent sur l'importance d'en identifier les problèmes à la source.

«La communauté internationale devrait prendre des mesures pratiques et efficaces pour promouvoir le processus politique et

réaliser la réconciliation nationale, tout en s'efforçant d'empêcher les femmes et les filles d'être touchées dans les zones en conflit», a-t-il souligné.

Il a également exhorté les parties en conflit à «déployer des efforts pour améliorer le développement économique et social national, promouvoir l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles».

L'émissaire chinois a en outre appelé à la participation complète des femmes dans la prise de décisions et à leurs droits égaux en

matière d'éducation, de santé et d'emploi.

«Les Nations unies devraient rechercher plus de moyens efficaces pour améliorer la promotion des droits des femmes et des filles et la mise en œuvre globale de la Déclaration de Beijing et de la Plateforme pour l'action adoptées en 1995 lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes», a ajouté M. Wang, avant de souligner que la Chine est prête à «travailler avec la communauté internationale pour atteindre cet objectif».

APS

ARABIE SAOUDITE

Deux ressortissants américains visés par des tirs en Arabie saoudite

Des tirs nourris ont visé vendredi deux ressortissants américains dont l'identité n'a pas été précisée dans l'ouest de l'Arabie saoudite, blessant l'un d'entre eux, a indiqué la police saoudienne.

«À 14h00 (vendredi) (...) une voiture transportant deux ressortissants américains (...) s'est retrouvée sous le feu de tirs d'une source inconnue, blessant l'un d'eux qui a été hospitalisé», a indiqué le porte-parole de la police cité par l'agence de presse saoudienne.

La police a annoncé l'ouverture d'une enquête sur cette attaque, la quatrième menée depuis octobre contre des ressortissants étrangers dans le royaume.

YÉMEN

Réunion entre rebelles Houthis et le parti de l'ex-président Ali Abdallah Saleh

La milice chiite des Houthis (Ansarullah) et le parti de l'ex-président Ali Abdallah Saleh ont tenu une réunion vendredi dans la capitale yéménite Sanaa. Cette réunion qui a été boycottée par les autres formations politiques, intervient alors que des manifestants protestaient contre les rebelles Houthis dans plusieurs villes du pays. Mardi, le chef de la milice, Abdel Malek al-Houthi, avait appelé à une rencontre «historique» vendredi entre toutes les forces politiques, sociales et tribales pour «examiner la situation politique et sécuritaire».

Seul le Congrès populaire général (CPG), le parti de M. Saleh, poussé au départ en 2012 par une révolte populaire, assistait à la conférence de trois jours, qui se tenait au milieu de grandes mesures de sécurité.

Le Conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU sur le Yémen, Jamal Benomar, a exprimé sa satisfaction après la libération du directeur de cabinet du président yéménite, Abd Rabbo Mansour Hadi par la milice chiite, après ses efforts de médiation.

M. Benomar a toutefois exhorté la milice houthie, à prendre des mesures «qui seraient dans le meilleur intérêt de tous les partis politiques et du peuple du Yémen».

Selon la presse, la récente vague de violences est la plus grave à Sanaa depuis l'entrée dans la capitale yéménite, il y a quatre mois, les miliciens houthis, qui dénoncent notamment le projet de Constitution défendu par le gouvernement. L'émissaire de l'ONU au Yémen poursuit des contacts sur place avec les principaux protagonistes afin de faire appliquer l'accord politique du 21 septembre 2014 qui prévoyait un retrait des miliciens chiites de Sanaa.

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE Les projets de réhabilitation des routes livrés "fin mars"



Les projets de réhabilitation du réseau routier, lancés dans le cadre des préparatifs de l'événement "Constantine capitale 2015 de la culture arabe", seront livrés "avant fin mars prochain", a-t-on appris hier auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Le chef du service de l'entretien à la DTP, Brahim Lakroum, a cité, dans ce contexte, le doublement de la RN 5 entre la sortie ouest de Constantine et Aïn Smara, sur 8 km, le renforcement de la RN 79 entre la cité Djenane Ezzitoun et l'aéroport international Mohamed-Boudiaf (6 km) et la modernisation de l'axe reliant la RN 27 à la cité El Menia (8 km).

L'opération de remise en état des routes, confiée à trois entreprises publiques spécialisées et à plusieurs entreprises locales, a également consisté à moderniser la RN 3 entre Bab El Kantara, au centre de Constantine, et la localité de Hammam-Bouziane, sur 12 km, a encore indiqué ce responsable, précisant que ce "programme spécial" a nécessité un investissement public de 3,9 milliards de dinars. La même source a également fait état de la restauration et de l'entretien de plusieurs ouvrages d'art de la ville, en l'occurrence les ponts de Sidi-Rached, de Sidi M'cid, d'El Kantara et l'ouvrage connu sous l'appellation de "pont Romain", près du boulevard de la Soummam.

L'ancien hôtel de ville de Souk Ahras bientôt restauré

L'ancien hôtel de ville de Souk Ahras, un superbe édifice de style baroque construit en 1887, transformé depuis peu en musée des arts et d'histoire, sera restauré "prochainement", a appris l'APS, hier, auprès de la direction de la culture.

Les travaux seront entrepris aussitôt après la finalisation, "au cours du premier trimestre de l'année en cours", des études techniques, lesquelles devront prendre en considération la nouvelle fonction dévolue à ce bâtiment situé au cœur de l'antique Taghaste, a précisé le chef du ser-

vice de la planification et de la formation à la direction de la culture, Fethi Lababsa. Ce responsable a également précisé que les travaux de restauration, qui devront préserver le "caractère" de l'édifice et sa valeur historique, seront menés avec le concours de l'Agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture (ARPC). L'ex-hôtel de ville de Souk Ahras qui fut le siège de la première mairie de l'Algérie indépendante abrita, sous l'occupation française, plusieurs services de l'administration coloniale. Des manifestations culturelles circonstancielles s'y déroulent depuis sa désaffection.



Enfance, humour et tragédie à l'affiche du Théâtre d'Oran

Enfance, humour et tragédie sont au menu du programme d'activités concocté pour le mois de février par la direction du Théâtre régional Abdelkader-Alloua d'Oran (TRO), indique samedi cet établissement culturel dans un communiqué.

Plusieurs spectacles pour jeune public sont prévus dans ce cadre durant les journées ou après-midi libres des élèves, parmi lesquels des pièces à succès comme «El assad oua el hattab» de Mourad Senouci, «Ma assghara minni» de Safia Chegag, «Ennahla» de Houari Abdelhalek.

Les enfants pourront encore découvrir deux autres œuvres à portée pédagogique et ludique, intitulées «Intissar chajara» de Wahiba Mahmoudi et «Denbou men ana» de Samir Benalla. La protection de l'environnement, l'amitié, la solidarité, la non-violence et autres notions de civisme constituent les thématiques centrales des représentations destinées aux jeunes publics, soulignent les responsables du service



de programmation du TRO.

Le public adulte aura droit, quant à lui, à la générale d'une nouvelle présentation destinée aux jeunes publics, dirigée par Mohamed

Mihoubi dans le cadre d'un stage de formation qu'il a animé dernièrement au profit de jeunes talents.

La nouvelle création sera jouée le 6 février prochain, a-t-on précisé, rappelant que 25 jeunes ont répondu à l'invitation lancée par le Théâtre technologique d'Oran (TTO) qui dirige Mihoubi pour le compte de l'association culturelle «El-Amel» basée au centre culturel M'barek el-Mili, au centre-ville d'Oran.

D'autres œuvres récentes sont également à l'affiche du TRO, dont la tragédie «Nouar Essebar» de Mohamed Souci, laquelle valut le Prix du meilleur espoir à la jeune comédienne Amina Belhocine lors de la dernière édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) d'Alger.

Les pièces «Ma Assghara minni» et «Nouar Essebar» seront également jouées par la troupe du TRO au Théâtre national Mahieddine-Bachirzi d'Alger (TNA), et ce, les 6 et 7 février prochains, fait-on savoir de même source.

MALI

Conférence internationale à Bamako sur «Les manuscrits anciens face aux défis de l'heure»

Une conférence internationale sur les manuscrits anciens s'est ouverte mercredi soir à Bamako sur le thème «Les manuscrits anciens face aux défis de l'heure». Cette conférence, qui se tient près de deux ans après l'occupation du nord du Mali par des groupes armés et les destructions de biens culturels qui s'en sont suivies, a été ouverte par le ministre malien de l'Enseignement supérieur, Mountaga Tall. La conférence posera la question cruciale de l'avenir de ces manuscrits, exfiltrés de Tombouctou en 2012 et transportés en urgence à Bamako où ils se trouvent toujours.

Le ministre l'Enseignement supérieur a indiqué que le Mali «compte environ 400.000 manuscrits qui constituent un précieux trésor dont il faut assurer la conservation».

L'objectif de la conférence est de créer un cadre d'échanges entre les acteurs impliqués afin d'aboutir à une plateforme en vue d'une meilleure conservation et exploitation scientifique des anciens manuscrits, selon les organisateurs.

D'après les mêmes sources, il s'agit aussi d'arriver à une compréhension cohérente des défis auxquels les manuscrits de Tombouctou font face et à des propositions de pistes de réflexion en faveur d'une conservation et d'une exploitation durables de ces manuscrits à court, moyen et long termes.

Ces réflexions doivent être menées afin d'améliorer la conservation des manuscrits», a estimé le ministre. Pour sa part, le coordonnateur résident du système des Nations

unies au Mali, David Grossly, a déclaré que «la protection de tous les éléments qui constituent le patrimoine culturel malien a toujours été une priorité du système de Nations unies».

Il a rappelé qu'au plus fort de la crise malienne en 2012, l'ONU a fermement condamné la destruction du patrimoine culturel et historique du Mali et s'est fixée comme objectif de sauvegarder «l'un de ces importants sites culturels et historiques, en l'occurrence Tombouctou, qui possède l'une des plus exceptionnelles richesses culturelles, que sont ses manuscrits anciens». «La protection des manuscrits comme bien culturel menacé est aussi un devoir qui appelle tous les Etats de la sous-région du Sahel à œuvrer ensemble à cet objectif», a-t-il poursuivi.

ALGÉRIE-ETATSUNIS

Les terrasses de Merzak Allouache projeté au festival du film africain Cascade Film Festival de Portland

Le long métrage de fiction «Les terrasses» du réalisateur algérien Merzak Allouache sera projeté à la 25^e édition du festival du film africain Cascade Film Festival de Portland (Etats-Unis d'Amérique) prévu du 6 février au 8 mars 2015.

Le film évoque en 91 minutes l'histoire de Aicha, mère célibataire, qui vit sur une terrasse dans un quartier populaire d'Alger. Tourné en 2013 à Bab El Oued (Alger), le film a remporté en 2014 le Prix spécial du jury au 3^e Festival du cinéma africain de Luxor (Egypte) et l'Amayas d'Or au Festival d'Alger du cinéma maghrébin. Il a également reçu en 2013 le prix du Lion d'or à la 70^e édition de la Mostra de Venise (Italie). 34 films (longs et courts métrage) sont à l'affiche de cette manifestation cinématographique dédiée cette année au cinéma nigérian Nollywood et à la femme cinéaste africaine, selon le site électronique du festival. Crée en 1991 à Portland en Oregon (nord ouest des Etats-Unis), Cascade Film Festival qui attire chaque année plus de 5.000 visiteurs vise à "faire connaître la richesse et à diversification des cultures africaines" à travers le cinéma.



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
PARC NATIONAL DU GOURAYA – BEJAIA

AVIS RECTIFICATIF

Le parc national du Gouraya dont :

- Le siège social : Sidi Touati – Route de Gouraya Béjaïa
- Le numéro d'identification fiscal (NIF) : 413014001006254

Informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°001/2014 concernant :

«Confortement des ouvrages touristiques au parc national du Gouraya, Béjaïa»

- Lot A : Restauration du sentier pic des singes
- Lot B : Consolidation de la voie des 13 Martyrs
- Lot C : Aménagement du sentier de la corniche

Que suite à la parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux DK News en langue française du 20/07/2014 et El Mouharir El Youmi du 19/07/2014 et le BOMOP du 27/07/2014, des erreurs se sont glissées involontairement au niveau du :

- Lot A : Restauration du sentier pic des singes

Nom de l'entreprise erroné : ETB/CTE HADROUG Fatah

Nom de l'entreprise rectifié : ETB/TCE HADROUG Fatah

Montant erroné : 10 840 518,00 DA/TTG

Montant rectifié : 10 768 141,80 DA/TTG

Le reste demeure inchangé

Observation :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 305 020 du 01/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DU DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'acquisition des équipements au CEM type 05/200 ration à belli selon les lots désignés au tableau ci-dessous :

N° et intitulé de l'opération	Qualification demandée
<i>Intitulé de l'Opération:</i> réalisation et équipement d'un CEM type 05/200 ration à belli.	
<i>N° Opération:</i> NK.5.623.4.262.103.12.02	
LOT N°01 : équipements scolaires	Fabricants, importateurs, grossistes
LOT N°02 : équipement bureautique	
LOT N°03 : équipements de la demis pension (petit matériel de cuisine + gros matériel de cuisine).	

Les fournisseurs Fabricants, importateurs et grossistes intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau d'études BELKHEIRI SAAD – A COTE DE LA MOSQUEE EL-HOCINE EL-WIAM LAGHOUAT

L'offre est à présenter sous enveloppe principale qui comportera deux enveloppes scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que «monnaie à ne pas ouvrir»

“l'acquisition des équipements du Lot N°..... au CEM type 05/200 ration à belli” Et l'adresse du maître d'ouverture”

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées:

Enveloppe de l'offre technique: qui Porte la mention «offre technique» et doit comporter les pièces suivantes:
Copies de : Registre de commerce, pièce fiscale et parafiscale (CNAS, CASNOS), casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec un échéancier, références professionnelles, listes des moyens humains visée par les services de la CNAS, référence bancaire (solvabilité bancaire), formulaire précisant le délai de livraison d'installation, déclaration à souscrire, statut de l'entreprise , certificat de conformité, déclaration de probité, photocopie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés, les catalogues , cahier des charges concernant l'avis d'appel d'offre paraplé et signé.

NB: tous les documents doivent être en deux exemplaires.

Enveloppe de l'offre financière : qui Porte la mention «offre financière» - et doit comporter les pièces suivantes: (soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif)

Les offres doivent être déposées auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saci boulafaa-Laghoud) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 21 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13h30).

L'ouverture publique des plis technique et financière s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h , ci ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires reste engagé par son offre, pendant une période (delais de préparation des offres + 03 mois), cette période est mise en vigueur à compter du dernier jour de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 305 159 du 01/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
NIF : 099044015038035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2015

La Direction De La Jeunesse et de Sport De La Wilaya de Ain Defla lance un Avis D'appel D'offres national restreint pour: Réalisation d'une Auberge de jeunes 50 lits à HAMMAM RIGHA

▪ Lot N°01 : GROS ŒUVRES + CES+ CHAUFFAGE CENTRAL + AEP + ASSAINISSEMENT EXTERIEUR

Les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment : activité principale –CATÉGORIE DEUX ID ET PLUS, qui sont intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction De La Jeunesse et de Sport cité 300 logements Ain Defla. A TITRE GRATUIT .

▪ Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

B. Offre technique:

A-1- Entreprises Ordinaires (le lot N°01)

1. Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
2. Le présent cahier des charges portant sur sa dernière page la mention «Lu et accepté» dûment paraphé, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
3. Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux de bâtiment catégorie deux (II) et plus valide (Copie légalisée).
4. Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie légalisée).
5. Registre de commerce (copie légalisée).
6. Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts ou certificat faisant ressortir les bilans des 03 dernières années établie par les services d'impôt. (Copies légalisées).
7. Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement (copie légalisée).
8. Attestations de Mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH valides (copies légalisées).
9. Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société dotée de la personne morale (copie légalisé).
10. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux du dernier exercice, pour les sociétés dotée de la personne morale (copie légalisée).
11. Déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
12. Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire (copie légalisé).
13. Attestations de bonne exécution, délivrées par les différents services contractants (copies légalisées);
14. Délai d'exécution des travaux (cacheté, daté et signé par le soumissionnaire).
15. Liste des moyens matériels, cacheté, daté et signé par le soumissionnaire et accompagnée des pièces justificatives (copie légalisée).
16. Liste d'encadrement, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire et justifiée par les diplômes, et / ou les Attestations d'affiliation auprès des services de la CNAS de moins de 03 mois. (Copies légalisées).

B-Offre Financière Comprendra :

4. La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, datée et signée avec cachet,
5. Le bordereau des prix unitaires dûment signé et avec cachet par le soumissionnaire
6. Les devis quantitatifs - estimatifs des offres dûment remplis, signé et avec cachet par le soumissionnaire.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme. Comportant la mention « à ne pas ouvrir Avis D'appel D'offres national restreint N° 01/2015 Réalisation d'une Auberge de jeunes 50 lits à HAMMAM RIGHA, LOT N° 01 Adressée et déposée auprès de Mr. Le Directeur de la Jeunesse et de Sport de la Wilaya de Ain Defla - Cité 300 logements Ain Defla.

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres.

• Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant :

✓ L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Douze (12h00) heures.

L'heure d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à Treize heures (13h00) et aura lieu au siège de la Direction de la Jeunesse et de Sports de la Wilaya de Ain Defla, en séance publique.

✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparations des offres augmenté de trois (03) mois à partir de la date de dépôt des offres.

✓ Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep : 305 149 du 01/02/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurfing
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Joséphine, ange gardien
17:05 Culture Infos : Tous ensemble
17:55 Culture Infos : 50mn Inside
19:10 Culture Infos : 50mn Inside
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-rai
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 Autre : Tirage du Loto
20:40 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Nos chers voisins
20:55 Divertissement : The Voice, la plus belle voix
23:15 Divertissement : The Voice

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Météo 2
14:05 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
14:30 Sport : Patinage artistique
16:30 Culture Infos : Un jour, un destin
18:10 Divertissement : Pyramide
18:45 Divertissement : Mot de passe
19:15 Divertissement : Mot de passe
19:50 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : Météo 2
20:50 Culture Infos : Météo des neiges
20:51 Divertissement : Adamo & Bécaud, le grand show
23:05 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins crétins : invasion
08:37 : Les lapins crétins : invasion
08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1^{re} partie)
09:50 : Dans votre région (2^e partie)

10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
15:00 Sport : En course sur France 3
15:25 Culture Infos : Dans votre région
16:45 Culture Infos : Expression directe
16:50 Divertissement : Un livre toujours
17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
17:55 Divertissement : Questions pour un champion
18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
18:45 Culture Infos : Météo des neiges
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
20:00 Culture Infos : Météo
20:05 Sport : Tout le sport
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Zorro
20:50 Divertissement : Le sang de la vigne
22:20 Culture Infos : Météo
22:25 Culture Infos : Soir 3
22:45 Divertissement : La chartreuse de Parme

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2^e partie
14:25 Sport : Samedi sport
14:35 Sport : Montpellier / Bordeaux-Bègles
16:25 Sport : Avant-match
16:30 : Marseille / Evian Thonon Gaillard
18:25 Sport : Samedi sport
18:30 Sport : Chelsea / Manchester City
20:25 Sport : Samedi sport
20:40 Sport : Avant-match
20:45 Sport : Castres / Toulouse
22:35 Sport : Jour de rugby
23:15 Sport : Jour de foot

M

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:40 Divertissement : Top chef
17:20 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs
18:35 : Un trésor dans votre maison
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : NCIS : Los Angeles
21:45 Série TV : NCIS : Los Angeles
22:40 Série TV : NCIS : Los Angeles
23:25 Série TV : NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

20h55

Expendables 2 : unité spéciale

TF1**Résumé**

La troupe d'élite des Expendables rempile pour une mission casse-cou. Mauvaise nouvelle pour les méchants, les justiciers passent cette fois à l'attaque en mode vengeance après la mort d'un des leurs. Tous aux abris !

2

20h45

L'étrange histoire de Benjamin Button

Résumé

Benjamin Button est un cas. Né vieillard à la Nouvelle-Orléans en 1918, il rend l'âme en vagissant comme bébé, quatre-vingts ans plus tard ! Itinéraire d'un cas qui défie les lois de la nature humaine.

**3**

20h45

Les enquêtes de Vera

CANAL+

Monaco / Lyon

Résumé

Leader de la Ligue 1 au terme de la 2^{oe} journée, Lyon commence à envisager un huitième titre de Champion de France. Une ambition bien légitime ! Cet OL 2015 a toutes les qualités pour aller au bout : une attaque de feu, emmenée par Alexandre Lacazette (meilleure buteur de Ligue 1 avec 20 buts) et une défense de fer. Seule incertitude : la capacité des jeunes joueurs lyonnais à maîtriser l'aspect émotionnel des rencontres à fort enjeu, comme ce déplacement difficile en terre monégasque. Après un début de saison moribond, Jérémie Toulalan et les Monégasques se rapproche peu à peu du podium !

**M**

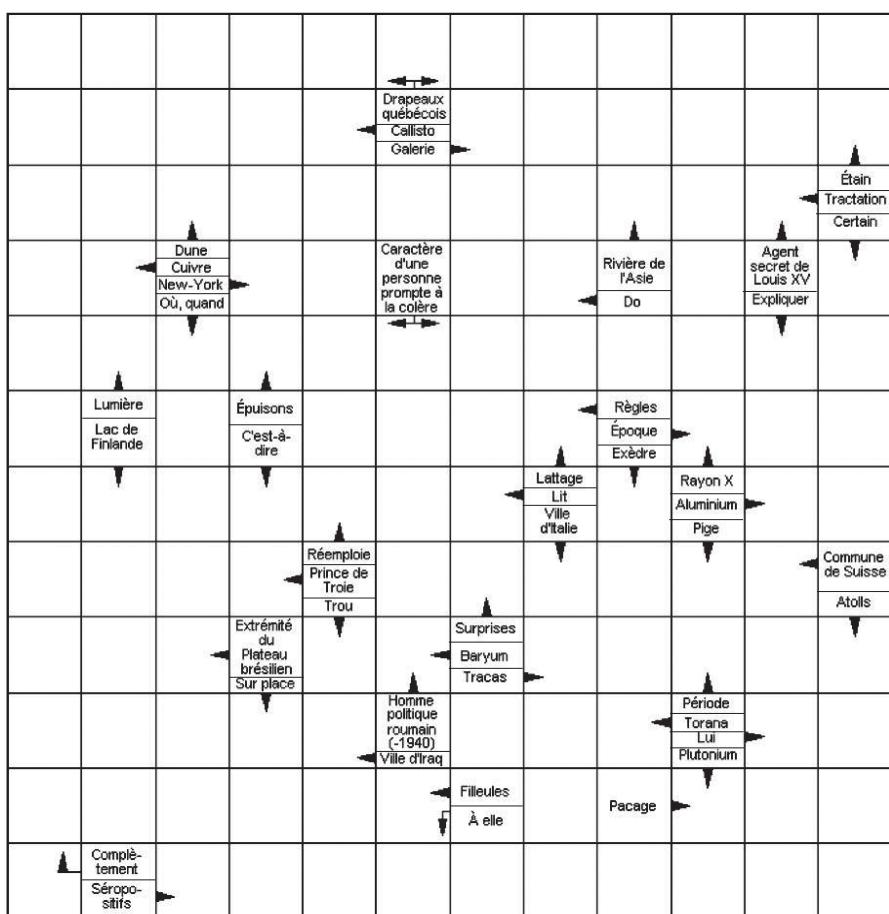
20h50

Zone interdite

M6**Résumé**

Le 7 janvier 2015, les frères Kouachi tuent douze personnes dans les locaux de Charlie Hebdo et à proximité, à Paris. Puis c'est au tour d'Amedy Coulibaly d'abattre un policier à Montrouge, ainsi que quatre otages dans un supermarché casher. Ces trois tueurs étaient équipés d'armes lourdes : fusils d'assaut, lance-roquette, grenades, explosifs à usage civil, ou encore armes de poing russes. Officiellement, près de trois millions d'armes circulent en France. Mais en réalité, des spécialistes estiment que leur nombre serait plus proche des dix millions. Les équipes de «Zone Interdite» mènent l'enquête pour savoir d'où proviennent ces armes.

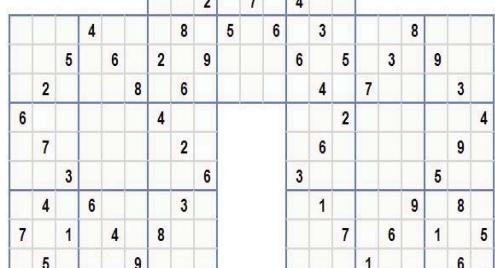
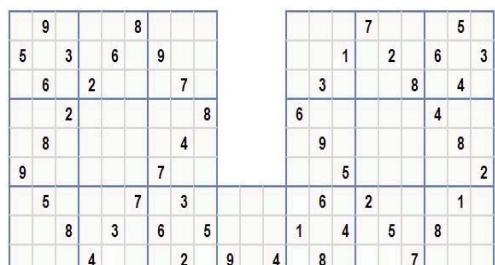
Mots fléchés n°850



Samouraï-Sudoku n°850

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



DÉTENTE

Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 1^{er} Février

1974 : indépendance de l'île de la Grenade.

1979 : élection de Chadli Bendjedid à la présidence de l'Algérie.

1985 : verdict du procès de l'assassinat du père Jerzy Popieluszko et condamnation de plusieurs militaires à de longues peines de prison.

1986 : fuite de Jean-Claude Duvalier, président de la République d'Haïti, pour la France.

1991 : Jean-Bertrand Aristide devient président d'Haïti.

1991 : attaque au mortier du 10 Downing Street.

1992 : signature du Traité de Maastricht.

1996 : Letsie III du Lesotho devient roi du Lesotho.

1998 : René Préval prête serment comme président d'Haïti.

1999 : début du règne d'Abdallah II de Jordanie.

2000 : victoire de Stjepan Mesić à l'élection présidentielle en Croatie.

2001 : Jean-Bertrand Aristide prête de nouveau serment en Haïti.

2004 : près de 400 membres du Fatah, le parti de Yasser Arafat, démissionnent pour protester contre la corruption et le manque d'ouverture à l'intérieur du parti.

2012 : le président des Maldives, Mohamed Nasheed, quitte le pouvoir à l'issue d'une mutinerie de l'armée. Son successeur est Mohammed Waheed Hassan.

Célébrations :

- États-Unis : National Black HIV/AIDS Awareness Day (Journée nationale de prise de conscience noire du HIV/SIDA), destinée particulièrement à la communauté afro-américaine.

- Grenade : Independence Day (Jour de l'indépendance), émancipation de la suzeraineté du Royaume-Uni en 1974.

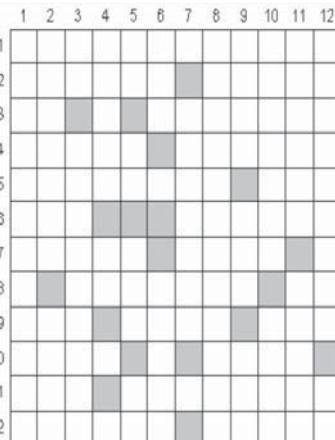
Mots croisés n°850

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hanguar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



AIBA PRO BOXING

(4^e JOURNÉE)**Victoires de Bouloudinat et Chadi, Flissi battu**

Les boxeurs algériens, Chouaib Bouloudinat (91 kg) et Abdelkader Chadi (64 Kg) ont remporté une nouvelle victoire pour le compte de la 4^e journée de l'APB (AIBA pro boxing), disputée vendredi soir, alors que Mohamed Flissi (52 kg) a été battu par KO par le champion olympique kazakh Ilyas Suleimenov.

Bouloudinat a battu, à Catania en Italie, l'Ukrainien Roman Golovashchenko (3-0), soit la deuxième victoire de l'Algérien qui continue à réaliser des bons résultats lors de cette compétition professionnelle.

De son côté, Abdelkader Chadi (64 kg), champion d'Afrique en titre et capitaine de la sélection algérienne, a battu à Novosibirsk en Russie, le Mexicain Romero Marin Juan Pablo (3-0).

Quant à Flissi, vice-champion du monde d'Almaty et champion d'Afrique en titre, est une nouvelle fois tombé, à Novosibirsk, face au champion olympique de la catégorie (52kg), le Kazakh Ilyas Suleimenov.

Le boxeur algérien n'a finalement tenu qu'un seul round face à la force de frappe du Kazakh qui a eu le dernier mot à la 37^e du 2^e round, par un KO technique. L'Algérie est présente dans cette compétition qui a débuté le 3 octobre dernier et qui se tient dans différentes villes du monde, avec trois de ses meilleurs boxeurs : Flissi (52 kg), Chadi (64 kg) et Bouloudinat (91 kg). Quant à Newiel Outatah (+91 kg) et Abdellahid Benchabla (81 kg), ils ont déclaré forfait pour ce rendez-vous en raison d'une blessure.

L'APB comprend trois phases, la première «pré-classement» qui se joue en deux tournois (ils ont eu lieu du 24 octobre au 1er novembre et du 21 au 29 novembre) et la deuxième «classement» du 12 au 20 décembre. En revanche, la troisième phase, programmée du 23 au 31 janvier 2015, est consacrée aux combats du tournoi final.

HANDBALL / MONDIAL-2015 (FINALE)

La finale du championnat du monde-2015 de handball messieurs aura lieu aujourd'hui à Doha avec, comme affiche inédite, le Qatar, premier finaliste non-européen d'un Mondial, qui défiera la France, une habituée de ce stade de la compétition. Personne n'attendait le Qatar en finale. Pourtant, il est bien là. Les Qatars sont en train de vivre un rêve avec leur équipe composée d'un mix de joueurs de diverses origines (bosnienne, tunisienne, iranienne, française, égyptienne, cubaine, espagnole, monténégrine et bien sûr qatarie), sous la direction de l'Espagnol Valero Rivera Lopez qui s'apprête, lui, à jouer sa deuxième finale d'un Mondial de suite, après celle remportée par son pays en 2013 à domicile aux dépens du Danemark. Après s'être classé 2^e du groupe A derrière l'Espagne avec un bilan de

quatre victoires et une défaite (contre les Espagnols justement), le pays organisateur a poursuivi sa belle série en huitièmes, quarts et demi-finales, dominant respectivement l'Autriche, l'Allemagne puis la Pologne, au grand honneur de ses supporters et de l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad al-Thani, qui assiste aux rencontres d'«El-Annabi». «Atteindre la finale est un rêve pour chaque joueur. Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes et on verra le résultat. Nous serons encore une équipe soudée contre la France. J'espère que tous les supporters arabes seront derrière nous», a déclaré à l'APS l'ailier gauche Murad Abdurrazzaq, un des rares Qatars de cette équipe. En face, la France fait office de favorite de la finale. Avec leurs quatre titres de champions du monde, deux médailles

► La surprise Qatar défie l'épouvantail France

d'or aux Jeux Olympiques et trois consécration en championnat d'Europe dont la dernière en 2014, les Bleus ont les faveurs des pronostics pour accrocher un nouveau trophée à leur tableau de chasse.

Les équipiers de Nikola Karabatic, qui a dépassé contre l'Espagne en demi-finale la barre des 1000 buts avec l'équipe de France, doivent cependant s'attendre à être bousculés par un adversaire jouant avec la rage de vaincre dans une salle de Lusail qui sera acquise à sa cause. «Le match contre le Qatar s'annonce compliqué car on ne s'attendait pas forcément à les rencontrer en finale. Ils jouent très bien, avec un très bon entraîneur. Ils sont sur leur nuage et le but sera de les en faire tomber», a prédit, pour sa part, l'entraîneur français Claude Onesta. Cette rencontre pourrait

être celle des gardiens. Du côté de la France, Thierry Omeyer, toujours égal à lui-même, a multiplié les arrêts de grande classe face aux Ibériques, ce qui lui a valu d'être élu homme du match. Même chose pour Danijel Saric qui défend les cages qataries. Le Bosnien a été élu meilleur joueur face à l'Allemagne puis contre la Pologne grâce à ses arrêts décisifs.

Avant cette finale, se jouera le match de classement pour la 3^e place entre les deux malheureux demi-finalistes, à savoir la Pologne et l'Espagne, qui a abandonné la défense de son titre.

Le vainqueur du championnat du monde-2015 est directement qualifié pour les Jeux Olympiques de 2016 Rio de Janeiro (Brésil), tandis que les équipes classées de la 2^e à la 7^e place (ou la 8^e place si le champion d'Europe 2016 figure parmi les 7 premiers) obtiennent

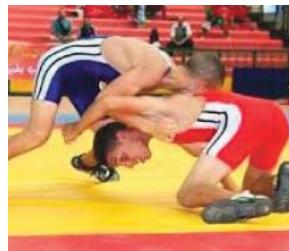
effectifs. Les athlètes sont, plus que jamais, appelés à travailler davantage pour mériter leur statut au sein des sélections nationales», a indiqué Idriss Haoues, Directeur des équipes nationales (DEN).

Pour sa 2^e année d'existence, le Grand Prix de Paris s'annonce déjà comme un événement incontournable pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de se mesurer aux lutteurs de haut niveau.

Les lutteurs algériens présents à Paris :

Boudjemline Adem (83 Kg/Gréco-romaine), Benissa Tarek Azziz (66 Kg/Gréco-romaine), Boudjemline Akrem (71 Kg/Gréco-romaine), Boudraa Mohamed (74 Kg/Libre), Sayeh Abderrahim (61 Kg/Libre), Lallouche Naserallah (65 Kg/Libre).

Entraineurs : Bendjada Maazouz, Aoune Fayçal.



fectué un stage du 17 au 29 janvier au Complexe sportif Sveltess de Cheraga (Algér).

«Ce stage de douze jours a servi spécialement de préparation en vue du Grand Prix de Paris, l'évaluation de l'état physique des lutteurs ainsi que la revue des ef-

ÉLIMINATOIRES AFROBASKET 2015 (PRÉPARATION):

2 matches amicaux pour l'Algérie devant le Mali

de préparation en Turquie du 2 au 9 février.

A l'issue de la phase aller des qualifications à l'Afrobasket et Jeux africains 2015, disputée début janvier Alger, l'Algérie occupe la première place avec 4 points, devant le Maroc (3 pts) et la Libye (2 pts).

Les Algériens avaient remporté leur deux matches à domicile, devant la Libye (88-63) et le Maroc (81-80).

Quatorze sélections disputeront l'Afrobasket-2015 dont le pays organisateur la Tunisie, et le tenant du titre l'Angola.

Par ailleurs, onze équipes seront qualifiées pour les Jeux africains-2015.



► La surprise Qatar défie l'épouvantail France

Le droit de participer à des tournois de qualification pré-olympiques.

Le programme d'aujourd'hui (à la salle Lusail) :

Match pour la 3^e place : Pologne - Espagne (16h30 locales, 14h30 algériennes) Finale : Qatar - France (19h15 locales, 17h15 algériennes).

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°849

6	1	4	9	3	7	2	5	8
9	2	5	8	4	1	3	7	6
7	8	3	5	6	2	1	4	9
2	9	7	3	8	5	6	1	4
4	5	1	7	2	6	8	9	3
3	6	8	4	1	9	7	2	5
5	7	2	6	9	8	4	3	1
1	3	6	2	5	4	9	8	7
8	4	9	1	7	3	5	6	2

8	2	4	6	7	9	1	5	3
6	9	5	1	8	3	2	4	7
1	7	3	4	5	2	8	6	9
9	6	2	7	4	1	3	8	5
7	3	8	9	2	5	4	1	6
4	5	1	8	3	6	7	9	2
5	8	9	2	1	7	6	3	4
2	4	6	3	9	8	5	7	1
8	6	7	4	1	2	3	9	5

7	4	3	8	6	2	1	9	5
2	1	6	5	3	9	4	7	8
8	5	9	7	4	1	6	2	3
6	3	2	9	8	4	5	1	7
1	5	7	6	2	1	4	9	3
9	1	2	4	8	3	6	5	7
8	3	5	7	6	4	9	2	1
7	6	4	1	3	8	5	9	2
5	2	3	9	7	4	6	1	8

Mots Croisés N°849

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°849

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

LIGUE 2 MOBILIS (18^E JOURNÉE)**L'USMB et le RCR freinés, le DRBT sur le podium**

Le leader l'USM Blida et son poursuivant direct le RC Relizane ont été accrochés par respectivement le MC Saïda (0-0), et le CA Batna (3-3) lors de la 18^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis qui a été favorable au DRB Tadjenanet qui se hisse à la troisième place après sa victoire contre l'ESM Koléa (2-0).

L'USMB n'a pas confirmé le nul ramené la semaine dernière de Béjaïa face à la JSMB en concédant le nul sur sa pelouse devant le MC Saïda (0-0). Les hommes de Kamel Mouassa dont la dernière contreperformance à domicile remonte à la dixième journée face au CAB, ont été incapables de trouver la faille.

En dépit de ce nul, les coéquipiers de Melika conservent les trois points d'avance sur leur dauphin, RC Relizane qui est allé chercher le point du nul face au CA Batna (3-3) dans une rencontre riche en buts et rebondissements. Ceuilllis à froid par un but de Fezzani (3') sur penalty, le RC Relizane a réussi à revenir dans la partie en égalisant d'abord par Merzouki (29') avant de prendre l'avantage par Atek (36'), mais dans le temps additionnel, le défenseur Babouche remet les pendules à l'heure.

Au retour des vestiaires, les visiteurs ont marqué un troisième but par l'excellent Merzouki (49') mais le buteur maison Mesfar offrira finalement le nul à son équipe (66').

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du promu le DRB Tadjenanet qui monte sur la troisième marche du podium à la faveur de la précieuse victoire remportée contre l'ESM Koléa (2-0). La nouvelle recrue Mehdi Belaïdja et Boulaïnne ont été les artisans de ce succès.



Avec cette victoire, les hommes de Bouherara se relancent dans la course à l'accession, désormais à six longueurs du premier. En revanche, les journées se suivent et se ressemblent pour la JSMB Béjaïa, un autre prétendant à la montée qui a essuyé une nouvelle défaite face au CA Bordj Bou-Arréridj de Abdelkrim Bira. Un but de Kherbache à la 26^e minute a permis à son équipe d'enregistrer les trois points de la victoire. Al l'opposé, la JSMB, dirigée à l'occasion par le nouvel entraîneur Stephane Paille dégringole à la 7^e position à dix unités du leader. Le CRB Aïn Fekroun battu à Hadjout (1-0) et l'US Chaouia tenue en échec par la lanterne rouge l'AB Merouana n'ont pas tiré profit de l'échec des deux premiers.

Dans le bas du tableau, le fait marquant de la journée est le succès remporté par l'USMM Hadjout contre le CRB Aïn Fekroun (1-0) grâce à un but de Belkacem. Une victoire qui lui permet de revenir à un point du premier non-relégable, l'A. Bousaâda, vainqueur de l'O Médéa (2-1).

Résultats et classement		
USM Blida - MC Saïda	0-0	
USMM Hadjout - CRB Aïn Fekroun	1-0	
CA Bordj Bou Arréridj - JSMB Béjaïa	1-0	
DRB Tadjenanet - ESM Koléa	2-0	
AB Merouana - US Chaouia	0-0	
A. Bousaâda - O. Médéa	2-1	
CA Batna - RC Relizane	3-3	
AS Khroub - WA Tlemcen	2-0	

Classement:	Pts	J
1. USM Blida	34	18
2. RC Relizane	31	18
3. DRB Tadjenanet	28	18
4. CA Batna	27	18
5. CRB Aïn Fekroun	25	18
--. US Chaouia	25	18
7. O. Médéa	24	17
--. MC Saïda	24	17
--. JSMB Béjaïa	24	18
--. CABB Arréridj	24	18
--. WA Tlemcen	23	18
--. AS Khroub	23	18
13. A. Bousaâda	21	17
14. USMM Hadjout	20	18
15. ESM Koléa	18	18
16. AB Merouana	14	17

**LIGUE 1 MOBILIS (18^E JOURNÉE)
Résultats et classement**

Résultats et classement à l'issue de la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputé vendredi et hier:

Vendredi:
CR Belouizdad - USM Alger 2-1

Hier:
RC Arbaâ - MC Oran 1-0
USM El Harrach - CS Constantine 1-0
ES Sétif - MC El Eulma 1-1
MC Alger - NA Hussein Dey 1-0
MO Béjaïa - ASO Chlef 0-0
ASM Oran - JS Saoura 1-0
JS Kabylie - USM Bel Abbès 0-1

Classement :	Pts	J
1. MO Béjaïa	32	18
2. ES Sétif	31	18
3. USM El-Harrach	28	18
4. MC Oran	27	18
- . ASM Oran	27	18
6. USM Alger	26	18
- . CS Constantine	26	18
- . RC Arbaâ	26	18
9. CR Belouizdad	25	18
10. JS Kabylie	22	18
--. USM Bel-Abbes	22	18
12. JS Saoura	21	18
--. MC El-Eulma	21	18
14. NA Hussein Dey	20	18
15. ASO Chlef	18	18
--. MC Alger	18	18

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. EST) 16^E JOURNÉE**Résultats et classement**

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 16^e journée du championnat national amateur de football (Gr. Est), disputées vendredi et hier :

Vendredi :
AS.Aïn M'lila - US Biskra 0-1
HB Chelghoum-Laïd - USM Annaba 1-2
JSM Skikda - NC Magra 2-1
MO Constantine - CR Village Moussa 4-0
NRB Tougourt - E. Collo 0-0
Hamra Annaba - WA Ramdane Djamel 2-0
USM Khencela - USM Ain-Beïda 1-0

Hier:
MSP Batna - ES Guelma 1-0

Classement	Pts	J
1)- JSM Skikda	33	16
2)- US Biskra	29	16
3)- MO Constantine	26	16
4)- Hamra Annaba	25	16
5)- HB Chelghoum-Laïd	24	16
6)- NC Magra	23	16
-)- MSP Batna	23	16
8)- NRB Tougourt	21	16
9)- USM Ain-Beïda	20	16
-)- USM Khencela	20	16
11)- USM Annaba	19	16
12)- ES Guelma	18	16
13)- E. Collo	17	16
14)- AS.Aïn M'lila	16	16
-)- CR Village Moussa	16	16
16)- WA Ramdane Djamel	12	16

APS

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS Championnat national féminin(PLAY-DOWN-2^E JOURNÉE)

- Groupe «Centre-Est»:

MZ 2000 Biskra - ARTSF Tébessa 2 - 0
ESFOR Touggourt - MO Khroub 5 - 0

Classement:	Pts	J
1. ESFOR Touggourt	6	2
- MZ 2000 Biskra	6	2
3. ARTSF Tébessa	0	2
- MO Khroub	0	2

- Groupe «Centre-Ouest»:

AS Oran Centre - CFF Akbou 1 - 1
COTS Tiaret - UM Djelfa 0 - 2

Classement:	Pts	J
1. AS Oran Centre	4	2
- UM Djelfa	4	2
3. CFF Akbou	2	2
4. COTS Tiaret	0	2

(PLAY OFF-3^E JOURNÉE)

FC Constantine - A.Relizane 2 - 6
ASI Oran - AS Sûreté nationale 0 - 2
ASE Alger Centre - JF Khroub 5 - 0
FC Béjaïa - USF Béjaïa 0 - 0

Classement:	Pts	J
1. Aflak Relizane	9	3
- AS Sûreté nationale	9	3
3. ASE Alger Centre	6	3
4. FC Constantine	4	3
5. FC Béjaïa	2	3
- JF Khroub	2	3
7. USF Béjaïa	1	3
8. AS Intissar Oran	0	3

TAEKWONDO/CHAMPIONNAT RÉGIONAL JUNIOR/SENIOR À ORAN**Les athlètes de Chlef se distinguent**

Les athlètes de la ligue de Chlef se sont illustrés au championnat régional de taekwondo seniors et juniors, en spécialité Kyorugi (combat), disputées hier au palais des sports Hamou-Boutellis d'Oran. Les représentants de la ligue de Chlef ont nettement dominé la compétition remportant plusieurs combats finaux en réunissant 10 médailles d'or, 6 d'argent et 4 de bronze. Les athlètes de niveau ceinture noire, a été d'un niveau «apprécié» selon les spécialistes, surtout en juniors qui ont démontré un très bon niveau technique sur le tapis, séduisant les amateurs de cet martial venus nombreux. Cette compétition qualitative pour la phase finale du championnat d'Albrecux. Ces athlètes ont obtenu de bons résultats, avec 10 médailles d'or, 6 d'argent et 4 de bronze. Ils ont également obtenu de bons résultats dans les autres catégories de poids en juniors et huit en seniors. Les lauréats de cette phase régionale ont reçu des cadeaux lors d'une cérémonie de clôture, en présence des membres de la ligue oranaise de taekwondo et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

ILS ONT DÉCLARÉ**► Christian Gourcuff :**

"On savait d'avance qu'on allait affronter une équipe solide du groupe D aux quarts de finale. La Côte d'Ivoire est une grande nation de football, ce sera un adversaire très dangereux, ce n'est pas un cadeau. Ce sera un match différent du match face au Sénégal, ce sont deux équipes au style totalement différent. Ce match face à la Côte d'Ivoire sera "intense sur le plan physique. Tous les matchs de la CAN sont très engagés sur le plan physique, je pense que dans la compétition, la fraîcheur physique s'émousse pour les équipes qui mènent là-dessus, et se retrouvent ensuite en difficultés. Face au Sénégal, nous avons été confrontés au top niveau sur ce point là".

**► Faouzi Ghoulam :**

"Nous devons récupérer pour bien aborder ce match face à la Côte d'Ivoire, qui sera un adversaire difficile pour nous. Cette équipe est l'un des préteurs pour le sacre final. On sait que ça va être compliqué, mais on fera tout pour arracher notre qualification aux demi-finales. Dans cette compétition, on a vu qu'il y eu beaucoup de combats physiques, face au Sénégal, nous avons prouvé qu'on était là dans les duels et dans l'impact physique. Dimanche, j'espère qu'on va pouvoir imposer notre jeu et faire un grand match. Pour moi, cette rencontre est une finale avant la finale".

**► Foued Kadir :**

"A nous d'être vigilants face à une excellente équipe ivoirienne qui va récupérer à l'occasion Gervinho, qui reste un excellent joueur. Nous avons vu face au Sénégal, que sur une pelouse praticable, notre jeu est beaucoup plus intéressant. Face à la Côte d'Ivoire, la clé du match sera à mon sens les duels. Nous avons réussi à avoir le dessus dans cet aspect face aux Sénégalais, en dépit de notre petit gabarit, et ce qui a fait ensuite la différence".

**► Mehdi Zeffane :**

"D'abord, je suis très content de la qualification aux quarts de finale. Notre ambition maintenant est d'aller au bout dans ce tournoi, et cela passera par un succès aujourd'hui face à la Côte d'Ivoire. Ce sera difficile face à une bonne équipe ivoirienne qui n'est plus à présenter, mais on fera tout pour arracher notre billet pour le dernier carré".



CE SOIR À MALABO À 20H30, ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE

Les Verts pour la défense du statut de favori en puissance

Saïd Ben

La sélection algérienne de football est plus que jamais appelée à confirmer son statut de mondialiste et surtout de favori en puissance dans cette CAN-2015 lors de son match de ce soir face à la coriace sélection de la Côte d'Ivoire à 20h30 à Malabo pour le compte des quarts de finale de cette compétition continentale.

Quelques joueurs se connaissent bien pour s'être déjà rencontrés lors des deux dernières confrontations entre les deux sélections en 2010 et en 2013. La première fois les Verts ont éliminé les Ivoiriens dans ce même palier des quarts de finale (3-2 ap) alors que dans la seconde confrontation elles se sont quittées sur le score de parité (2-2) lors de la dernière édition de la CAN. De plus, les deux techniciens, les Français Christian Gourcuff pour les Verts et Hervé Renard pour les Eléphants de Côte d'Ivoire se connaissent bien en s'étant rencontrés en France en championnat où chacun était coach d'un club de Ligue 1. Mieux encore, Renard a eu le privilège d'entraîner l'USMA dix mois durant et connaît donc parfaitement le football algérien et la passion des Algériens pour le sport roi. Ce qui montre le caractère incédic de ce choc des titans africains.

Lui veut bien poursuivre son invincibilité avec les Ivoiriens qu'il a pris en septembre dernier. Or, il reconnaît qu'en face « l'Algérie possède une ligne d'attaque redoutable ». Maintenant, on est en quarts de finale contre l'Algérie, une très belle équipe avec beaucoup de talents offensifs. La compétition démarre maintenant. L'équipe a démontré aujourd'hui tout ce qu'il faut pour gagner une compétition : le sacrifice pour le collectif. J'ai passé dix mois merveilleux en Algérie dans un club fabuleux qui s'appelle l'USMA. Je salue les supporters et je vais essayer de leur faire quelques misères. Ce n'est pas une provocation, c'est une blague parce que j'ai beaucoup d'amis en Algérie.».

Par contre, le sélectionneur des Verts vient de découvrir le football africain alors que Renard en est devenu un spé-



cialiste. Gourcuff reconnaît qu'il s'est trompé en pensant qu'avec des joueurs doués techniquement il pourrait facilement gagner en terre africaine. Mais après les trois matchs du groupe « C » contre l'Afrique du Sud, le Ghana et le Sénégal, il reconnaît que le côté physique est d'importance dans ce genre de compétition.

C'est pourquoi il a insisté sur la récupération avec ses joueurs depuis la qualification face au Sénégal. Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a affirmé que "la situation se Slimani s'améliore de jour en jour, avec les moyens de récupération je ne désespère pas de récupérer Slimani face à la Côte d'Ivoire". Mais, aux dernières nouvelles, Slimani ne pourrait être prêt pour la demi-finale en cas de qualification. Slimani souffre d'une élongation à la cuisse contractée lors du match contre le Ghana disputé le 23 janvier à Mongomo pour le compte de la seconde journée dans le groupe C. Il avait déjà raté la rencontre face au Sénégal (3-0) du 27 janvier à Malabo de la troisième journée.

D'autre part, d'autres joueurs étaient blessés, Yacine Brahimi (hématome aux côtes) et Abdelmoumen Djabou (blessé à la cuisse) et Bougherra Madjid (cassure au nez). Seulement après avoir été méningé tous ces joueurs sont prêts pour la Côte d'Ivoire. Ce qui est de bon augure. Sur le plan effectif, le sélectionneur des

Vert, indique qu' "a priori, il n'y aura pas de nouvelles surprises à attendre. Je vais voir l'état des uns et des autres. Attendons la séance d'entraînement de vendredi pour être mieux fixé". En tous les cas, le match référence des Verts face au Sénégal pousse le coach à ne pas changer cette sélection qui gagne.

Christian Gourcuff devrait donc en principe reconduire la même composition alignée face aux "Lions de la Teranga", avec M'bolihi dans les cages, et Mandi, Ghoulam, Bougherra, et Medjani en défense. Au milieu de terrain, la récupération sera confiée à Taider et Bentaleb, alors que l'animation du jeu sera confiée à Brahimi et Feghouli.

Enfin, en attaque, Soudani sera renouvelé en pointe, soutenu juste derrière par Mahrez.

En cas de qualification au dernier carré, les Verts seront opposés au vainqueur de l'autre quart de finale entre le Congo et la RD Congo. Pour le moment place au langage du terrain et les Verts partent largement favoris compte tenu de leur évolution et progression au fil des matchs... **S.B.**

Programme d'aujourd'hui:**A Malabo :****17h00:** Ghana - Guinée**20h30:** Côte d'Ivoire -Algérie

ÉCHOGRAPHIE RASSURANTE POUR SLIMANI Préservé pour une éventuelle demi-finale

L'attaquant algérien, Islam Slimani, a passé vendredi une échographie "rassurante" au niveau de la cuisse, "qui n'a rien décelé de grave", mais "ne sera pas prêt" pour le match face à la Côte d'Ivoire, aujourd'hui au stade de Malabo (20h30), comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier - 8 février).

Victime d'une élongation à la cuisse contractée lors du match face au Ghana (défaite 1-0), disputé le 23 janvier, le joueur du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise), ne s'est pas entraîné avec le groupe depuis une semaine, et devrait être préservé en vue d'une éventuelle demi-finale, selon une source proche de la délégation algérienne.

Slimani avait déjà raté la rencontre face au Sénégal (2-0), qui s'est déroulé mardi dernier à Malabo, dans le cadre de la troisième et dernière journée de la phase de poules.

L'ancien buteur du CR Belouzid (Mobilis-Ligue 1 algérienne) s'est contenté vendredi de courir sur le terrain de golf, juchant le lieu de résidence des Verts à Malabo, le Sofitel Si-popo.

Par ailleurs, le milieu de terrain offensif, Yacine Brahimi, qui a du faire l'impasse sur les trois dernières séances d'entraînement en raison d'un hématome aux côtes, "sera opérationnel face à la Côte d'Ivoire", selon les propos tenus vendredi par l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale, Nabil Neghiz.

Les coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra ont terminé à la seconde place du groupe C avec 6 points, devancés par le Ghana grâce à la différence particulière.

En cas de qualification au dernier carré, les Verts seront opposés au vainqueur de l'autre quart de finale entre le Congo et la RD Congo qui se jouait hier au moment où on mettait sous

DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIENS Pas possible avant la finale selon Raouraoua

Les supporters de la sélection algérienne feront le déplacement en Guinée équatoriale seulement si les Verts se qualifient en finale de la 30^e coupe d'Afrique des nations, a prédit le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua. "Je ne pense qu'il y a possibilité de transporter des centaines de supporters

algériens en Guinée équatoriale avant la finale de l'épreuve. Les hôtels et autres lieux d'hébergement font cruellement défaut dans ce pays", a déclaré le patron du football algérien à la Chaîne 1 de la Radio algérienne. C'est la première fois lors de ces dernières années que les supporters des Verts manquent au rendez-vous pendant une grande

compétition continentale ou internationale à laquelle prend part l'équipe nationale. "Si on parvient à se qualifier en finale de cette compétition, on peut prévoir des déplacements de nos fans avec des avions qui atterrissent dans le pays hôte de la compétition le matin du match et qui repartent à Alger une fois terminé, comme il a été fait du

reste lors de la rencontre face au Burkina Faso à Ouagadougou (en aller des barrages qualificatifs au Mondial-2014, ndlr)", a encore dit Raouraoua. Le président de la FAF a précisé en outre qu'une telle opération n'est pas du ressort de son instance.

S.B.

TELLO À LA JUVE

La Juventus Turin a recruté le milieu offensif de l'équipe de Colombie des moins de 20 ans Andrés Tello. Le club italien a annoncé ce vendredi la capture du jeune milieu de terrain d'Envigado, Tello, 18 ans, ne découvrira le groupe pro du club piémontais que l'été prochain. Le milieu offensif jouera jusqu'en juin avec l'équipe réserve de la Juventus comme le détaille le club italien via un communiqué.

BALE VAUT-IL UNE FOLIE À 150 MILLIONS D'EUROS ?

Dans son édition du jour, le quotidien espagnol AS assure que Manchester United possède une enveloppe de 150 millions d'euros pour recruter Gareth Bale l'été prochain. Une somme totalement folle, mais il n'est pas improbable que les Red Devils fassent une folie pour le Gallois.

Depuis plusieurs semaines, le nom de Gareth Bale (25 ans) ne cesse de revenir du côté de Manchester United. Si le secteur offensif mancunien est déjà bien fourni, il n'est pas impossible que l'on assiste aux départs de plusieurs joueurs l'été prochain, notamment ceux Robin Van Persie et Radamel Falcao, qui n'est pas certain d'être conservé à la fin de son prêt. A en croire les médias espagnols et anglais, les Red Devils ont donc comme priorité d'arracher le Gallois au Real Madrid. Ce vendredi, le quotidien espagnol AS assure que Manchester United a préparé une enveloppe de 150 millions d'euros pour passer à l'action dans six mois. Une somme qui peut sembler improbable... Sportivement, Bale vaut-il ce prix ? Auteur de 14 buts en 28 matchs cette saison, le Gallois a beau faire partie des joueurs les plus utilisés par Carlo Ancelotti, on ne peut pas dire qu'il transcende les foules et empile les buts au point de valoir 150 millions d'euros.

JUAN CUADRADO EN ROUTE POUR LONDRES !

Le transfert de Juan Cuadrado à Chelsea ne fait plus l'ombre d'aucun doute. D'après Sky Sports, l'international colombien devrait bien rejoindre Londres d'ici à la fin du mercato en cours. Présent à la séance de regroupement du jour, Juan Cuadrado a été cependant à l'écart du groupe. Preuve que le latéral droit colombien se ménagerait pour mieux honorer à un prochain rendez-vous à Londres, selon le média britannique. Une éventualité d'autant plus possible que l'ancien joueur d'Udinese devrait rallier la capitale londonienne en vue de se mettre à la table de négociation avec les Blues, comme l'a confié un proche à Sky Sports.

Carrick out quatre semaines

Victime d'une blessure musculaire, le Mancunien Michael Carrick sera immobilisé pendant une durée de quatre semaines. Manchester United va devoir faire durant tout le mois de février sans l'un de ses principaux joueurs, en l'occurrence Michael Carrick. L'international anglais a contracté un problème musculaire dernièrement et son manager, Louis Van Gaal, vient de confirmer son indisponibilité.



SCHÜRRLE QUITTE CHELSEA POUR WOLFSBURG

Wolfsburg fait revenir un champion du monde en Bundesliga. Andre Schürrle, le champion du monde allemand de Chelsea, doit rejoindre Wolfsburg pour un contrat de quatre ans et transfert de plus de 30 millions d'euros. Un record

pour le club soutenu par le constructeur automobile Volkswagen. Schürrle, auteur de la passe décisive pour le but de la victoire en finale du Mondial brésilien face à l'Argentine (1-0 après prolongation), n'a pas beaucoup joué avec Chelsea.

Dans le même temps, Ivica Olic quitte, lui, Wolfsburg pour Hambourg pour 1,5 million d'euros et un contrat allant jusqu'en juin 2016.

ARDA TURAN ÉCHAPPE À LA SANCTION

Arda Turan a fait parler de lui cette semaine en Espagne pour le geste commis à l'occasion du match de la Coupe du Roi contre le Barça. L'ancien joueur du Galatasaray avait lancé son soulier en direction de l'arbitre assistant suite à une décision défavorable. Sur le coup, il n'a reçu qu'un carton jaune. Et la fédération espagnole s'est gardée de le punir plus lourdement. Dans son rapport de match, l'arbitre central ayant noté que le joueur des Rojiblanco a simplement balancé sa chaussure en dehors de l'aire de jeu et non vers le juge de touche. Turan s'en sort donc plus que bien dans cette affaire.

HUMMELS FAIT LE POINT SUR SON AVENIR

Alors que le mercato hivernal s'apprête à fermer ses portes, le Borussia Dortmund dont on annonçait nombre d'éléments sur le départ, n'a pas connu de mouvement majeur. C'est le cas de Mats Hummels qui alimente les rubriques transferts depuis son explosion à Dortmund, lui qui évolue au Signal Iduna Park depuis 2007. « Vous cherchez vos gros titres ? Je vais continuer à faire ce que j'ai fait ces 7 dernières années. Je vais prendre ce qu'il y a à prendre sur le terrain, le reste j'y suis aveugle », a-t-il confié à Bild.



ALGERIE - FRANCE Une délégation du ministère de l'Intérieur français en visite à la Sûreté de wilaya d'Oran



La Direction de la Sûreté de wilaya d'Oran a reçu, jeudi, dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la France, une délégation du Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur français (CHEMI) conduite par son directeur Jean-Martin Jaspers, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La délégation était composée de 18 hauts cadres, notamment d'ex directeurs de la direction générale de la police nationale française, d'officiers supérieurs de la Gendarmerie française et de hauts cadres du ministère de l'Intérieur français et de la police française, ajoute le communiqué, qui précise que la délégation avait été auparavant reçue par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abd elghani Hamel, au siège de la DGSN.

La Sûreté de wilaya d'Oran, la délégation française s'est intéressée aux différents exposés présentés par des cadres de la direction sur la gestion de ses différents départements, ainsi que des explications sur les voies et les moyens mis en place par la DGSN dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le crime organisé, notamment la lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, ainsi que les crimes transcontinentaux et la cybercriminalité.

Le communiqué souligne, par ailleurs, que les membres de la délégation française ont fait montre de leur grande satisfaction quant aux degrés de développement et d'efficacité atteints par la Sûreté au niveau de la wilaya d'Oran dans ses différentes missions et tout particulièrement dans la lutte contre les stupéfiants, ainsi que le progrès professionnel et scientifique réalisé par la police algérienne dans la lutte contre la criminalité.

La présentation a été suivie par un dialogue entre les deux parties concernant les expériences des polices algérienne et française concernant différents domaines, notamment celui de la formation, la prise en charge sociale et sanitaire des éléments de la police, en plus des nouvelles méthodes utilisées par les deux institutions dans le cadre de la lutte contre le crime dans toutes ses formes.

Cette visite, souligne le communiqué, s'inscrit dans le cadre d'échange de formation et d'expériences professionnelles et de promotion de la coopération opérationnelle entre la DGSN et les institutions sécuritaires françaises. Pour rappel, le général-major Ahmed Bousteila, commandant de la Gendarmerie nationale a reçu la délégation française mercredi à Alger. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'échange d'expériences de formation et d'expériences professionnelles et de promotion de la coopération opérationnelle entre la Gendarmerie nationale algérienne et les institutions sécuritaires françaises. La délégation a effectué une visite à l'Institut national de criminalistique et criminologie de la GN à Bouachaoui (Alger), où elle a visité plusieurs laboratoires et départements spécialisés, durant laquelle une présentation a été exposée sur les capacités professionnelles et les moyens technologiques utilisés au sein de la GN algérienne dans le cadre de lutte contre le crime et la criminalité organisés et dans le cadre de la protection des biens et des personnes et la préservation de la sécurité publique.

APS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmajid TAREB
3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Dimanche 1^{er} Février 2015 - 11 Rabie El-thani 1436 - N° 857 - Troisième année

L'ONU salue les efforts consentis pour la consécration du droit à l'éducation en Algérie

Le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, M. Kishore Singh a salué hier à Alger les efforts consentis pour la consécration et la promotion du droit à l'éducation en Algérie.



L'Algérie «est sur la bonne voie en matière de promotion et de consécration du droit à l'éducation notamment à travers la consécration du principe de généralisation et de dématérialisation de ce droit», a indiqué M. Singh dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CNPPDH), Farouk Ksentini et des représentants de la société civile.

L'Algérie «est dotée d'un important

arsenal juridique consacrant le droit à l'éducation, outre les importants investissements prévus visant à consolider ce droit fondamental», a-t-il souligné, exprimant le souhait que «ces investissements favoriseront la réalisation des objectifs assignés».

Après avoir écouté les différentes expériences des associations actives dans le domaine de l'éducation, M. Singh a salué la contribution de ces organisations à la consécration du droit à l'éducation, tout en exprimant la volonté de poursuivre l'action com-

mune avec toutes les parties concernées pour le développement de l'éducation en Algérie.

Le rapporteur spécial de l'ONU est un expert indépendant, nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains.

L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour visiter le pays, trois d'entre eux ont déjà effectué le déplacement à Alger en 2010 et 2011.

ALGERIE - ITALIE Le ministre italien des AE demain à Alger

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, effectuera lundi une visite de travail en Algérie, en prévision de la tenue de la 3^e réunion de haut niveau algéro-italienne, prévue durant le premier semestre 2015, a indiqué hier, le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. «A l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, effectuera une visite de travail en Algérie le 2 février 2015», a annoncé le ministère.

«La visite du MAE et de la Coopération internationale



italien en Algérie, intervient après celle effectuée à Alger par le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, effectuée en décembre dernier, et s'inscrit dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue

politique et de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie», est-il précisé de même source.

Ce déplacement intervient également «en prévision de la tenue, au cours du premier semestre de l'année en cours, de la troi-

sième réunion de haut niveau algéro-italienne, en application du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, conclu en janvier 2003», ajoute le communiqué.

«Les relations économiques, de plus en plus denses, seront également au centre des entretiens qu'aura M. Gentiloni avec ses interlocuteurs algériens», a, en outre, indiqué le communiqué du MAE, concluant que «les chefs des diplomates des deux pays procéderont également à un échange de vues sur un large éventail de questions de l'actualité régionale et internationale, en particulier la situation en Libye, au Mali et au Proche-Orient».

SUPER COUPE D'AFRIQUE/ ES SÉTIF - AL AHLY : Les Egyptiens le 19 février en Algérie

La délégation de la formation égyptienne d'«Al Ahly» est attendue le 19 février 2015 en prévision du match de la Supercoupe d'Afrique de football contre l'ES Sétif prévu le 21 février au stade Mustapha-Tchaker (Blida), a indiqué hier le club cairote de première division.

La Super coupe d'Afrique oppose chaque année le vainqueur de la Ligue des champions (ES Sétif) et le détenteur de la Coupe de Confédéra-

tion (Al Ahly). D'autre part, le buteur d'Al Ahly Mohamed Naji Gedou, de retour d'Allemagne où il a subi une opération chirurgicale au genou est forfait pour la Super coupe d'Afrique, selon le médecin du club Khaled Mahmoud.

«Gedou aura besoin entre trois et six semaines de rééducation pour reprendre l'entraînement collectif avec le groupe. Sa participation à la Super coupe d'Afrique est exclue» a précisé

Khaled Mahmoud au site officiel d'Al Ahly.

En revanche, son coéquipier Waled Sulaiman, annoncé incertain à cause d'une blessure au genou, sera finalement opérationnel.

Selon le médecin du club, l'examen effectué par le joueur est rassurant et il devrait reprendre la compétition mardi prochain à l'occasion du match du championnat d'Egypte contre Enppi.